

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
MAÎTRES OPTICIENS
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09
Fabrique Huguenin & Folletète

Coupe Anker: Molenbeek affrontera Xamax en finale

(Page 9)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Israël: une grave crise secoue les milieux politiques

JÉRUSALEM (AFP) - La crise entre le premier ministre israélien Menahem Begin et l'opposition travailliste est devenue plus aiguë jeudi à la suite de révélations faites officieusement par M. Begin à des députés, à la buvette de la Knesset, à Jérusalem.

Le chef du gouvernement, irrité à la suite de sa polémique avec le chef travailliste Shimon Peres, mercredi matin, au sujet des entretiens de ce dernier à Salzbourg avec le président Sadate, ainsi

que des interventions de l'opposition qui cherchait à torpiller le projet de loi concernant les jeunes filles observant strictement les prescriptions religieuses, a non seulement confirmé, à l'intention des

personnes présentes autour de lui, son opposition à de prochaines rencontres entre travaillistes et dirigeants arabes, mais a révélé qu'il avait déjà appliqué cette opposition. (Red. Le projet de loi exemptant du service militaire les jeunes filles observant les prescriptions religieuses a été adopté par 54 voix contre 45).

M. Begin a en effet précisé que, la semaine dernière, M. Peres lui avait téléphoné de Londres pour l'informer qu'il se trouvait dans le même hôtel que le roi Hussein de Jordanie, et que ce dernier serait prêt à le rencontrer. « Je lui ai alors signifié mon opposition », a dit M. Begin. Pressé de questions et à bout de patience, M. Begin a laissé échapper un juron en russe.

IRRITÉ

M. Peres, de son côté, a fait part au correspondant de la radio israélienne de son irritation de voir cette information révélée, plus encore que du veto du premier ministre.

Revenant sur ses entretiens avec le président Sadate et sur le principe fait sien par le parti travailliste d'un compromis territorial en Cisjordanie - qui avait provoqué la colère de M. Begin à la Knesset - M. Peres a ajouté: « Je ne suis pas sûr que le président Sadate ait la même conception que nous d'un compromis territorial. Cependant, il m'a clairement dit qu'il était en faveur de modifications de frontières en Cisjordanie sans utiliser le terme de « modifications mineures ». Il m'a d'autre part laissé entendre qu'il ne s'opposerait pas à une présence militaire israélienne en Cisjordanie ».

Joan Kennedy à l'heure des aveux

NEW-YORK (AP). - Selon M^{me} Joan Kennedy, ce sont les rumeurs d'après lesquelles son mari, le sénateur Edward Kennedy, voyait d'autres femmes, qui l'ont poussée à s'adonner à la boisson.

« J'ai essayé d'en parler, mais j'étais gênée et Ted était gêné. Tout le monde était embarrassé, mais personne ne voulait vraiment en parler. Même mes meilleurs amis marchaient sur la pointe des pieds », déclare M^{me} Kennedy, dans le numéro d'août de « McCall's magazine ».

« Je pense qu'on essayait de me protéger. Et c'est ainsi que j'ai continué à boire de plus en plus. Et la situation s'est progressivement dégradée ».

« Plutôt que de me mettre en colère, ou de poser des questions concernant les rumeurs au sujet de Ted et ses amies, de réagir et de me défendre, il m'a été plus aisé de laisser les choses aller, de boire quelques verres et de me calmer, comme si je n'étais ni blessée, ni en colère ».

« J'ai constaté que l'alcool pouvait m'apaiser. Aussi ne me suis-je pas tracassée outre mesure et les choses n'ont pas fait tellement mal ».

M^{me} Kennedy, qui révéla son alcoolisme dans une interview à l'Associated Press, au début du mois, ajoute que lors-

que son état devint apparent, elle consulta sa belle-sœur, Jacqueline Kennedy-Onassis. (Suite en dernière page)



Joan Kennedy (Téléphoto AP)



Rome a pris le départ pour la mode nouvelle

Rome vient de donner le coup d'envoi pour les présentations de haute couture. Avec pulls vagues ou très ajustés, jupes et manteaux en crêpe de Chine. (Téléphoto AP)

Nouvelle vague d'attentats en Italie

MILAN (AP) - Trois jeunes gens masqués ont fait irruption, mercredi soir, dans les bureaux de l'association patronale de Grugliasco, près de Turin, et ouvert le feu sur un des dirigeants de l'association, M. Salvatore Russo. M. Russo a été blessé de quatre balles aux jambes.

Avant de s'enfuir, ses agresseurs ont tracé sur les murs des slogans rendant hommage à la « prima linea » (première ligne), un groupe extrémiste qui, dit-on, soutient les Brigades rouges.

La « prima linea » a aussi revendiqué un attentat à la bombe qui a presque entièrement détruit le siège de l'association patronale, à Milan, au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Par un coup de téléphone donné à un journal de Milan, une femme a dit que l'attentat avait été commis « en hommage au camarade défunt Valerio » tué dans une fusillade, l'année dernière, au cours d'une attaque contre une armurerie.

Par ailleurs, à Milan, trois autres attentats ont été perpétrés dans la nuit de mer-

Un découvert supérieur au million

On se souvient que deux fonctionnaires d'Etat ont été arrêtés récemment pour abus de confiance et escroquerie. Alors qu'on parlait de 600.000 fr. de détournements pour l'un d'eux, il apparaît maintenant que le découvert est supérieur au million ! L'enquête continue.

« 2^{me} pilier »: l'heure de vérité

Le projet de loi fédérale sur la prévoyance professionnelle est en panne devant la commission des Etats. Le système porte en effet la marque de l'époque d'euphorie et de surchauffe où tout paraissait possible. Les commissaires demandent un rapport complémentaire afin de mesurer les possibilités d'une introduction par étapes, compte tenu de la situation économique actuelle.

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 5 et 7.

TOUS LES SPORTS: page 9.

CARNETS DU JOUR-PROGRAMMES RADIO-TV: page 11.

DERNIÈRE HEURE-VAUD ET FRIBOURG: page 13.

OFFRES D'EMPLOIS page 10.

LES IDÉES ET LES FAITS

L'offrande faite à Moscou

Dans sa générosité illimitée, la Suisse vient donc de faire savoir à Moscou qu'elle était prête à accueillir les dissidents soviétiques condamnés tout récemment à de sévères peines de prison et de déportation pour crime de libre opinion.

Des dépêches d'agence d'inspiration officielle nous disent qu'il s'agit d'un geste sans précédent... Il faut espérer qu'il s'agit d'un geste unique qui ne se répètera pas!

Quelle est en effet sa portée pratique? Nulle. Ce geste auguste et naïf ne peut qu'irriter les dirigeants soviétiques qui inviteront notre pays à se mêler de ce qui le regarde et à ne pas s'immiscer dans les affaires d'autrui. Cela s'appelle non-ingérence et c'est, depuis Nicolas de Flue, une politique constante de la Confédération. Elle s'en est jusqu'ici bien portée et devrait s'y tenir.

Les condamnations prononcées à Moscou n'en demeurent pas moins scandaleuses et résonnent comme une gifle aux oreilles de tous les pays qui ont signé les accords d'Helsinki ou qui participent aux négociations sur la limitation des armements nucléaires. Et dire que la Suisse a poussé à la signature de ces accords de coexistence pacifique, comme si l'on pouvait accorder la moindre bribe de confiance aux Soviétiques! Les démocraties sont indécrottables dans ces questions de négociations pacifiques. Nous eumes il y a quelques décennies l'agitation autour du « Mouvement de la paix », qui ne l'a pas apportée du tout au monde et qui a même dérivé sur la guerre froide. Faut-il vraiment persister dans l'erreur et la jobardise?

Pour rafraîchir les mémoires sur ce qu'est la tactique immuable du communisme, sur la politique en zigzags

préconisée par Lénine déjà, sur les reculs nécessaires et les changements de front, citons un texte de Dimitri Manuïlsky, élève du dit Lénine, qui fut longtemps chef du Komintern, puis premier ministre de la République soviétique (mais non libre) d'Ukraine. Il écrivait:

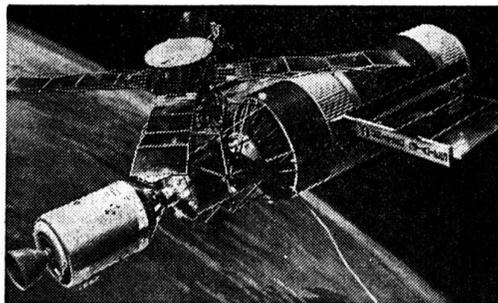
« La guerre à outrance entre le communisme et le capitalisme est inévitable. Aujourd'hui (c'était avant la guerre 1939-1945), nous ne sommes pas assez forts pour attaquer. Notre moment viendra dans vingt ou trente ans. Pour vaincre, il nous faudra un élément de surprise. La bourgeoisie devra être endormie. Nous commencerons donc par lancer le plus spectaculaire des mouvements de la paix qui aient jamais existé. Il y aura des propositions électrisantes et des concessions extraordinaires. Les pays capitalistes, stupides et décadents, coopéreront avec joie à leur propre destruction. Ils sauteront sur la nouvelle occasion d'amitié ».

Aussitôt que leur garde se découvrirait, nous les écraserons de notre poing fermé ».

Peut-on être plus explicite? Ne faudrait-il pas afficher cette déclaration qui garde toute sa valeur dans toutes les chancelleries des pays occidentaux, et vraiment démocratiques? Helsinki fut un bluff monumental, un leurre immense. Faut-il en rajouter pour se créer une bonne conscience, dès lors que la « coexistence pacifique » avec l'URSS est aussi incompatible que le mariage de l'eau et du feu. Ne suffit-il pas d'entretenir avec elle des relations diplomatiques correctes, sans cesser d'exiger une réciprocité à laquelle elle se refuse obstinément?

René BOVEY

Skylab a repris le bon chemin



Skylab: un engin parfois capricieux (Arc)

HOUSTON (AP). - Après plusieurs tentatives infructueuses, les savants du centre spatial de Houston ont réussi mercredi à reprendre le contrôle du vaisseau spatial « Skylab » qui poursuit une course erratique autour de la Terre.

Les Américains ont réussi à placer l'imprévisible laboratoire spatial dans une position favorable au moment où il passait au-dessus de la station des Bermudes. Un signal radio a permis de remettre en marche les gyroscopes de stabilisation de façon que le vaisseau oriente ses panneaux solaires face à l'astre.

La manœuvre a permis d'interrompre les mouvements de roulis et de tangage qui accentuaient la force d'attraction terrestre et menaçaient de précipiter un retour du laboratoire sur Terre.

Les savants vont maintenant étudier le comportement du vaisseau avant de procéder à un nouveau réajustement de trajectoire. Ils veulent éviter d'utiliser le carburant des fusées afin de conserver une marge de manœuvre lors des opérations finales.

Le vaisseau s'était mis à tourner dans tous les sens le 8 juillet dernier à la suite de la coupure de l'alimentation électrique des trois gyroscopes.

Si les techniciens ne parviennent à stabiliser la course de « Skylab », celui-ci risque d'effectuer une rentrée prématurée dans l'atmosphère au printemps prochain.

Sécheresse en Ethiopie

GENÈVE (ATS). - Des dons et secours (notamment des médicaments offerts par la Croix-rouge suisse) d'une valeur de plus de 350.000 fr. ont été reçus par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, à la suite d'un appel lancé en faveur des victimes de la sécheresse et des criquets pèlerins en Ethiopie, selon les rapports envoyés d'Addis-Abeba, la ligue estime au total à 1,65 million le nombre des victimes de la sécheresse en Ethiopie.

Des ballons... pas des OVNI

TRAPANI (SICILE) (AFP) - Le ballon stratosphérique du programme scientifique « Odysée » (Italie, France, Espagne), a pu finalement être lancé jeudi dans la matinée grâce à l'amélioration des conditions météo en Sicile. Le ballon, équipé d'appareils de mesure des émissions galactiques et extragalactiques ainsi que de mesure des rayons X, survolera la Méditerranée à une altitude de 40 kilomètres. Il doit être récupéré ce matin dans le sud-est de l'Espagne. Le ballon pèse 750 kilos. Au départ de Trapani (Sicile), il était gonflé avec 2000 mètres cubes d'hydrogène. Au fur et à mesure de son ascension, il va se dilater pour arriver à un volume de 360.000 mètres cubes.

D'ici à la fin du mois d'août, quatre ballons gigantesques de 360.000 mètres cubes, remplis d'hydrogène, vont dériver au gré des vents à 40 km d'altitude au-dessus de la Méditerranée, entre la Sicile et l'Espagne. Les vacanciers des côtes italiennes, françaises et espagnoles les apercevront peut-être mais ils ne devront pas les prendre pour des OVNI (objets volants non identifiés) surtout s'ils les voient au crépuscule ou la nuit, encore éclairés par le Soleil.

Les vacances chez les autres

Comment les jeunes passent-ils leurs vacances chez les autres? Dans les pays de l'Est? D'où parviennent peu de nouvelles sur les loisirs, méthodiquement organisés, des foules laborieuses et de leur progéniture?

D'une assez longue missive reçue d'une écolière âgée d'une dizaine d'années, qui se trouve en colonie de vacances sur les rives de la Baltique, en Allemagne orientale communiste, se dégage l'impression générale d'un séjour où les jeunes estivants ne risquent pas de connaître l'ennui, générateur de dissipation ou de turbulence.

Conformément à l'épithète à la mode, il s'agit de vacances solidement « structurées ». A sept heures première séance de sport et de gymnastique matinale. Le petit déjeuner est servi à 8 heures. A 9 heures, appel. Dîner à midi. De 13 à 14 heures, sieste. Puis il y a distribution de lait et de gâteau. Le souper a lieu à 17 heures.

La journée se termine à 21 heures: extinction des feux, tout le monde dans les bungalows est couché, en dortoir, lits gignone. « Pour nous endormir, nous nous racontons chaque soir de belles histoires, des contes et des légendes », précise notre jeune correspondante. Dès le début de leur séjour, écolières et écoliers ont participé à un exercice d'alerte et à une marche de nuit.

Comment ces jeunes vacanciers en Allemagne de l'Est passent-ils leurs journées? « Nous faisons souvent des randonnées, le long des côtes abruptes et en forêt. Hier un feu de camp nous a tous réunis sur la plage. Nous apprenons à nous orienter sur une carte géographique et à nous servir du compas. On nous enseigne également les mesures à prendre en cas d'incendie et la façon d'apporter notre aide pour les secours d'urgence en cas d'accident. Nous nous initiions à la connaissance des différentes essences d'arbres. Ce qui nous a le plus amusés, c'est l'enseignement de l'écriture secrète... »

Souhaitons que ces enfants n'aient à s'en servir plus tard que pour échanger de tendres messages.

R. A.

AVIS TARDIFSFr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La personne qui a été vue en reculant son véhicule, alimenter une voiture en stationnement Chrysler Simca 1307 jaune, modèle 1978, est priée de s'annoncer immédiatement, à la gendarmerie cantonale de Peseux, sinon plainte sera déposée.

095269 T



Ce soir à 20 h 30, dans la cour du Château : **ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL**
En cas de pluie : Collégiale
Billets à l'entrée 095278 T

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

Naissances

Marisa et François BRAGHINI-STEIGER ont la joie d'annoncer la naissance de

Alessia
20 juillet 1978

Maternité Landeyeux

Uttins 8
2034 Peseux
091617 N

Aline et Serge ont le grand plaisir de faire part de la naissance de leur petit frère

Cyril
le 20 juillet 1978

Monsieur et Madame A. AUBRY

Maternité Pourtalès

2014 Bôle
093693 N**MONTAGNES****Carnet du jour****La Chaux-de-Fonds**

CINÉMAS
Corso : relâche jusqu'au 2 août.
Eden : fermé jusqu'à fin septembre
Plaza : relâche jusqu'au 2 août.
Scala : 20 h 45 « Les flics aux trousses »

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-Club : 21 h 30-4 heures
Le Scotch : 21 h 30-4 heures
La Boule d'Or : 21 h 30-4 heures
Le Domino : 21 h 30-4 heures
Cabaret 55 : relâche.

Pharmacie d'office : Henry, Léopold-Robert
68, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

Le Locle

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie d'office : Coopérative, 6, rue du Pont, jusqu'à 21 h ; ensuite, tél. 117.

EXPOSITION. — Grand-Cachot-de-Vent : « Evviva Corsica ».

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 16.7 Annoscia, Sandra, fille de Carmelo, Marin-Epagnier, et de Vincenta Isidora, née Mariblanca. 17. Frochoux, Céline, fille de Gérard-Pierre-Marie, Neuchâtel, et de Heidi, née Lüthi; Rochat, Aurélie-Alice-Anne, fille de Claude-Alain, Neuchâtel, et de Chantal, née Riboulin. 18. D'Aloisio, Nicole, fille de Gabriele, Lignières, et de Jacqueline, née Walther.

MARIAGE CÉLÈBRE. — 20.7. Luong, Minh Duc, et Nguyen, Ai Lieu, les deux à Saint-Blaise.

DÉCÈS. — 14.7. Fallet née Ischer, Rosine-Barbe, née en 1890, Neuchâtel, veuve de Fallet, Paul-Louis.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain

CCAP
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
Agence générale de Neuchâtel
Rue du Môle 1 Case postale 424 2000 Neuchâtel Tél. 238 25 49 94

060366 R

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Auguste Boenzli-Grünenwald, à Boudry;
Monsieur Jean-Pierre Boenzli, à Peseux et sa fiancée;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Boenzli;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur Ernest Grünenwald, à Echandens,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Auguste BOENZLI

leur bien cher époux, papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, parent et ami, survenu dans sa 71^{ème} année.

2017 Boudry, le 20 juillet 1978.
(Rue Louis Favre 33).

L'incinération aura lieu samedi 22 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Prière de ne pas faire de visites

Ne pas envoyer de fleurs, mais penser à la Sœur Visitante de Boudry

CCP 20 - 6282

ou à la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature

CCP 20 - 7701

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

091610 M

Le chœur d'hommes «L'Echo de l'Areuse» de Boudry a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Auguste BOENZLI

membre dévoué de la société.
Nous garderons de cet ami le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

091611 M

Aimez-vous les uns, les autres comme je vous ai aimés.
Jean 13 : 34.

Madame Edith Longhi et ses enfants Marcel, Marc et Jean-Marie, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Wilfried-Pierre Gindraux-Baeriswyl et leurs enfants Christian et Alain, à Bruxelles;
Madame veuve Josette Gindraux-Chouard, ses enfants Pierre, Claude, Hans et Roland, et ses petits-enfants, à Neuchâtel;

ainsi que les familles Gindraux, Foulon, Vaucher, Bourquin, Jeanmair, parentes et alliées, en Belgique et en Suisse, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Louis GINDRAUX-FOULON

entrepreneur de jardin
né aux Bayards, le 1^{er} mars 1890

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, le 20 juillet 1978, dans sa 89^{ème} année, après une courte maladie.

Le service funèbre suivi de l'inhumation se déroulera au cimetière d'Uccle, à Bruxelles.

Le culte sera célébré à la chapelle de l'Institut médico-chirurgical, 134, rue Marconi, à Forest, le lundi 24 juillet, à 14 h 30.

Adresse des familles:
Madame Edith Longhi,
Gouttes-d'Or 19, Neuchâtel.
Monsieur Pierre Gindraux,
rue des Carmélites 115, Uccle,
Bruxelles (Belgique).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

091618 M

Madame Adèle Veuve, à Landeyeux; Monsieur et Madame Robert Veuve-Monge, à Neuchâtel;
Madame Madeleine Moret-Veuve, à Fenin;

Mademoiselle Francine Moret et son fiancé Monsieur Bernard Dubuis, à Fenin; Madame Blurette Pantillon, sa dévouée compagne, à Peseux, et famille;
Les enfants et petits-enfants de feu Albert Heer,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Marcel VEUVE

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 71^{ème} année, après une courte maladie.

2034 Peseux, le 19 juillet 1978.
(Rue de Neuchâtel 45).

J'ai appris à être content de l'état où je me trouve.

Phil. 4 : 11.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 22 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

091612 M

Tes souffrances sont finies, cher époux et papa, repose en paix.

Madame Bernard Jeanneret-Labourey et ses enfants, à La Brévine:

Mademoiselle Patricia Jeanneret,
Mademoiselle Edith Jeanneret,
Mademoiselle Monique Jeanneret,
Yves et Pascal Jeanneret;
Monsieur et Madame Maurice Jeanneret-Dellenbach, à La Brévine et leurs enfants:

Monsieur et Madame Maurice Jeanneret et leurs fils, à Hauterive (NE),
Monsieur et Madame Robert Jeanneret et leurs enfants, à Fleurier,
Madame veuve Jean-Pierre Currit-Jeanneret et ses filles, à Fleurier;

Monsieur et Madame Léon Labourey, leurs enfants et petits-enfants, à Morteau et Pontarlier,
ainsi que les familles Jeanneret, Dellenbach, Maire, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Bernard JEANNERET

leur cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, le 19 juillet, dans sa 46^{ème} année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

2125 La Brévine, le 19 juillet 1978.

Maintenant donc ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, la charité; mais la plus grande de ces choses, c'est la charité.

I Corinthiens 13 : 13.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, le samedi 22 juillet.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière, La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Le Déplan, 2125 La Brévine.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

091613 M

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Pierre Perrinjaquet-Grosjean et ses enfants : Monsieur et Madame André Rappaz-Perrinjaquet, à Martigny; Mademoiselle Anne-Lise Perrinjaquet, à Martigny; Monsieur et Madame Georges Perrinjaquet à Bôle et leurs enfants, à Neuchâtel et Boudry;
Monsieur et Madame Henri Perrinjaquet, à Balainvilliers, près de Paris; Monsieur et Madame Léon Martin-Perrinjaquet, à Môtiers et leurs enfants, à Neuchâtel et Morgins;
Monsieur et Madame Jean Perrinjaquet, à Serrières et leurs enfants, à Boudry et Riva (Italie);
Madame et Monsieur Armand Graber-Fatio, à Buttes;
Monsieur et Madame Charles Grosjean, à Genève et leurs enfants, à Genève;
Madame et Monsieur Martial de Jonckheere, à Buttes et leurs enfants, à Nyon et Genève;

Monsieur et Madame Marcel Fatio, à Fleurier et leur fille, à Peseux;
Monsieur André Fatio, à Sainte-Croix et ses fils, à Vuiteboeuf et Sainte-Croix, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur

Pierre PERRINJAQUET

Agent général à la Rentenanstalt

leur très cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection dans sa 60^{ème} année, le 10 juillet 1978, à Calpe (Espagne).

Jésus dit : « Vous êtes maintenant dans l'affliction : mais je vous verrai à nouveau, votre cœur se réjouira et cette joie nul ne vous la ravira ».

Jean 16 : 22.

Le culte sera célébré en la chapelle protestante de Martigny, le samedi 22 juillet 1978, à 14 heures.

Le défunt repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg où la famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : 1920 Martigny, Les Glariers N° 5.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

095080 M



Les parents, amis et connaissances, font part du décès de

Monsieur

Alcide RUEDIN

survenu dans sa 69^{ème} année.

2000 Neuchâtel, le 19 juillet 1978.
(Fbg du Lac 31).

L'enterrement aura lieu à Porrentruy, le samedi 22 juillet, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

091608 M

Sa vie fut toute de bonté.

Madame John Cruchet;
Monsieur et Madame Georges Gremaud-Cruchet et leurs enfants :
Monsieur et Madame Michel Gremaud-Clerc,
Monsieur Jean-Pierre Gremaud,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

John CRUCHET

retraité CFF

leur très cher époux, papa, grand-papa, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 81^{ème} année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 20 juillet 1978.
(Fahys 69).

Maintenant, ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour.

L'enterrement aura lieu samedi 22 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 13 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

091608 M

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame

Emma GRANDJEAN

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

L'office de trentième sera célébré le dimanche 13 août, à 10 heures, en l'église de Delley.

095304 X

La famille de

Monsieur

Jean CALAME

profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, juillet 1978.

095295 X

Très touchée de toutes les marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur

André VUITEL

exprime à chacun sa reconnaissance et ses remerciements sincères.

Bevaix, juillet 1978.

093030 X

REMERCIEMENTS

Madame Verena Wicky et ses enfants,

profondément touchés et réconfortés des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de leur cher et inoubliable époux et père

Monsieur Maurice WICKY

remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur grand chagrin par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, leurs dons à l'œuvre de la Sœur visitante ou à d'autres institutions de bienfaisance ainsi que leurs dons de messes.

Notre reconnaissance va tout particulièrement à Monsieur le D^r Aubert, aux médecins et au personnel soignant de l'hôpital Pourtalès de leur dévouement, à Monsieur l'abbé Vogt de ses paroles réconfortantes, aux orateurs de l'ACMN, de la SFM et de la société de musique « La Cécilienne » qui ont si bien su retracer sa vie toute vouée à la cause de la musique.

Nous remercions également du fond du cœur toutes les délégations de leur participation à l'ensevelissement, particulièrement les comités et les membres de l'ACMN, de la SFM, de l'AVMN, de la SSMI, du TCS, de l'APR du Landeron et de Neuchâtel, de la Société de développement du Landeron, de la LSRC, de la Fête cantonale des musiques aux Geneveys-sur-Coffrane, de la Fête fédérale de Bienne, de l'Association des Carabiniers du Vignoble, des Contemporains de 1912 du Landeron et de Neuchâtel et des Associations cantonales des musiques romandes et suisses.

Un merci tout spécial aux nombreuses délégations avec leurs bannières respectives, aux musiciens du Landeron et du district de Neuchâtel.

2525 Le Landeron, juillet 1978.

092618 X

Les gagnants de notre concours des pronostics du «Mundial»

Les deux premiers prix de notre grand concours de pronostics du «Mundial» ont été remis aux heureux gagnants par M. Robert Aeschelmann, directeur de la FAN-L'Express (au centre) : M. Maurice Storrer, à gauche a reçu un téléviseur couleur-télécommande, avec le sourire de M^{me} M. Vauthier, à son côté, au nom de la Maison Jeanneret & Cie. M. Gaston Chevillat, à droite, a pris possession d'un vélo de course dix vitesses en présence de M^{me} J.-P. Ritschard, cycles, à sa droite.

FAN L'EXPRESS**BULLETIN D'ABONNEMENT**

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'au 30 septembre 1978 pour Fr. 24.50

* jusqu'à fin décembre 1978 pour Fr. 54.—

* MON ABONNEMENT EST RENOUEVABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom :

Prénom :

N° et rue :

N° postal :

Localité :

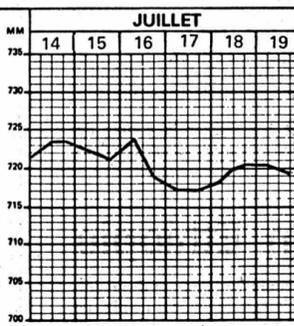
Signature

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée
affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS

Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN**PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL**

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'affaire des fonctionnaires d'Etat indélicats Le découvert dépasse maintenant largement le million de francs!

— Dans l'affaire des fonctionnaires d'Etat indélicats, nous a expliqué le juge d'instruction I à Neuchâtel, M. Jean-Pierre Kureth, qui est à peine rentré de vacances, nous avons convenu avec l'Etat que nous ne publierions pas un communiqué immédiatement, mais plus tard, lorsque les investigations seraient suffisamment avancées. Or, l'Etat a pris les devants et, sans me consulter — ce n'était d'ailleurs pas nécessaire — convoqué la presse pour une séance d'information...

Le 8 juin en effet, les conseillers d'Etat Rémy Schlaepfy, chef du département des finances, et Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, révélaient aux représentants des différents organes de presse que l'Etat venait d'être la victime d'une imposable escroquerie. Plusieurs centaines de milliers de francs s'étaient « envolés ». Les responsables? Deux fonctionnaires agissant séparément. Rappelons donc les faits: R.B., caissier à la préfecture des Montagnes, s'était approprié plusieurs dizaines de milliers de francs en prélevant des impôts à la source. Mais le cas de D.C., 42 ans, préposé au bétail et à la viticulture au secrétariat du département de l'agriculture, semblait nettement plus grave et sérieux. Le 8 juin, les autorités cantonales laissaient entendre, alors que le dossier de l'affaire avait déjà été transmis au juge d'instruction, que le personnage avait fait main basse sur une somme supérieure à 600.000 francs!

huit ans, conservait l'argent encaissé de main à main auprès des éleveurs, sommes provenant d'une partie des subsides touchés pour l'amélioration du bétail. Parallèlement, il puisait dans la caisse des subventions destinées à la reconstitution du vignoble.

Ce fonctionnaire avait en effet été périodiquement chargé de verser l'argent dû aux viticulteurs par la caisse cantonale. D.C. servait donc d'intermédiaire entre cette dernière et les propriétaires ayant planté de la jeune vigne. Le reste est facile à imaginer. Le fonctionnaire indélicat grossissait volontairement la somme qui devait prétendument revenir aux vigneron, mais s'appropriait la différence en falsifiant les reçus. Comme aucune vérification n'était opérée entre l'Etat et les propriétaires de vignes, on comprend que ce manège ait pu se poursuivre pendant des années!

UN « TROU » SUPÉRIEUR AU MILLION

L'enquête se poursuit donc. Mais un fait nouveau est apparu tout récemment. Alors que l'on supputait le montant total des malversations de

D.C. à quelque 600.000 fr., il est désormais hélas certain qu'on était bien au-dessous de la réalité!

— C'est exact, admet le juge d'instruction Kureth. Le « trou » est supérieur au million! Mais s'agit-il d'un million, 200, 400, 600 ou 800.000 francs? Cela, je ne peux bien évidemment pas encore le préciser. Les investigations se poursuivent. Quand elles seront terminées et que nous serons parfaitement au clair sur les agissements de D.C., un communiqué sera publié.

On le voit, l'escroquerie prend des dimensions considérables. Le mérite de cette découverte revient essentiellement aux enquêteurs. Grâce à leur travail infatigable, minutieux, ils ont certainement poussé D.C. dans ses derniers retranchements. Harcelé de questions judicieuses, confronté quotidiennement à des preuves littérales accablantes, D.C. n'a pas pu faire autrement que de se « mettre à table ».

SANS ÉQUIVOQUE

Toutefois, les paroles du juge d'instruction sont sans équivoque: « les investigations se poursuivent ». Est-ce à dire que D.C. n'a pas encore « craché tout le morceau »? Probablement... Mais on peut être certain d'une chose: le juge d'instruction ne se contentera pas « d'à peu près »! Découvert, confondu, D.C. ne pourra démentir pas nier l'évidence.

La tâche du juge d'instruction est bien délicate en considérant le fait que la confiance dont jouissent les fonctionnaires de l'Etat dans leur travail est quasiment illimitée. « Etait », devrait-on dire maintenant. Car après s'être fait subtiliser largement plus d'un million de francs (les détournements du caissier de la préfecture des Montagnes y compris) en quelques années, n'importe quel gouvernement deviendrait échaudé! On le serait à moins d'ailleurs...

D'AUTRES RÉPERCUSSIONS?

En effet, cela doit être terriblement vexant et déprimant de se dire que le système qui soi-disant offrait les garanties nécessaires contre de tels agissements, qui a été appliqué durant des décennies à la satisfaction de tous; que ce système était loin d'être infailible! Qu'il suffisait qu'un ou deux fonctionnaires, personnages considérés jusqu'alors comme insoupçonnables puisque triés sur le volet, introduisent un grain de sable dans ce rouage qui paraissait si bien huilé, pour que toute la machine batte de l'aile!

Cette retentissante affaire d'abus de confiance et d'escroquerie connaît-elle d'autres répercussions? Certains hauts fonctionnaires cantonaux seront-ils pris à partie pour avoir fait montre de trop de tolérance? C'est possible... J. N.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Le monokini exhibitionniste!

« Monsieur le rédacteur en chef, La lettre sur le monokini féminin et signée d'une de vos lectrices appelle quelques commentaires de la part de celles (fort heureusement très nombreuses) qui ont encore le respect d'elles-mêmes... et surtout des autres.

Il ne faudrait pas à tout prix vouloir confondre personnalité, libéralisations féminines et autres sottises de même farine avec impudeur et exhibitionnisme. Toutes ces grandes phrases qui tentent à nous faire croire que nous sommes des demeurées parce que nous n'apprécions pas cet étalage de chair, ne nous impressionnent pas.

« Le naturel » a bon dos! C'est bien sous le couvert de mots sans fond et sans surface dont se gargarisent certaines femmes qui, en fait, ne pensent qu'à s'exhiber en public, qu'elles voudraient nous faire avaler toutes leurs pilules. Il y a les camps de nudistes pour celles qui veulent bruir intérieurement. De quel droit imposent-elles leurs seins et leurs fesses à tous ceux qui n'ont aucune envie de les voir et pour qui le mot pudeur signifie encore quelque chose?

Les plages, les piscines sont destinées au public qui comprend les familles avec leurs enfants. Eh oui, même en 1978, beaucoup de parents essaient encore d'inculquer à leurs enfants un sens moral de la vie, la pudeur et le respect de soi-même et

des autres. Nos jeunes sont sans cesse agressés par la sexualité, la pornographie, la violence, faut-il encore leur imposer la nudité?

Il ne s'agit nullement d'être rétrograde ou évolué, il s'agit tout bonnement d'une question de tact et d'éducation. Au contraire de ce que de telles « évoluées » peuvent affirmer, il est des plus regrettables (Vénus de Milo ou non), que nos jeunes gens n'aient plus rien à découvrir. L'amour qu'on met actuellement à toutes les sauces infectes, l'amour, le vrai, le seul, qui ne peut aller de pair qu'avec le respect de la femme, aurait tout à y gagner et reprendrait enfin toute sa dimension.

Les seins (ni aucune autre partie du corps) ne sont dégoûtants. Il n'en reste pas moins vrai qu'ils sont étroitement liés à la sexualité et le fait de les exhiber ne peut que troubler les hommes, jeunes gens et jeunes garçons, à moins de les châtrer tous! Un exhibitionniste pris sur le fait est mis à l'ombre. Et malgré toutes les grandes phrases de ces dames sur les saines mœurs soi-disant modernes, des seins et des fesses imposés aux regards du public ne sont rien d'autre que de l'exhibitionnisme autorisé. Quant à tourner l'œil d'un autre côté...

Puëdiquement vôtre
Simone Haeblerli
Neuchâtel

PENDANT DES ANNÉES!

D.C., dont les malversations s'étaient poursuivies durant plus de

(II) Notre enquête sur les objets volants non identifiés D'autres civilisations dans l'univers?

Les OVNI: mythe ou réalité? Nous avons abordé la question dans le cadre d'une large enquête (voir la « FAN » d'hier).

Dans le « Dossier secret des OVNI » (éditions de Vecchi) publié par A. Schneider et H. Malthaner, on mentionne un rapport émanant d'un spécialiste du contrôle aérien américain qui, au cours de ses 30 années de service, a passé plus de 60.000 heures devant l'écran de son radar. L'armée lui avait confié la mission secrète d'interpréter toutes les images d'OVNI repérées au radar et de transmettre ces rapports strictement confidentiels à l'Air Defense Command (ADC).

Le cas le plus troublant se déroula dans la région de Calgary, au Canada. Les stations radar repèrent trois OVNI qui volaient lentement vers l'Etat de Washington. La surveillance

aérienne américaine fut aussitôt alertée. Un chasseur supersonique, en contact radio avec les radars, fut dépêché sur les lieux. Bientôt, il fut en vue des OVNI à 5000 mètres d'altitude. Quelques secondes plus tard, le pilote lança le message de détresse: « May day! (SOS). Au même instant, l'écho de son avion disparut des écrans de radar. Un avion de sauvetage se porta à son secours, mais aucun débris de l'appareil ne fut retrouvé. Cet événement ne fut jamais relaté dans la presse.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL: L'OPINION DU DIRECTEUR

Que pense-t-on à l'Observatoire cantonal du chef-lieu des OVNI? Nous en avons discuté avec son directeur, M. Jacques Bonanomi. Ce dernier nous a fait part de son opinion en tant qu'expert:

— Sur le plan purement scientifique, une question se pose: a-t-on jusqu'ici réellement observé des objets volants non identifiés? Nous répondons: NON!...

Pour les savants, il s'agit, avant de se prononcer, de « mesurer », de vérifier, de prouver. Or, jusqu'ici, du moins à l'observatoire cantonal, à la suite d'appels téléphoniques ou de témoignages provenant de la région, les vérifications effectuées ont toujours apporté une explication naturelle: — Il faut souligner que nous n'avons pas beaucoup de temps disponible pour ce genre de travail. Néanmoins, nous avons constaté chaque fois une explication naturelle de phénomènes connus: avions équipés de lumières particulières, satellites, ballons atmosphériques, etc...

Notre interlocuteur a tenu également à exprimer son opinion à titre personnel:

— L'homme, malgré les progrès de la science et de la technique, a encore beaucoup de choses à découvrir. Les OVNI, les extra-terrestres? Personnellement je pense qu'ils existent probablement. Mais comment le prouver dans le domaine scientifique?...

Nous partageons cette prise de position. Qui aurait dit, il y a un siècle, que l'homme irait sur la Lune? Notre planète ne détient pas la vérité universelle. Il est possible de penser que d'autres civilisations, supérieures ou inférieures à la nôtre, existent ailleurs. L'Israélien Uri Geller, en 1974, a affirmé: « Je suis persuadé qu'il existe d'autres civilisations dans l'univers. Des êtres, dont l'intelligence est supérieure à la nôtre, cherchent depuis longtemps à entrer en relation avec nous. Ils se servent de moi pour prouver leur existence et pour nous préparer à leur arrivée ».

Une telle déclaration n'a rien à voir avec la science. Elle témoigne cependant que nombreux sont ceux qui se posent des questions sur l'existence des OVNI et d'autres civilisations. Nous y reviendrons.

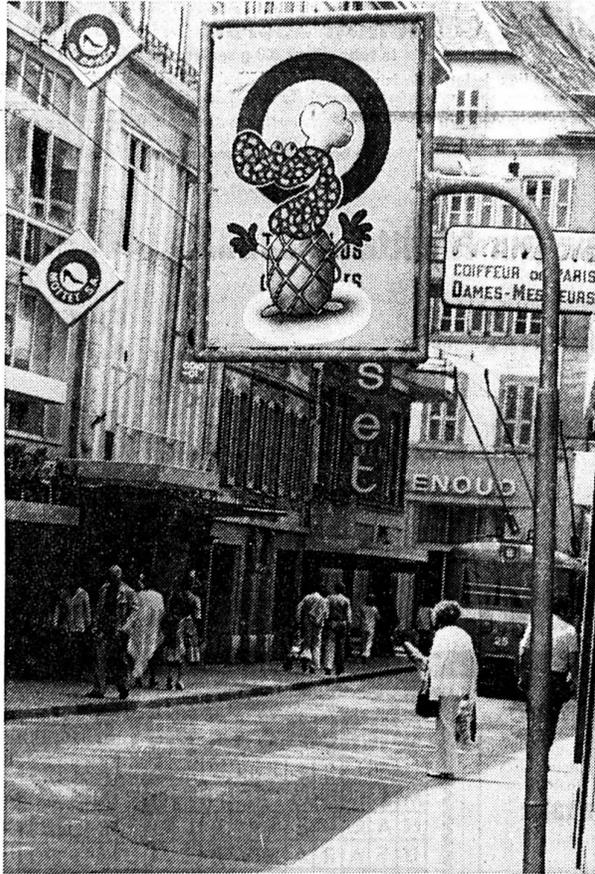
(A suivre) Jaime PINTO



Collision

• Hier, peu après midi, au volant d'une voiture, M.S.P., de Neuchâtel, quittait une place de stationnement à la hauteur du N° 5 de la rue de la Rosière. Au cours de cette manœuvre, sa voiture est entrée en collision avec celle conduite par M.M.C., de Neuchâtel. Dégâts.

Interdiction... Mais de quoi?



Qu'est-ce que cela signifie?

(Avipress J.-P. Baillod)

• QUI prétendait que Neuchâtel était devenue une ville morte depuis que les vacances ont débuté? Si effectivement un grand nombre d'habitants du chef-lieu sont allés chercher du soleil sous d'autres cieux, ceux qui sont restés comptent peut-être parmi les plus malicieux! Qu'on en juge: depuis lundi, le panneau d'interdiction de circuler placé à l'entrée est de la rue Saint-

Maurice n'est quasiment plus visible. Un farfelu s'est en effet amusé à coller sur le panneau un dessin humoristique du plus bel effet.

Ce qui n'empêche bien sûr pas les véhicules des TN — les trolleybus sont les seuls autorisés à emprunter cette rue — d'assurer régulièrement leur service!

Les conducteurs des lourds véhicules nous ont avoué qu'ils ne comprennent toujours pas la signification d'un tel emblème. Et ils ne sont pas les seuls!... Alors, si l'auteur de cette farce voulait bien préciser quel but il espérait atteindre en agissant de la sorte...

MONTAGNES

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT Motocycliste blessé

Hier vers 16 h 30, M. G.T., de Dron (Pays-Bas) circulait du Cachot en direction du Cerneux-Péquignot; au lieu-dit « Le Bas du Cerneux », il n'a pas respecté le signal stop et sa voiture a coupé la route à la motocyclette conduite par M. Michel Mikailoff, âgé de 23 ans, domicilié à Corcelles, qui arrivait de la route principale de La Brévine. Une collision s'ensuivit; blessé, le motocycliste a été transporté à l'hôpital du Locle au moyen d'une ambulance.

AUVERNIER

La vie religieuse

(c) En l'absence du pasteur, en vacances, le culte a été présidé à Auvernier ces trois derniers dimanches, successivement par les pasteurs Miaz, Loup et Quinche.

Ce dernier culte a été enrichi musicalement par M. Bernard Borel à la clarinette, accompagné à l'orgue par M^{me} M. DuPasquier. L'auditoire, malheureusement clairsemé, a beaucoup apprécié cette musique.

Un site admirable: la Fruitière de Bevaix

La Fruitière de Bevaix, située à 1432 m d'altitude, avec ses immenses forêts, ses pâturages accueillant une cinquantaine de génisses, est un des plus beaux sites des hauteurs du Littoral, heureusement encore ignoré par le tourisme de masse.

La commune qui est propriétaire du lieu, a consacré environ 55.000 fr. à des rénovations heureuses: réfection de façades, de portes, de fenêtres, du logement du « berger », aménagement d'une salle à manger rustique avec cheminée.

UNE BELLE AMBIANCE

Le nouveau berger-tenancier, M. Carlos Carcani, après avoir roulé sa bosse à travers le monde a trouvé ici ce qu'il recherchait: la nature, une vie paisible, des contacts humains quotidiens.

Il suffit de parcourir son livre d'or illustré: « Pas de soleil, tant pis! L'ambiance est si bonne et la croûte au fromage si savoureuse, qu'on se sent plein de « soleil ». Nous y reviendrons. Pour le « patron », pour la beauté du site, la qualité de l'accueil.

L'autre jour, malgré le temps maussade, nous avons fraternisé avec des clients de passage dont l'un, pourtant de Boudry, ne connaissait pas le lieu. Leurs impressions?

— Nous venons en premier lieu pour rencontrer le berger qui a toujours des anecdotes savoureuses à raconter. Puis, pour la montagne. Le berger? Il s'agit de savoir se faire adopter par lui, son fameux « sombrero » mexicain et l'encourager à mijoter un bon plat...

— Je suis ici pour la première fois. Malgré la fuite du soleil, le brouillard, c'est formidable. Que de belles excursions à pied à réaliser à quelques minutes en voiture de Bevaix...

— Ici, c'est la découverte de la nature, un climat familial. Depuis quatre ans, je suis fidèle au lieu, à la faune, aux champignons, aux rencontres imprévisibles...

LA PAROLE AU BERGER

M. Carcani vit ici depuis deux ans. Il se lève à l'aube et profite des moments de « creux » pour faire de longues promenades, s'occuper des génisses et surtout admirer le gibier:

— J'ai découvert une famille de lynx. Ce sont de gentilles bêtes qui généralement fuient l'homme. J'aime également observer les bouquetins, les cerfs, les martes, les blaireaux, les marccassins, les lièvres, les milans, les coqs de bruyère et d'autres oiseaux en voie de disparition. Mais pour admirer

ce spectacle, il faut se lever tôt ou attendre le coucher du soleil...

La Fruitière accueille également des hôtes de passage, notamment des Français, des Allemands sans compter les Confédérés, les écoliers, les marcheurs:

— Ils repartent toujours émerveillés. Ici, personne n'a le temps de s'ennuyer, à condition d'aimer la nature et la cuisine campagnarde simple, mais savoureuse...

La bergerie, datant du 18^{me} siècle, est désormais un lieu de rencontre et de détente disant que Bevaix a d'autres atouts touristiques que le lac, le port de plaisance et le vignoble:

— Nos hôtes aiment parler, poser des questions sur le gibier, se promener longuement, « boire », en dehors du verre de l'amitié, un grand bol d'air pur...

M. Carcani ne connaît pas de clients « pénibles »:

— Ici, ils se sentent en famille. Chacun a son caractère. Il faut s'y adapter. Je suis un homme heureux. J'ai trouvé à la Fruitière un site admirable, un travail varié, la satisfaction procurée par la nature et une vie saine. Oui, la commune a bien fait de rénover le lieu et je suis un homme heureux... J. P.



Un site merveilleux: la Fruitière de Bevaix

(Avipress J.-P. Baillod)

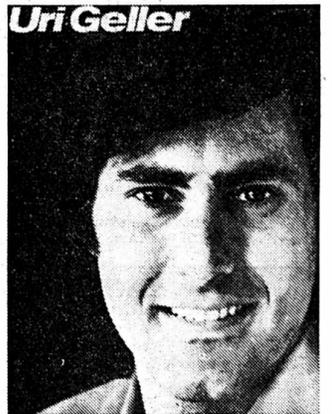
Au législatif de Vaumarcus: SAIOD et baraque forestière

De notre correspondant: Convoqué en séance extraordinaire, le législatif de Vaumarcus avait à se prononcer sur l'adoption de la convention à la SAIOD. Il faut rappeler que dans sa séance du 20 mai, le Conseil général avait adopté la convention, toutefois sous plusieurs réserves très précises. Or, ces réserves n'ayant pas été acceptées, toute la question a fait l'objet d'un nouvel examen entre l'Etat et les autorités de la commune. Le rapport présenté par le Conseil communal conclut à l'acceptation sans réserves de la convention ce qui fut admis par le Conseil général.

Aux divers, étant donné les faux bruits qui circulaient dans la population au sujet de la mise en place d'une baraque forestière, l'exécutif s'est vu dans l'obligation de donner des précisions. Un ou des citoyens, qui restent naturellement dans l'anonymat, avaient informé la gendarmerie que le

règlement n'avait pas été observé pour la mise en place de ladite baraque, savoir pas de mise à l'enquête ni autorisation de l'Etat. C'est sans avoir pris au préalable des renseignements soit auprès du Conseil communal ou auprès de l'administration communale que plainte avait été déposée par le caporal de gendarmerie. Naturellement, une enquête fut ordonnée par le président du tribunal. Or, il s'avéra que tout avait été fait bien en ordre, soit mise à l'enquête et autorisation de l'inspecteur des forêts.

Cette baraque au surplus ne pouvant gêner personne, on ignore les motifs qui ont incité ces citoyens à déclencher cette affaire. Chercher noise au Conseil communal ou jouer un bon tour au caporal de gendarmerie? Dans l'un et l'autre des cas, c'est chercher à nuire aux autorités responsables de la gestion ou aux agents responsables du maintien de l'ordre.



Uri Geller: « Les extra-terrestres essaient d'entrer en contact avec nous ».

PROCHAINEMENT: DES OVNI DANS LE CANTON?

IMMEUBLES

TERRAINS

équipés, bien situés, à VENDRE
Saint-Aubin - Gorgier - Sauges.

S'adresser à MULTIFORM S.A.
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

094700-1

A vendre, à Saint-Blaise,

MAGNIFIQUE
ATTIQUE

surface habitable environ 170 m²,
terrasse de 45 m². Cuisine bien agencée.
Place de parc couverte. Vue sur le lac,
les Alpes et le Vignoble. Disponible tout de suite.

Hypothèque à disposition.

RÉGENCE S.A., tél. (038) 25 17 25,
rue Coulon 2, 2001 NEUCHÂTEL.

095025-1

À VENDRE
à l'ouest de Neuchâtel, quartier des
Charmettes

maison familiale
de 3 appartements

belle vue.

Terrain arborisé. Fr. 250.000.—

Adresser offres écrites à DJ 1627
au bureau du journal.

092617-1

Je cherche à acheter

PETIT IMMEUBLE

de 2 ou plusieurs appartements.
Littoral neuchâtelois.

Adresser offres écrites à EK 1628
au bureau du journal.

093019-1

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE LAUSANNE

Atelier de serrurerie
et constructions métalliques
Meubles de bureau

Judi 27 juillet 1978, de 9 h à 11 h 30 et dès 14 h, à l'atelier de la société Pierre ROD S.A.,
rue de l'Industrie 1, à Renens, il sera vendu aux enchères publiques, au comptant et sans
garantie, les biens suivants:

Atelier:

Cisaille BEYELER, modèle C 3100 x 6 mm, presse à plier BEYELER, modèle P 110 x 3100 mm avec outil standard et butée arrière motorisée, presses à redresser, enclumes, marteau pilon, cisaille, pointeuse SCHLATTER, horloge de timbrage ISGUS, meule à ruban et à disque, scies circulaires pour aluminium, établis avec étaux et lista, servantes, perceuses à colonne, pileuse GRESSEL, bonbonne à propane + accessoires, palans, cintreuse MINGORI, tour GEMA, scie alternative avec moteur STANDARD, électrodes, scie circulaire automatique MEXICO, perceuses-frappeuses, réducteur de vitesse SCHAUB, sauteuse, postes à souder, outillage, ainsi que des lots de serrures, vis, clous, écrous, fer, aluminium, etc.

Bureau (vente l'après-midi)

Meuble à tiroirs BIGLA, bureau, tables de dactylo, machine à calculer OLYMPIA, machine à écrire électrique OLYMPIA, table à dessin, vestiaire.

094264-E

A LOUER

LA NEUVEVILLE, ch. de la Réclie 2-2d
à louer tout de suite ou pour date à
convenir

appartements
de 3, resp. 4 pièces

LOYER: Fr. 435.—, resp. 533.—,
charges comprises,
confortable, cuisine agencée, balcon,
antenne TV collective, place de jeux.

Pour visiter:
Tél. (038) 51 10 89 ou 51 28 17.
IMMOTEST S.A., Bienne.

094626-G

A louer, rue des Sablons 45, Neuchâtel,

BEAU 1 PIÈCE

tout confort, cuisine agencée, salle de bains,
balcon.

Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Tél. 21 11 71.

094404-G

A louer à Fenin,
dès le 1^{er} octobre 1978,

magnifique appartement
mansardé

de 1 1/2 pièce avec poutres apparentes,
cuisine équipée, ventilation,
lave-vaisselle, etc., balcon + place de
parc. Dans quartier résidentiel.
Location mensuelle Fr. 335.—
+ charges.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59.

095621-G

Gouttes-d'Or 17,
2000 Neuchâtel

4 pièces, 552 fr.

charges comprises; libre dès le
1^{er} juillet 1978.

Boxes dans garage collectif à 70 fr.

Téléphoner au 25 07 14,
dès 18 heures.

085939-G

1 appartement
de 2 1/2 pièces

3^{me} étage, vue magnifique,
Fr. 429.—, charges comprises.

Tél. (038) 24 56 93, heures des repas.

089705-G

A louer à Neuchâtel

dans quartier tranquille avec verdure et
vue, magasins à proximité:

chambres indépendantes
Fr. 104.70, ch. comprises

studios avec cuisine et balcon
Fr. 278.40, ch. comprises

2 pièces avec balcon
Fr. 359.50, ch. comprises

3 pièces avec balcon
Fr. 442.—, ch. comprises.

Pour visiter:
M^{me} de Marco, Chasselaie 11,
Neuchâtel, tél. 24 57 73.

Pour traiter: Service Immobilier
Baloise, pl. Pépinet 2, Lausanne,
tél. (021) 22 29 16.

095491-G

A louer, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel,
appartement de 2 pièces

Prix de location mensuelle: Fr. 369.—,
charges comprises.

Pour visiter: Tissot, concierge, téléphone (038) 25 16 08.

095400-G

A louer,
rue du Rocher 36,

très joli studio

tout confort.
Loyer mensuel
Fr. 262.— + charges.

Libre dès le
24 septembre.

Pour visiter:
M^{me} Jost,
concierge,
tél. 24 12 93.

Pour traiter:
Banque
PIQUET & Cie
Service
des Gérances
Yverdon.
Tél. (024) 23 12 61,
interne 41/42.

095399-G

LE LANDERON

A louer, pour fin
septembre, près du
lac, dans quartier
tranquille et enso-
leillé

Spacieux
appartement
de 3 1/2 pièces

cuisine agencée.
Loyer Fr. 473.—
+ charges.

Etude Ribaux et
von Kessel.
Avocats et Notaires.
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

092568-G

A louer à Neuchâtel
(rue des Parcs)
pour le

24 septembre 1978

2 1/2 PIÈCES
Fr. 323.— confort
charges comprises.

3 PIÈCES
Fr. 322.— confort
charges comprises.

3 1/2 PIÈCES
Fr. 409.— confort
charges comprises.

Gérance
Bruno Müller,
Neuchâtel.
Tél. 24 42 40. 095733-G

A louer, pour fin
septembre, dans
petit immeuble
locatif

APPARTEMENT
DE 3 PIÈCES

avec tout confort
et agencement.
Loyer Fr. 560.—
+ charges.

Etude Ribaux et
von Kessel.
Avocats et Notaires.
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

092569-G

A louer pour date à convenir
APPARTEMENTS

Loyers mensuels avec charges
comprises.

BOUDRY
fbg Ph.-Suchard 30

1 1/2 pièce - dès Fr. 296.—

2 1/2 pièces - dès Fr. 387.—

3 1/2 pièces - à Fr. 482.—

Places de parc dans garage collectif
Fr. 45.—

Pour visiter:
M. Kissling, tél. 42 40 21.

BOUDRY
rue des Cèdres 8-10

3 1/2 pièces - à Fr. 530.—

4 1/2 pièces - à Fr. 646.—

Places de parc dans garage collectif
Fr. 45.—

Pour visiter:
M^{me} Schneider, tél. 42 34 06.

BOUDRY
rue de la Gare 33

3 pièces à Fr. 346.—

Pour visiter:
M^{me} Duzet, tél. 42 33 29.

COLOMBIER
chemin des Saules 5-9

2 pièces Fr. 301.—

2 1/2 pièces - Fr. 365.—

Pour visiter:
M. Roos, tél. 41 18 08, dès 18 heures.

COLOMBIER
chemin des Saules 17

2 1/2 pièces dès Fr. 326.—

Pour visiter:
M. Duvanel, tél. 41 12 76.

COLOMBIER
rue de la Colline 1-3

studios dès Fr. 186.—

Places de parc dans garage collectif
Fr. 45.—

Pour visiter:
M^{me} Lagnaz, tél. 41 26 18.

BEVAIX
Vy-d'Etra 9-11

3 pièces - dès Fr. 357.—

4 pièces - dès Fr. 423.—

Pour visiter: M^{me} Szabo.
Tél. 46 15 91 (heures des repas).

MARIN
route du Perrelet 1-3-7

2 1/2 pièces - dès Fr. 485.—

3 1/2 pièces - Fr. 611.—

Pour visiter:
M. Jaunin, tél. 33 52 39.

Pour traiter:
Etude B. et F. Cartier
Charles-Perrier 3, Marin
Tél. 33 60 33.

094507-G

Etude Clerc, notaires
2, rue J.-L. Pourtales. Tél. 25 14 69.

À LOUER, pour le 30 septembre,
à Gratte-Semelle

studio non meublé

tout confort.

Loyer mensuel Fr. 250.— + charges.

095713-G

A louer, à Fleurier, au centre du village,
au 1^{er} étage d'une maison située
dans un jardin

BEL APPARTEMENT
DE 5 PIÈCES

avec balcon, cuisine, salle de bains,
cave et grenier.

Participation au jardin.

Date d'entrée: septembre-octobre.

S'adresser à M^{me} Buttikofer,
tél. (038) 61 12 31.

095023-G

YVERDON

A louer centre ville, dans immeuble
commercial

locaux commerciaux

d'une surface de 95 m².

Chauffage général, distribution d'eau
chaude, ascenseur, service de
conciergerie.

Convient pour bureau, cabinet
médical, etc.

Libre tout de suite ou pour date à
convenir.

Pour tous renseignements:
Banque PIQUET & Cie - Yverdon,
Service des gérances,
tél. (024) 23 12 61, internes 41/42.

095398-G

A louer au LANDERON
immédiatement ou date à convenir

3 PIÈCES dès Fr. 448.—

4 PIÈCES dès Fr. 584.—

appartements tout confort,
charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40.

095347-G

A louer
BEAU STUDIO
MANSARDÉ

non meublé,
côté-cuisine,
bains.

095024-G

S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

A louer à
SAVAGNIER
dès le 24 septembre
1978

3 pièces Fr. 450.—

A louer à
AREUSE
dès le 24 septembre
1978

3 pièces Fr. 425.—
4 pièces Fr. 484.—
confort.

Charges comprises.
Gérance Bruno Müller
Neuchâtel.
Tél. 24 42 40. 095348-G

A louer
à Neuchâtel,
rue des Parcs,

4 pièces
sans confort.
Fr. 215.—

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 094642-G

A louer,
dans petit
immeuble,
quartier tranquille,
appartements
2 et 3 pièces.
Libres tout de suite.

095027-G

S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

A louer à Bevaix

appartement
4 pièces

440 fr., charges
comprises, pour le
1^{er} octobre 1978.

Tél. (038) 46 21 09.

095019-G

GRANDSON

Dans immeuble
neuf, pour tout de
suite ou à convenir

4 1/2 pièces

5 1/2 pièces
avec tout le confort.

Greffé municipal,
Grandson
(024) 25 81 50.

092168-G

A louer à Neuchâtel
(rue des Moulins)
pour le

24 septembre 1978

1 PIÈCE
Fr. 218.— cuisine
salle de bains/W.C.
chauffage individuel.

Rue de la Côte
3 PIÈCES
Fr. 397.— pour le
30 septembre 1978

Rue de la Coquemène
1 PIÈCE
Fr. 125.—
charges comprises.

Gérance Bruno Müller,
Neuchâtel.
Tél. 24 42 40. 095734-G

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Avenue de Grandson 78 - Yverdon - Tél. (024) 24 15 15

Vinicello, Merlot del Piave
d'origine contrôlée, 75, la bott. seulement 2.95

Pommes Granny Smith du Cap
le kg seulement 2.30

Salade pommée du pays
la pièce seulement —.30

Chips Zweifel nature
le grand paquet de 170 g seulement 1.95

Fromage Chalet
12 portions, assortis 200 g seulement 2.10

Fromage Gerber extra
6 portions 200 g seulement 1.90

Fromage Gerber
6 portions, assortis 200 g seulement 2.25

Huile tournesol
le litre seulement 2.90

Caramel Frutips Disch
le paquet de 300 g seulement 1.95

« French Dressing »
Sauce salade de Thomy, le bidon de 3 l seulement 6.50

Madeleines de Commercy
emballage de 12 duchesses pur beurre 290 g seulement 2.95

Lait La Laitière, concentré sucré
le tube géant 300 g seulement 2.25

Super Corall
le box de 1,5 kg seulement 6.80

Feuille fraîcheur Melitta
le rlx de 30 m seulement 1.—

Papier WC
les 10 rouleaux seulement 2.60

Douche Litamin
le flacon de 150 ml, parfums assortis seulement 3.10

ENTRÉE LIBRE

GRAND PARKING

095301-A

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann

Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 55 01

Compte de chèques postaux 20-178

Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à
18 h 10

sauf le samedi

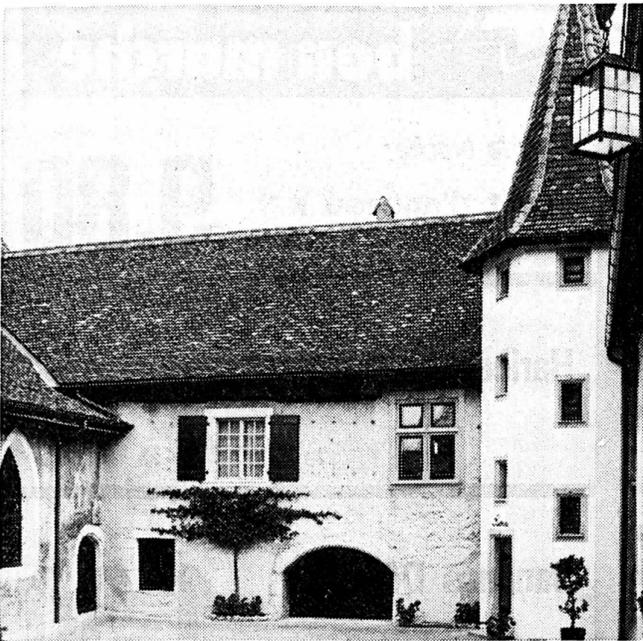
Tous nos bureaux peuvent être
atteints par téléphone de 7 h 30 à
12 heures et de 13 h 45 à 18 heures.

En dehors de ces heures, une permanence
est ouverte du dimanche au
vendredi soir, de 18 h à 24 h. La
rédaction répond ensuite aux appels
jusqu'à 2 heures.

Réclames et avis tardifs

124^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS



Aujourd'hui, l'esprit du Prieuré de Saint-Pierre est un peu différent... (Avipress Schelling)

Le Prieuré Saint-Pierre de Môtiers

De notre correspondant:
Le Prieuré Saint-Pierre de Môtiers, qui abrite maintenant une fabrique de champagne réputée, a eu une vie très active. Il est agréable de pouvoir rappeler quelque peu l'existence de ce bâtiment qui influence grandement la vie courante des Môtians et intrigue les touristes.

Si son origine est assez incertaine, on cite pourtant comme fondateur le roi Rodolphe II de Bourgogne, sur la base d'un document déposé aux archives de l'Etat de Neuchâtel, et provenant de Jean-François de Chambrier. Il semble en effet que selon les actes de saint Benoît, le Prieuré a été érigé au X^e siècle. Ce qui est certain, par contre, est qu'il a été construit sur les plans de ceux de Bourgogne, dépendant directement de la Couronne de Bourgogne.

Malheureusement, parmi tous les documents qui relatent la vie primitive du Prieuré, aucun ne peut être contrôlé et les autres sont suspects. En définitive, seul l'acte du Pape Pascal II, daté de 1107, peut faire foi.

A cette époque, le Prieuré était fort riche et avait sous sa dépendance les églises de Saint-Sulpice, Buttes, Travers, Fontaines, Engollon et Diessa. Il possédait en outre de larges terres au Val-de-Ruz. Malheureusement, les années ne se

ressemblent pas et en 1178, au vu de sa pauvreté, le Prieuré dut avoir recours à la protection impériale.

Jusqu'en 1237, le Prieuré Saint-Pierre ne releva que du Comte de Bourgogne mais Jean de Bourgogne, seigneur de Salins, le remit en fief à Berthold, Comte de Neuchâtel, au mois d'août de la même année.

Depuis ce moment et peu à peu, Ber-

thold et ses successeurs Rodolphe et Louis, dépouillèrent le Prieuré de ses attributions. Ainsi survint la décadence du monastère.

A ce moment, le comportement des moines qui étaient encore au nombre d'une douzaine, donna lieu à certains mécontentements et différends désordres eurent lieu.

Vers 1475, les bourgeois de Neuchâtel prirent les armes et marchèrent sur le Val-de-Travers, pillant le couvent et plus précisément... sa cave. Ajoutons, pour la petite histoire, que les pilliers furent obligés de payer le dommage.

Peu de temps après, le Prieuré ne subsista plus comme pouvoir indépendant mais comme institution religieuse privée. Vers 1531, les chanoines de Neuchâtel vinrent habiter le Prieuré sous la conduite d'Olivier de Hochberg, prévôt, frère de la Princesse Jeanne.

Dans l'impossibilité de lutter contre les progrès de la Réforme, les Bénédictins du Prieuré se retirèrent en 1536 et se rendirent à l'Abbaye de Montbenoit, en Franche-Comté. Après différentes péripéties, le 1^{er} juillet 1558, Jacqueline de Rohan vendit différentes propriétés, dont le Prieuré Saint-Pierre de Môtiers aux Quatres Ministres, agissant au nom des

bourgeois de Neuchâtel. Dès 1590, le Prieuré abrita les receveurs des dîmes et des cens jusqu'en 1821, mais à partir de 1829, c'est une entreprise qui occupa les locaux où certaines modifications eurent lieu, notamment l'agrandissement des caves. Toujours en activité, elle est aujourd'hui l'une des plus grandes de Suisse dans son genre.

AVIS MORTUAIRE



Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis, ils soient aussi avec moi.

Jean 17 : 24.

Madame et Monsieur Georges Gröflin-Trezzi et leurs enfants Rémy, Denis et Claudine, à Hölstein;

Monsieur et Madame Renato Trezzi-Rubin et leur fils Claudio, à Ecublens, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Roberto TREZZI

leur cher papa, grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement, dans sa 75^{me} année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

2108 Couvet, le 20 juillet 1978.

L'office de sépulture sera célébré, à la chapelle de Couvet, le samedi 22 juillet, à 10 heures, suivi de l'incinération au crématoire de Beaugard, Neuchâtel, à 11 h 45.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet. Domicile de la famille: 4434 Hölstein et 1024 Ecublens.

R. I. P.

Au lieu d'envoyer des fleurs, veuillez penser au Home Dubied, Couvet, CCP 20 - 2804

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 091616 M

AVIS DIVERS

1 table ping-pong grandeur standard, avec pieds, repliable. 198.- Centre Schmutz Fleurier 61 33 33 090791 A

Commerçants Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel

AVIS MORTUAIRES

La section Pro Ticino, du Val-de-Travers, a le douloureux devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Roberto TREZZI

vice-président de la section. Ils garderont de leur cher disparu un souvenir inoubliable et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 095665 M

Les Amis de la montagne de Couvet ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Roberto TREZZI

membre de la société. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 095274 M

Le comité du Boccia-club a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Roberto TREZZI

membre honoraire. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 091614 M

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix.

Monsieur Ernest Treuthardt, à Buttes; Madame Violette Treuthardt, à Fleurier;

Madame Claudine Treuthardt, à Cannes (France); Mademoiselle Marie-Claude Treuthardt, à Zurich;

Monsieur Ernest Abt, à Zurich, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Robert TREUTHARDT

leur cher frère, beau-frère, oncle, parent, ami et connaissance que Dieu a repris à Lui, dans sa 73^{me} année.

2114 Fleurier, le 20 juillet 1978.

Espère en l'Eternel, Il te délivrera. Dieu est amour.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 22 juillet, à Fleurier.

Culte à la chapelle du cimetière, à 13 h 15, où l'on se réunira.

Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu 091615 M

Le comité de l'Amicale C.p.fr.car.III/227 a le regret de faire part à ses membres du décès de

Car. Robert TREUTHARDT

leur cher camarade et membre de l'amicale.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 095270 M

Pompes funèbres du Val-de-Travers GRAND-JEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités

COUVET 062974 A 63 23 42
NON-RÉPONSE 63 19 89
FLEURIER 61 15 47

LES VERRIÈRES

Etat civil de juin

NAISSANCE: 9.6. Wieland, Cindy Marie, fille de Jean-Bernard et de Pierrette-Danièle, née Dreyer (naissance à Neuchâtel).

DÉCÈS: 12.6. Guenat née Etienne, Frieda-Bluette, née le 5 octobre 1903, épouse de Gérard-Louis (décès à Neuchâtel).

PUBLICATIONS DE MARIAGE: trois.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, «Maîtresse», avec Depardieu et Bulle Ogier (18 ans). Môtiers, château: «Le Val-de-Travers au 18^{me} siècle».

Môtiers: exposition Rousseau. Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin, dentiste et pharmacien: habituels. Ambulance: tél. 611200 ou 611328. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 632525. Hôpital de Fleurier: tél. 611081.

Sage-femme: tél. 631727. Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 613848. Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 611324 ou 613850.

Service d'aide familiale: tél. 612374. SOS alcoolisme: tél. 613181 ou 331890. Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.

Service du feu pour tout le Vallon: 118. Police cantonale: Môtiers, tél. 611423; Fleurier, tél. 611021.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Promenades en forêts

Ne faites pas comme si vous étiez chez vous!

De notre correspondant régional:
Les superbes forêts qui font l'orgueil du Val-de-Ruz s'élevaient jusqu'à 1500 mètres, entremêlées de vastes pâturages déjà subalpins. Chaque fois que je vois un vieux chêne, un sapin volumineux pointant sa flèche très haut dans le ciel, un hêtre touffu, je me rappelle les jours heureux de mon enfance où, comme tous les gamins, je grimpais dans les branches d'un grand arbre afin de connaître ce sentiment envivrant d'indépendance qui vous saisit lorsqu'on est assis sur une fourche, les jambes pendantes, en observant le va-et-vient des passants qui s'affairaient sous vos pieds.

En se penchant sur certains aspects des arbres, on comprend mieux la nécessité de leur présence à proximité de l'homme, pour sa survie et sa santé. Les arbres de nos forêts sont considérés comme les poumons du pays. On sait que durant le jour, les feuilles rejettent de l'oxygène pendant qu'elles absorbent le gaz carbonique contenu dans l'air. Par ailleurs, les forêts filtrent et atténuent tous les bruits excessifs des agglomérations. En les parcourant, on se refait une santé; on retrouve la joie de vivre et la tranquillité.

La forêt n'est pas un simple assemblage d'arbres, mais un groupement complexe de végétaux et d'êtres vivants. Véritable organisme, elle modifie les conditions qui paraissent lui être inéluctablement imposées, influe sur le climat, façonne le sol. Il y a de ce fait, un «milieu forestier» qui explique son aspect et ses transformations. Dans cet équilibre qui s'établit entre les végétaux associés et le milieu, des perturbations peuvent survenir dont les plus profondes naissent de l'homme:

- utilisation inconsidérée de la forêt, divagation du bétail, incendie, voire dégâts inconscients des prome-

neurs, sont des facteurs qu'il ne faut pas méconnaître.

Dans «Terre romande», un ingénieur forestier du Val-de-Ruz, M. Jean Robert a rappelé quelles sont les dispositions légales destinées à préserver la forêt des dommages qui peuvent être considérables et léser les biens légitimes de leur propriétaire. Signalons-en quelques-unes. Le passage d'un véhicule à moteur, la présence durant quelques heures d'une famille en forêt, au même endroit, peuvent faire des dégâts.

C'est pour prévenir une partie des dommages que la loi, par exemple, proscribit impérativement le droit de faire du feu en forêt et jusqu'à trente mètres des lisières. Le stationnement des véhicules étrangers aux exploitations des bois est également interdit en dehors des chemins ou places de parcs prévus à cet effet. Il ne faut pas oublier que les chemins forestiers ou les voies de dévestiture sont, au sens légal du terme, des chemins privés.

Pourtant, en application de l'article 699 du Code civil suisse, chacun a libre accès aux forêts et pâturages d'autrui et peut s'approprier baies, champignons et autres menus fruits sauvages, conformément à l'usage local, à moins que l'autorité compétente n'ait édicté, dans l'intérêt des cultures, des défenses spéciales limitées à certains fonds.

Mais, précise à ce propos M. Robert, l'expérience de ces dernières années montre à l'évidence que l'exercice de ce droit, par des propriétaires de véhicules peu soucieux du droit d'autrui - c'est-à-dire celui du fonds où ils se trouvent - conduit à des dégâts importants aussi bien aux chemins qu'aux boisements eux-mêmes.

Un feu sous un arbre, le piétinement du sol, les dépôts et déchets de toutes natures, l'implantation de clous dans les troncs, les arbres utilisés comme porte-cible de tirs, de jeux de fléchettes ou du couteau causent des dommages souvent considérables. Alors promeneurs, respectez la forêt! A. S.



Un chemin escarpé conduisant à une forêt du Val-de-Ruz, au-dessus de Dombresson (Avipress A.S.D.)

COFFRANE

Nouvelle infirmière

Dans sa séance du 11 juillet, le Conseil d'Etat a autorisé M^{me} Monique Badertscher, à Coffrane, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiorgio, Fontanemelon, dès 18 h 30.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Ambulance: tél. 532133.

Aide familiale: tél. 531003.

DANSE. - Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf le mardi.

FRANCE VOISINE

Important trafic de drogue

Les gendarmeries de l'Ain, en particulier celles de Meximieux-Hauteville et Belley ont découvert un important trafic de drogue aux multiples ramifications.

Aucune indiscretion n'a filtré mais on parle d'une vingtaine d'interpellations et cinq personnes, après avoir été entendues à la gendarmerie de Meximieux, sont gardées à vue dans ses locaux, sur décision du procureur de la République. L'une d'elles habiterait

Meximieux mais d'autres interpellations sont en cours, à Hauteville et Belley, notamment.

Plusieurs kilos de haschisch et de nombreux médicaments ont été récupérés dans les voitures. Les gendarmes de Meximieux ont fait appel à une brigade de chiens antidroque.

D'autre part, les perquisitions effectuées jeudi matin à Lyon ont permis de trouver du matériel de fumeurs. Pour l'instant, la gendarmerie se refuse à donner des détails sur cette affaire.

Fabrication suisse, mieux étudié, meilleur confort, plus avantageux!



Salon de grande allure à un prix surprenant. Tissu mode très résistant. Les 3 pièces

1970.-

Même à ce prix, livraison gratuite à domicile

Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne

Heures d'ouverture: de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30. Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h. Fermé le lundi matin.

Pas de problème de parking. Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition.



meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

IMPORTANT! Pendant les transformations, la vente continue

BAUX À LOYER à l'imprimerie de ce journal.

meublorama

Bôle/NE (près Colombier) *C'est moins cher!*

Ouvert pendant les vacances

Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30. Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Idéal pour vos achats de meubles à prix réduits. Un choix gigantesque
Vente directe du dépôt (8000 m²)
Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ».
Grande place de parc.

meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE (Près Colombier) 095709-A



COLOR CENTER AUTO-SHOP

Rue de l'Ecluse 15 Neuchâtel, Tél. 251780

VENTE SPÉCIALE

autorisée du 1^{er} au 21 juillet

**LOTS DE COULEURS et VERNIS
EMAIL SYNTHÉTIQUE pour carrosseries
COULEURS pour DÉCORATIONS
BLOCS À DESSINS et À ESQUISSES,
PAPIERS-PEINTS, etc.**

Rabais jusqu'à **60%**

Sur tous les articles non soldés
10% de rabais durant la vente spéciale

COLOR CENTER vous aide chaque jour à économiser
LUNDI FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE
DEVANT LE MAGASIN 15 MIN. 091372-A

Lugano-Paradiso?

Alors à

l'Albergo Bellariva

directement au bord du lac.

Un hôtel de famille avec une ambiance agréable. Prix modeste. Ouvert de mars à novembre (prix spécial pendant les mois d'août, septembre, octobre).

Demandez les prospectus:

Fam. J. Kern & Sohn,
6900 Lugano.
Tél. (091) 54 10 41. 094478-A

Fraisiers
les 25 plants, 18 fr.
Fruits
Rothlisberger
2075 Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.
090582-A

CODET VINS
Auvier
065408-A



POISSONS DE MER

recommandés cette semaine

FILETS DE MERLAN
BOUDROIE entière ou en tranches

Grand choix de poissons de mer

LEHNERR frères

Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi 094255-A

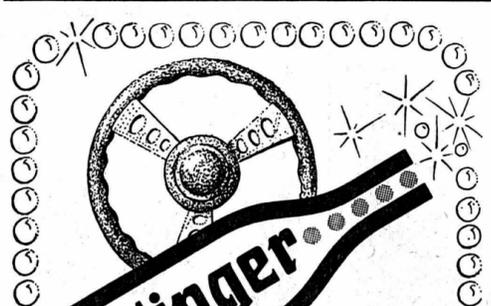
Depuis des années, nous sommes une entreprise spécialisée

dans le pavage ancien et moderne

Bordures de chaussée, corrections de cours d'eau, travail de la pierre naturelle.

Nous achetons couramment des pavés usagés.

Hoch- und Tiefbau AG Schwarzenburg
3148 Lanzenhäusern, tél. (031) 93 05 96. 087713-A



Eptinger

gagne de fraîcheur et d'entrain

Car Eptinger rafraîchit immédiatement, favorise le métabolisme, stimule la foie et les reins, aidant ainsi l'organisme à éliminer rapidement les toxines. Contient 16 oligo-éléments et sels minéraux naturels. Eau minérale sulfatée calcique, faiblement gazéifiée. 082391 B A 87A.11

FÊTE DU BLÉ - FÊTE DU PAIN

UN SPECTACLE GRANDIOSE À ECHALLENS avec Gérard Gogerat pour la musique, Charles Apothéloz pour la mise en scène, Jean Monod pour la décoration de la Fête des Vignerons de Vevey en 1977.

Service de cars, Fr. 17.-, pour tous les spectacles:

Vendredi 25 août, après-midi dép. 13 h.
Samedi 26 août, matin, dép. 8 h.
Dimanche 27 août, après-midi, dép. 13 h.
Vendredi 1 sept., après-midi, dép. 13 h.
Samedi 2 sept., matin, dép. 8 h.
Dimanche 3 sept., après-midi, dép. 13 h.

Billets d'entrée à disposition: Fr. 30.-, 40.-, 50.-.

WITTWER VOYAGES
CARS NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2, tél. (038) 25 82 82 093661-A

ARMOURINGS

DISCOUNT excellent et bon marché

Pour la broche:

Gigot d'agneau NZ 9.80
le kilo

Haricots d'Italie 2.10
le kilo

Bananes Dôle 1.30
le kilo

Yoghourt Hirz nature ou fruits 1.10
500 g

Notre force, c'est le choix

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile



IFGA 73

Fonds de placement immobilier des Banques cantonales suisses

Païement de coupons pour l'exercice 1977/78

Contre remise du coupon No 5, il sera versé, à partir du 25 juillet 1978, le montant suivant:

Fr. 3.30 brut, moins
Fr. 1.15 1/2 impôt anticipé 35%
Fr. 2.14 1/2 net par part

Les coupons sont payables sans frais auprès des membres de l'Union des Banques cantonales suisses:

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Berne
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque Hypothécaire du Canton de Genève

Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri

Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale de Zurich
Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève
Caisse Hypothécaire du Canton de Berne
Crédit Foncier Vaudois

Le rapport de gestion de l'exercice 1977/78 peut être obtenu auprès des domiciles de paiement désignés ci-dessus.

La Direction du Fonds:
IFAG Gestion de Fonds SA, Berne

La Banque dépositaire:
Banque Cantonale de Zurich

095711-A

SENTIMENTALEMENT

commandez votre super poster (photo originale et dédiée, couleur, et format 50 x 60 cm) de

JOHNNY HALLYDAY

au prix incroyable de Fr. 20.-

A Star System Production International
M. Johnny Hallyday
Case postale 133
1000 Lausanne 20

095292-A

X

Chez Procrédit vous jouissez d'une discrétion totale

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour

✂

B

JURA-NORD

La poste provisoire de Delémont



De notre correspondant :
On se souvient que le bureau de poste de Delémont 2, situé à l'entrée de la Vieille-Ville, avait été détruit par un incendie dans la nuit du 18 au 19 novembre 1977. Depuis cette date, Delémont, cité de plus de 12.000 habitants, n'a plus qu'un bureau de poste.
Etant donné que les démarches et les travaux de construction d'un nouveau bureau prendront plusieurs années, les PTT ont installé place de l'Etang un bureau provisoire. Il s'agit d'une baraque en bois, de 12 m sur 6 m, qui a pu recevoir toutes les installations du bureau incendié. Les prestations à la clientèle sont identiques ici à celles fournies dans l'ancien bureau. Une cabine téléphonique et 176 cases postales complètent les installations. La poste de la place de l'Etang est en service depuis le début de la semaine.

BIENNE

«Basilisk»: un cirque pas comme les autres

De notre rédaction biennoise :
Ce sont 63 écoliers bâlois âgés de 6 à 17 ans. Leur passion commune : le cirque. Et ils ne se sont pas contentés d'admirer passivement leurs idoles du cirque Knie. Mais, sous la houlette d'un vieux briscard de 72 ans, M. Théo Meder, un ancien artiste, ils ont monté un spectacle sur le thème « Tu l'souviens » et rendent hommage à d'anciennes troupes célèbres. Le nom de ce cirque pas comme les autres : « Basilisk », plante aujourd'hui son chapiteau sur la place Gurzelen, à Bienne, jusqu'au 27 juillet.
L'histoire de ce cirque jeune de moins de 10 ans est elle aussi peu commune. Un jour de 1968, un Bâlois du nom de René Daeschle s'enthousiasma à l'occasion de la venue à Bâle du cirque d'enfants « Robinson », de Zurich. De là à passer une annonce dans le journal afin de recruter une cinquantaine de jeunes passionnés par la magie du cirque et à monter un chapiteau, le fossé était grand, mais néanmoins vite franchi. Le cirque « Basilisk » donnait sa première représentation au printemps 1970.

CHAQUE ANNÉE
Et le succès ne devait pas se faire attendre. Depuis, le cirque « Basilisk » part chaque année en tournée un mois durant les vacances d'été et installe sa grande tente bleue pouvant contenir 480 personnes dans trois villes différentes. Cette année, elle est à Bâle bien sûr, pendant deux semaines, à Soleure et à Bienne. Pendant les vacances estivales, car ces jeunes artistes dont le talent est indéniable ne font du cirque que pour leur plaisir

Echecs: la situation

Après quatre rondes dans le tournoi des maîtres, la situation s'est quelque peu décaisée en tête de classement. Pour l'instant, les Yougoslaves ont pris un bon départ. En effet, Dragutin Sahovic, le seul grand maître présent au onzième festival biennois, a résolument pris seul la tête du classement, ayant gagné ses quatre premières parties. En outre, le duel opposant deux autres Yougoslaves ayant trois points actuellement, Barlov et Govedarica, a été ajourné hier soir dans une position légèrement favorable au second.

Pour l'instant donc, Sahovic est talonné par quatre joueurs totalisant trois points et demi, soit le Suédois Bergstrom, le Hongrois Karsa, l'Israélien Ledermann et l'Allemand Prang. Au chapitre des déceptions, à noter le Colombien Oscar Castro, l'un des favoris, qui a subi hier sa seconde défaite consécutive et qui ne possède que deux points. Castro semble avoir perdu le tranchant qu'il affichait voici deux ans au tournoi interzones de Bienne.

Quant aux Suisses, ils ne se comportent pas trop mal. Le Valaisan d'adoption Charles Partos et le Zuricois de Winterthour Bichsel ont tous deux trois points, tandis que le Bâlois Wirthensohn en a deux et demi.

Mort d'un bébé: conclusions de l'autopsie

Selon le juge d'instruction du district de Nidau, l'autopsie pratiquée par l'institut de médecine légale de Berne a révélé que le bébé de trois mois, Astrid Staudenmann, de Günsberg (SO), décédé lundi, souffrait d'un œdème au poulmon. Telle est donc très vraisemblablement la cause de la mort de l'enfant, tombé de sa poussette au camping de l'île de Saint-Pierre, et qui avait succombé à son arrivée à l'hôpital Wildermeth de Bienne.

Réaménagement de baignoires
BOLOMEY-LUINS
tél. 021.74.13.36 + 022.64.29.61

COURTÉLLE

Un obus de la guerre de... 1914 dans les combles

(c) Alors qu'ils procédaient à la démolition d'un bâtiment de la rue du Commerce, à Courtételle, des ouvriers ont trouvé dans les combles un obus d'une trentaine de centimètres de hauteur, pesant quelque trois kilos. Cet obus, chargé, portait la date de 1917. Cette découverte fut annoncée à la police qui confia l'engin à un artificier afin de le faire exploser.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	19 juillet	20 juillet
Banque nationale	655.-d	655.-d
Crédit foncier neuchât.	750.-	740.-d
La Neuchâteloise ass. g.	425.-d	440.-
Gardy	39.-d	39.-d
Cortailod	1430.-d	1455.-
Cossigny	1270.-d	1270.-d
Chaux et ciments	500.-d	500.-d
Dubied	165.-d	165.-d
Dubied bon	120.-d	120.-d
Ciment Portland	2450.-d	2450.-d
Interfood port.	3950.-d	3925.-d
Interfood nom.	760.-d	768.-d
Navigation N'tel priv.	65.-d	65.-d
Girard-Perregaux	500.-d	500.-d
Hermès port.	506.-d	506.-d
Hermès nom.	155.-d	154.-d

LAUSANNE	19 juillet	20 juillet
Banque cant. vaudoise	1505.-	1505.-
Crédit foncier vaudois	1190.-	1190.-
Ateliers constr. Vevey	860.-	860.-
Editions Rencontre	850.-d	850.-d
Innovation	410.-	410.-
Rinsoz & Ormond	510.-	510.-
La Suisse-Vie ass.	4050.-	4050.-
Zyma	700.-d	700.-d

GENÈVE	19 juillet	20 juillet
Grand-Passage	430.-	430.-d
Charmilles port.	820.-	825.-
Physique port.	240.-d	242.-
Physique nom.	160.-	150.-d
Asst	1.67	1.65
Monte-Edison	31.-	29.-
Olivetti priv.	2.15	2.05 d
Fin. Paris Bas	70.75	71.-
Schlumberger	152.50	157.50
Allumettes B	29.-d	29.50
Elektrolux B	60.75	61.-
SKFB	29.50	29.50

BÂLE	19 juillet	20 juillet
Pirelli Internat.	288.-d	288.-d
Bâloise-Holding port.	446.-	445.-
Bâloise-Holding bon	590.-	585.-
Ciba-Geigy port.	1110.-	1105.-
Ciba-Geigy nom.	588.-	590.-
Ciba-Geigy bon	810.-	810.-
Sandoz port.	3850.-d	3875.-
Sandoz nom.	1755.-	1755.-
Sandoz bon	458.-	455.-
Hoffmann-L.R. cap.	79000.-	79000.-
Hoffmann-L.R. jce	70750.-	70500.-
Hoffmann-L.R. 1/10	7050.-	7075.-

ZURICH (act. suisses)	19 juillet	20 juillet
Swissair port.	778.-	779.-
Swissair nom.	839.-	835.-
UBS port.	3085.-	3100.-
UBS nom.	557.-	555.-
SBS port.	370.-	370.-
SBS nom.	277.-	278.-
SBS bon	326.-	325.-
Crédit suisse port.	2165.-	2175.-
Crédit suisse nom.	411.-	414.-
Bque hyp. com. port.	390.-d	390.-d
Bque hyp. com. nom.	390.-d	390.-d
Banque pop. suisse	2145.-	2145.-
Elektrowatt	1800.-	1790.-
Financière de presse	215.-	214.-
Holderbank port.	473.-	475.-
Winterthour ass. port.	2230.-	2200.-
Winterthour ass. nom.	1630.-	1620.-
Inter-Pan port.	125.-	120.-d
Inter-Pan bon	6.-d	6.-d
Landis & Gyr	1080.-	1080.-
Landis & Gyr bon	108.-	108.-
Motor Colombus	775.-	790.-
Italo-Suisse	215.-	213.-d
Gerlikon-Buhrle port.	2565.-	2560.-
Gerlikon-Buhrle nom.	720.-	723.-
Réass. Zurich port.	4750.-d	4800.-
Réass. Zurich nom.	2965.-	2960.-
Winterthour ass. port.	2230.-	2200.-
Winterthour ass. nom.	1630.-	1620.-
Winterthour ass. bon	1780.-	1770.-
Zurich ass. port.	11350.-	11250.-
Zurich ass. nom.	8700.-	8675.-
Brown Boveri port.	1650.-	1650.-
Saurer	965.-	960.-
Fischer	675.-	675.-
Jelmoli	1415.-	1420.-
Hero	2690.-	2690.-

Porrentruy: la carrière de La Rasse ne sera plus exploitée par la bourgeoisie

Les autorités communales de Fontenais viennent de recevoir de l'office cantonal du plan d'aménagement, aussi bien que de la direction des travaux publics du canton de Berne, une approbation du plan d'aménagement local. Désormais donc, la carrière de La Rasse, propriété de la bourgeoisie de Porrentruy qui en loue l'exploitation à une entreprise ajoloute, est classée en « zone de site », de sorte qu'il y sera interdit toute construction et toute activité industrielle.

En conséquence, on peut en déduire que les longs délégués des autorités et de la population de Fontenais — commune sur laquelle se trouve la carrière de La Rasse — avec la bourgeoisie de Porrentruy arrivent à leur terme. On se souvient en effet que le Conseil communal de Fontenais s'était vivement opposé au projet de la bourgeoisie de Porrentruy d'étendre l'extraction de la pierre dans la carrière de La Rasse en direction de Fontenais, sur

des terrains dont les bourgeois bruntrains s'étaient rendus propriétaires. Fontenais avait fait valoir les nuisances considérables qui en résulteraient pour l'environnement et s'était fondé notamment sur le fait que la bourgeoisie de Porrentruy n'a jamais été mise au bénéfice d'une autorisation, pas plus que son locataire, pour l'exploitation de la carrière. Vue de l'entrée de Porrentruy, cette carrière apparaît d'ailleurs comme une entaille particulièrement dommageable pour l'aspect esthétique de la forêt du Banné. Mais les bourgeois avaient fait valoir que le produit de l'exploitation de la carrière était pour leur communauté une nécessité importante.

Informés récemment des décisions des autorités cantonales, les bourgeois de Porrentruy ont fait savoir qu'ils n'entendaient pas attaquer ces décisions, de sorte qu'ils renonceraient à exploiter la carrière en direction de Fontenais.

Notons en passant qu'une exploitation sur le territoire de Porrentruy est encore possible, mais sur une surface restreinte et dans des conditions peu attirantes, la pierre produite étant de moindre qualité. Ajoutons encore que l'exploitant a agrandi ses installations dans la Malcote, de sorte que la fermeture de La Rasse ne le lésera pas sur le plan économique.

Si l'on s'en réfère au document établi par un comité ad hoc des bourgeoisies du Jura à l'intention des députés à l'Assemblée constituante, document envisageant l'avenir des bourgeoisies dans le futur canton, force est de dire que la continuation de l'activité à La Rasse aurait constitué un hiatus sérieux avec les belles intentions exprimées dans le document précité. Au chapitre des tâches futures des bourgeoisies, il prévoit en particulier une « contribution à la protection de l'environnement et à l'aménagement du territoire ». Tout est donc bien qui finit bien... G.

Porrentruy: ferme entièrement détruite par le feu

(sp) Au lieu-dit « Les Noires Terres », dans la région de Porrentruy, la ferme de M. Claude Migy, âgé de 45 ans, père de deux enfants, a été entière-

ment détruite par le feu, hier soir. C'est un automobiliste qui, passant vers 21 h 30, sur la route cantonale reliant Porrentruy à Courgenay, a vu la ferme en flammes. Il a immédiatement donné l'alerte, les propriétaires étant absents.

Les premiers secours de Porrentruy se sont alors rendus sur place mais n'ont pas pu faire grand-chose pour cette ferme comprenant une maison d'habitation, la grange et l'écurie, puisque tout brûlait, même la récolte, le fourrage et les machines. De plus, cinq jeunes pièces de bétail ont péri dans les flammes.

Si les causes n'ont évidemment pas pu être déterminées à l'heure où nous mettons sous presse, les dégâts sont estimés à 500.000 francs.

Vous faites de la publicité? Pensez alors qu'une petite annonce est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

COURCHAPOIX Un tracteur défectueux à l'origine de l'incendie

(c) Les services spécialisés de la police sont parvenus à déterminer les causes de l'incendie qui a détruit, mardi après-midi, la ferme Domine, de Courchapoix. C'est un vieux tracteur défectueux en sa partie électrique qui est à l'origine du sinistre. Ce tracteur, qui est d'ailleurs resté dans l'incendie, était entreposé dans la ferme, où ne se trouvait qu'une seule personne, en train de dormir. Un câble dénudé, reliant le démarreur à la batterie, a provoqué la destruction de la ferme, causant pour près d'un demi-million de dégâts.

Il ne s'agit donc pas, comme on le supposait tout d'abord, d'un incendie criminel.

Quant à l'incendie de Berlicourt, ses causes ne sont pas encore établies. Le domestique de campagne arrêté mardi soir a été inculpé de vols, de cambriolages et d'incendie volontaire. Il est à la disposition de la justice dans les prisons de Delémont.

Aérodrome de Porrentruy-Courtedoux: nouvelles protestations

(c) L'activité de l'aérodrome de Porrentruy-Courtedoux suscite de nouvelles protestations de la part des habitants de Porrentruy et du village de Courtedoux. Depuis quelques jours, il s'y déroule des cours de pilotage, ce qui contribue à intensifier considérablement le nombre des décollages et des atterrissages. Les jeunes pilotes se contentent d'accomplir des tours de piste, ceci provoquant un accroissement notable du bruit. Les protestataires comprennent mal que l'aérodrome augmente son activité pendant la période des vacances, c'est-à-dire justement durant les semaines pendant lesquelles ils aimeraient jouir du calme.

Indice Dow Jones

Industrielles	840.70	838.62
chemins de fer	226.69	229.30
services publics	105.28	105.28
volume	30.800.000	33.340.000

Cours des billets

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.30	3.60
USA (1 \$)	1.77	1.87
Canada (1 \$ can.)	1.57	1.67
Allemagne (100 DM)	87.-	90.-
Autriche (100 sch.)	12.15	12.55
Belgique (100 fr.)	5.45	5.75
Espagne (100 ptas)	2.20	2.45
France (100 fr.)	39.75	42.25
Danemark (100 cr. d.)	31.-	34.-
Hollande (100 fl.)	80.75	83.75
Italie (100 lit.)	21.-	22.75
Norvège (100 cr. n.)	32.50	35.50
Portugal (100 esc.)	3.70	4.70
Suède (100 cr. s.)	38.50	41.50

Marché libre de l'or

	Achat	Vente
Etats-Unis	1.80	1.83
Angleterre	3.40	3.48
ES	1.89	1.90
Allemagne	87.65	88.45
France	40.40	41.20
Belgique	5.55	5.63
Hollande	81.20	82.-
Italie est.	21.10	21.90
Suède	39.55	40.35
Danemark	31.95	32.75
Norvège	33.05	33.95
Portugal	3.88	4.08
Espagne	2.30	2.38
Canada	1.60	1.63
Japon	88.75	91.25

Cours des devises du 20 juillet 1978

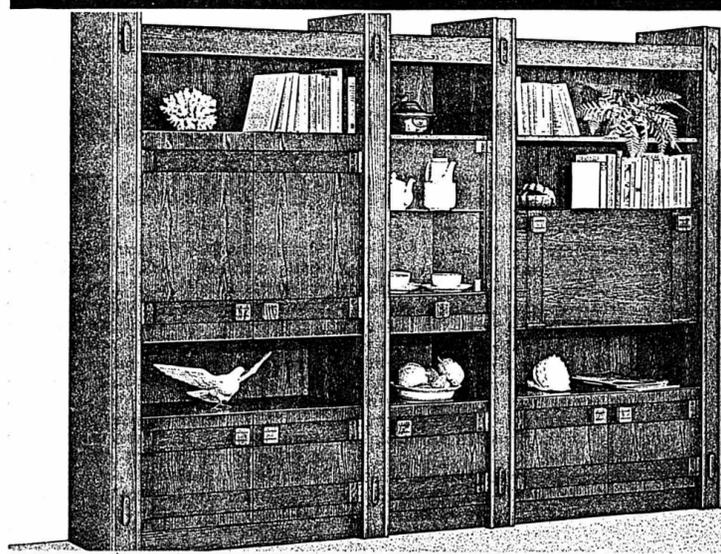
	Achat	Vente
Etats-Unis	1.80	1.83
Angleterre	3.40	3.48
ES	1.89	1.90
Allemagne	87.65	88.45
France	40.40	41.20
Belgique	5.55	5.63
Hollande	81.20	82.-
Italie est.	21.10	21.90
Suède	39.55	40.35
Danemark	31.95	32.75
Norvège	33.05	33.95
Portugal	3.88	4.08
Espagne	2.30	2.38
Canada	1.60	1.63
Japon	88.75	91.25

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

gros lot de 100000 francs

Loterie Romande

tirage samedi



Nouveauté de Pfister-Meubles le grand spécialiste en meubles paroi de la Suisse romande

Meuble paroi «ELBA», chêne/structure chêne, 227 cm, avec bar éclairé et vitrine. Livré 990.-. Numéro de commande 221.514.
● Exclusivité Pfister.

A l'emporter
seul. 890.-

Nos prestations avantageuses:
Garantie de qualité de 10 ans. Paiement comptant: acompte à convenir, solde dans les 90 jours suivant la livraison. Système de financement moderne. Vous pouvez emporter directement la marchandise sur le porte-bagages de votre voiture ou avec une petite camionnette. Essence gratuite ou bonification du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-.

Service d'ameublement complet:
Choix insurpassable de tapis, rideaux, linge de lit, etc., en teintes coordonnées. A vous d'en profiter!

Renouvelez et embellissez votre intérieur maintenant. Notre service d'échange vous aide.



NEUCHÂTEL Terraux 7
Seillon, 3 min. à pied. Tél. 038/25 79 14

BIENNE Place du Marché Neuf
Jeudi vente du soir. Téléphone 032/42 28 62

AVRY-CENTRE près Fribourg 1400
N1 sortie: MATRAN, LU - VE nocturne. Tél. 037/30 91 31

SENSATIONNEL!
Aujourd'hui, dernier jour des soldes

50% de rabais sur

300 ROBES DAME ET GIRL
100 JUPES GIRL 1^{er} étage

Marchandise non soldée été 1978

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL 095020-A

CAMPING

Chaque matin avant 6 heures, achetez

FAN L'EXPRESS
au camping de

COLOMBIER
CORCELETTES
CUDREFIN
MARIN
LA NEUVEVILLE
SALAVAU

Votre électricien

Williomonet
ELECTRICITÉ NEUCHÂTEL

Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

Notre atelier 3 S reste ouvert pendant les vacances.
Pour la géométrie de votre véhicule, l'équilibrage, les freins, également la rectification des tambours et disques de freins.

APPAREIL de photographie Cannon FT6, reflex, 1:1,8, filtre UV, pare-soleil, flash électronique, sac toujours-prêt 450 fr., dernier prix. (038) 31 17 86. 093681-J

TABLE PING-PONG, pliable, avec housse, prix 450 fr., cédée 300 fr. Tél. 25 27 16. 093678-J

VÉLOMOTEUR. Prix 190 fr. Téléphoner au 25 90 24, après 18 heures. 093032-J

FRIGO INDÉSIT, ch. des Brandards 5, Neuchâtel. Tél. 24 57 12. 093666-J

DEMANDES A ACHETER

ACHÈTE CARTES POSTALES, anciennes et timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95. 081965-J

A LOUER

À SAINT-BLAISE, appartement de 3 pièces, dans maison, confort, quartier tranquille, vue, 5 minutes du centre, dès le 1^{er} août. Tél. 33 15 96. 093682-J

AVENUE DES ALPES 2, 2 pièces, cuisine, salle de bains, W.-C., tout confort. Prix 340 fr. Libre fin juillet. Tél. 24 71 83. 093015-J

LE LANDERON, studio mansardé, 300 fr., charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 47 16 14. 093652-J

NEUCHÂTEL, CHAMBRE INDÉPENDANTE, confort, douche. Tél. 24 70 23. 093638-J

APPARTEMENT meublé, 2 chambres, cuisine, bains, près du centre. Loyer mensuel 450 fr. Tél. 31 14 12 ou 24 06 42. 093001-J

VAL-DE-RUZ, appartement 4 pièces, bains, chauffage, jardin, 400 fr. Tél. 53 14 25. 093026-J

PESEUX, vaste studio et cuisine, meublés, cheminée, 290 fr. Tél. 31 71 84. 093027-J

CLOS-DE-SERRIÈRES 20, studio meublé, 244 fr., charges comprises. Tél. 31 35 04. 093669-J

COFFRANE, bel appartement, confort, pour fin août, ou date à convenir, 3 ou 4 chambres cuisine + coin à manger, balcon, galetas, cave, jardin. Tél. 57 13 13. 093033-J

AU CENTRE, studio non meublé, frigo, douche. Tél. 24 18 88. 093671-J

DEMANDES A LOUER

ON CHERCHE POUR JEUNE FILLE Suisse allemande, chambre modeste à Hauterive, quartier Marrière, dès octobre et pour une année. Tél. (038) 33 68 32, après 19 heures. 093010-J

COUPLE, cherche appartement tranquille, 3 pièces, Bevaix - Saint-Aubin, pour le 1^{er} septembre. Tél. 31 79 28. 093011-J

Je cherche pour le 24.9.78, APPARTEMENT 2 pièces, avec balcon (si possible avec garage), à Marin, Hauterive ou Saint-Blaise. Adresser offres écrites à FL 1629 au bureau du journal. 093664-J

OFFRES D'EMPLOIS

LEÇONS PRIVÉES, jusqu'à la rentrée, d'espagnol et de mathématiques, niveaux gymnase. Tél. 31 92 02. 093631-J

FEMME DE MÉNAGE à partir du 15 août. Tél. 25 15 68. 093023-J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME, parlant français, allemand, anglais, connaissance de dactylographie, goût des chiffres, cherche emploi, environ 35 heures par semaine; jour ou nuit. Adresser offres écrites à GM 1630 au bureau du journal. 093668-J

DIVERS

PENSION PRIVÉE, à Boudry, prendrait personnes valides. Sorties, loisirs, possibilité de régimes. Tél. 33 51 48. 093025-J

IL NOUS RESTE 2 places disponibles dans bus VV pour vacances: Espagne, Maroc. Départ 2 août, retour fin août. Participation frais 200 fr. Renseignements, tél. 31 25 59. 093031-J

MONSIEUR SÉPARÉ, rentier AI, 53 ans, 1 m 65, cherche, pour amitiés, gentille compagne, compréhensive. Ecrire à CI 1626 au bureau du journal. 093655-J

PERDUS - TROUVÉS

PERDU CHAT ANGORA noir-blanc, région Portes-Rouges, Ciblères. Tél. 25 60 59 ou 22 34 52. 093667-J

VOYAGES RÉMY CHRISTINAT

Minibus 14 places
Excursions - Sociétés - Nocés

Fontainemelon
(038) 53 32 86 / 53 32 73
Cars Mercedes de 30/50 places

DIMANCHE 23 JUILLET
RIQUEWIHR (ALSACE)
Départ 6 h 30 carte d'identité, port 7 h
Prix car Fr. 39.- AVS Fr. 31.-

MARDI 25 JUILLET
FINHAUT - BARRAGE D'EMOSSON
Départ 7 h, port 7 h 30
Prix Fr. 37.- AVS Fr. 30.-

MERCREDI 26 JUILLET
JURA FRANCAIS - BORD DU DOUBS
excellent repas compris
Départ 8 h, carte d'identité, port 8 h 30
Prix Fr. 45.- AVS Fr. 40.-

VENDREDI 28 JUILLET
LE SCHALLENBERG
Départ 8 h, port 8 h 30
Prix car Fr. 33.- AVS Fr. 26.50

SAMEDI 29 JUILLET
MONTREUX
visite au château de Chillon en bateau (compris)
Départ 8 h. Prix Fr. 40.- AVS Fr. 34.-

DIMANCHE 30 JUILLET
LUCERNE - TOUR DU LAC DE ZOUG
Départ 8 h
Prix car Fr. 38.- AVS Fr. 30.-

MARDI 1^{er} AOÛT
BALADE EN ZIG-ZAG
souper compris; dès 21 h 30, feux d'artifices à Neuchâtel
Départ 14 h. Prix Fr. 38.- AVS Fr. 34.-

UN DÉMÉNAGEMENT
SANS DÉSAGRÈMENT, C'EST L'AFFAIRE DE

WITTWER

MALGRÉ UN SERVICE TOUJOURS MEILLEUR
NOUS BAISSONS NOS PRIX

- DÉMÉNAGEMENTS SUISSE ET MONDIAL
- TRANSPORTS DE PIANOS ET COFFRES FORTS
- EXPÉDITIONS MARITIMES ET AVION

DEVIS GRATUITS ET SANS ENGAGEMENTS

Tél. (038) 25 82 82

Urgent, à vendre, pour raison de santé

CHEVAL

Bon caractère, de tempérament agréable et de conduite facile, pour promenades et/ou concours niveau R (conviendrait aussi pour junior). Hongre, 6 ans, gris. Holstein, 167 cm, beau modèle. Prix: Fr. 8000.-

Tél. (021) 56 44 84, le soir. 095492-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

AU GEP D'OR
Spécialiste en vins et liqueurs

H. WILLEMIN

Rue des Moulins 11 - Neuchâtel
Tél. (038) 25 32 52

LIVRAISONS À DOMICILE

FISCHER
EXCURSIONS VOYAGES

Tél. (038) 33 49 32 MARIN-NEUCHÂTEL

VENDREDI 21 JUILLET
LE WEISSENSTEIN
Dép. 13 h 30
Prix Fr. 23.50 AVS Fr. 19.-

DIMANCHE 23 JUILLET
LAC DE HALLWIL - BALDEGG - SEMPACH
Dép. 7 h
Prix Fr. 34.- AVS Fr. 27.-

GRUYÈRES - LE GIBLOUX
Dép. 13 h 30
Prix Fr. 25.- AVS Fr. 20.-

A vendre ou à louer
PIANO + ÉPINETTES
Avantageux:
Tél. (031) 44 10 82,
(Heutschi, Berne).
094254-A

hauser
antiquitäten
schwarzenburg
Spécialité:
meubles
rustiques.
un gros choix
sur 6 étages!
031 93 01 73

GODET VINS
Auvergnier
065407 A

EXCURSIONS EN CAR

WITTWER
Neuchâtel, St-Honoré 2
025 82 82

VENDREDI 21 JUILLET
LAC DE THOUNE AVEC BATEAU
Dép. 13 h 30, Fr. 30.- (AVS: 24.-)

MARDI 25 JUILLET
DIVONNE - COL DE LA FAUCILLE
(passport ou carte d'identité)
Dép. 9 h 15, Fr. 33.- (AVS: 26.50)

ST-URSANNE - LES RANGIERS
Dép. 13 h 30, Fr. 24.- (AVS: 19.50)

MERCREDI 26 JUILLET
MUSÉE DE L'HABITAT A BALLEMBERG SUR BRIENZ
(entrée non comprise)
Dép. 8 h 15, Fr. 32.50 (AVS: 26.-)

WEISSENSTEIN LE JURA
Dép. 13 h 30, Fr. 23.50 (AVS: 19.-)

JEUDI 27 JUILLET
COL DU GURNIGEL PRÉALPES BERNOISES
Dép. 13 h 30, Fr. 25.- (AVS: 20.-)

Pour obtenir le rabais AVS: demandez la carte de rabais de l'Association des autocars, à notre agence ou au chauffeur: Fr. 6.-

ATELIER 3 S

SPÉCIALISTE:

GÉOMÉTRIE
FREINS
PNEUS

Rue Marie-de-Nemours 12
2000 Neuchâtel - ☎ 038 24 30 90
A. Waldherr

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 55 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A VENDRE

LIT-COUCHE, 160 x 200 cm, laqué blanc, avec matelas neuf, modèle d'exposition. Bureau: 33 67 47. Privé: 33 66 47. 093645-J

OPTIMIST, en bois, complet. Téléphone 51 17 27/51 12 26. 093962-J

ÉTAT DE NEUF, SALON STYLE RUSTIQUE deux fauteuils plus canapé, plus table, en skaï, seulement 800 fr. Tél. (038) 24 59 92, de 18 h à 19 heures. 093993-J

ARMOIRE ANCIENNE, 2 portes 1200 fr., commode ancienne, noyer et marbre 600 fr., commode retro 150 fr., table de nuit 70 fr., grande table de cuisine, 4 chaises, 2 tabourets en formica 170 fr. Le tout en parfait état, prix à discuter. Tél. 24 71 83. 093014-J

MOBILIER, vaisselle, stéréo, disques, divers outils, presses, massicot pain reliure artisanale, livres; les samedis après-midi 22 et 29 juillet. Ormond, Rouges-Terres 7a, Hauterive. Tél. 25 06 59. 093013-J

CHIENS berger allemand, noir et feu, 2 mois. Tél. (038) 42 10 31. 093009-J

TRÈS BELLE CHEMINÉE de salon, marbre noir, veiné. Tél. 24 42 55. 093024-J

CANICHE NAIN, gris-argent, mâle 9 mois. 500 fr. Tél. (039) 23 73 86. 093022-J

AMPLI ET COLONNE Marschall 100 W. 1600 fr. Tél. 25 92 13. 093021-J

BATEAU, Super Vent blanc, équipé pour la pêche + vivier. Tél. 25 02 21, aux heures de travail. 093016-J

LE PLUS GRAND CHOIX EN MACHINES UNIVERSELLES

Largeur de rabot: 210/260/300/350/400/440/500/510 mm à un prix sans concurrence, ainsi que des scies à ruban, tours à bois, aspirateurs à copeaux à bon marché.

Conditions avantageuses, payable par acompte avec 5% intérêts.

Il vaut la peine de nous rendre visite et d'assister à une démonstration sans engagement. - Ouvert le samedi matin.

Représentation en exclusivité.
Centre de Machines Strausk S.A.
2554 Mainisberg près Biènné.
Tél. (032) 67 22 23.

SPOT QUIZ 78

Spot Quiz 78 est un jeu amusant pour tous ceux qui regardent attentivement la publicité à la télévision. Chacun peut participer et gagner l'un des magnifiques prix. Regardez donc chaque jour les blocs publicitaires à la télévision, et vous saurez comment jouer. Bonne chance!

Grand concours d'été de la publicité à la télévision. Des prix fantastiques chaque jour!

Pour votre réponse, utilisez le talon ci-contre ou la carte de participation officielle que vous obtiendrez chez de nombreux détaillants. Envoyez votre réponse à: SA pour la publicité à la télévision, Spot Quiz 78, Case postale 250, 3000 Berne 31.

Ne peuvent pas participer au concours: les collaborateurs de l'organisateur et les milieux chargés de la production du concours, ainsi que leurs familles. Les conditions de participation peuvent être obtenues gratuitement auprès de l'organisateur.

Talon réponse à coller sur une carte postale

Numéro du concours: est annoncé chaque jour dans le TV-Spot _____

Solution: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

No postal/Localité: _____

48 Délai d'envoi: 18 h le jour ouvrable suivant la diffusion du concours.

cyclisme

Tour de France: encore une étape pour rien avant le contre la montre d'aujourd'hui

De Meyer impose sa puissance à Belfort

Meilleur auxiliaire de Freddy Maertens aux arrivées d'étape, le «monumental» Marc de Meyer (1 m 82/85 kg) a démontré à Belfort qu'il pouvait travailler pour son propre compte.

Cette victoire d'étape d'un ancien vainqueur de Paris-Bruxelles (1974) et de Paris-Roubaix (1976) n'est qu'une péripétie dans un tour de France qui approche de son dénouement. De Meyer appartenait à un groupe d'une douzaine de fuyards dont aucun n'avait une position privilégiée au classement général.

Entre Lausanne et Belfort, sous un ciel parfois menaçant, Joop Zoetemelk et Bernard Hinault, que quatorze secondes seulement séparent, n'ont pas cessé de s'observer, de se surveiller, de se neutraliser. Cette 19^{ème} étape n'était qu'une mesure pour rien. Les difficultés montagneuses étaient placées dans la première partie du parcours.

pas propices à un éventuel coup de force. De surcroît, les coureurs avaient présent à l'esprit la fatigue supplémentaire représentée par le transbordement en train de Belfort à Metz, soit plus de 230 km par le rail accompli hier en fin d'après-midi.

SOUCCIS

Dans la première heure de course, sur les routes suisses, la côte de Lignerolle, puis la côte de Jougne de l'autre côté de la frontière ont fourni à Bernard Hinault une bonne occasion de créer quelques soucis à Mariano Martinez. Le Breton n'est plus qu'à deux points du Nivernais au classement général du meilleur grimpeur.

Hinault déclarait la veille qu'il se désintéressait de ce classement annexe. Appa-

remment, il n'en est rien. C'est avec beaucoup de conviction qu'il a sprinté pour devancer Martinez dans la seconde... et dernière difficulté d'une étape courue par un temps gris et froid.

Pour leur part, les hommes de Louis Caput sont demeurés en alerte tout au long de la journée afin qu'il n'arrive rien de fâcheux à leur «leader» Joop Zoetemelk. Eux aussi ne manquent pas d'ambition et ils ne se désintéressent nullement du classement général par équipes.

Hubert Mathis expliquait qu'il convenait de surveiller de très près les «Raleigh» qui demeurent menaçants pour sa formation. Wesemael et Dillen figurant dans le groupe de onze échappés ayant pris le large à Mandœuvre (km 54),

Mathis, Le Guilloux, Martin et Rouxel n'ont pas ménagé leur peine dans la poursuite.

PUISSANCE

Aux côtés des deux Hollandais, figuraient Gautier, Beucherie, Vandembroucke, Hoban, Raas, de Meyer, Teirlinck et deux Espagnols, Lasa et Villardebou.

La pointe de vitesse de Barry Hoban était un peu émoussée, Teirlinck ou Raas paraissaient en mesure de s'imposer dans le dernier kilomètre, alors que Jean-Luc Vandembroucke, limité au sprint, avait alors déjà laissé échapper une victoire d'étape à quelques kilomètres des usines «Peugeot».

C'est l'ex-vainqueur de Paris-Roubaix Marc de Meyer qui apparaissait en tête à la sortie du dernier virage et il imposait sa puissance au cours des 250 mètres de ligne droite.

Mais, quelques minutes plus tard, la victoire du Belge était déjà presque oubliée. Le duel Hinault-Zoetemelk alimentait toutes les conversations...



ZOETEMELK RAVI. — En sera-t-il de même ce soir pour le brillant Hollandais? (ASL)

Hinault - Zoetemelk: comme Poulidor - Anquetil en 1964

A la veille de l'étape contre la montre Metz-Nancy qui désignera vraisemblablement le vainqueur du Tour de France, 14 secondes seulement séparent Zoetemelk, le porteur du maillot jaune de son suivant immédiat Bernard Hinault.

Les deux adversaires n'ont pas réussi à se départager au cours des deux dernières étapes alpines et sont restés sur les positions acquises au sommet de l'Alpe d'Huez. On imaginait que Zoetemelk, réputé meilleur grimpeur, attaquerait et profiterait notamment du très difficile Col de Joux-Plâne pour distancer son rival.

Ne déclarait-il pas qu'il lui fallait aborder l'étape contre la montre avec une avance de deux minutes pour sauver son maillot jaune!

Mais le Hollandais a raté son objectif. Il n'a pas été en mesure de lâcher le champion de France et c'est au contraire, Bernard Hinault qui l'a mis en difficulté sans parvenir toutefois à le décramponner.

BONNE AFFAIRE

Aujourd'hui, on considère que ce match nul est une bonne affaire pour Bernard Hinault et que les 14 secondes condamnant Zoetemelk dans la mesure où elles ne constituent pas pour le routier néerlandais une marge de sécurité suffisante.

En effet, Hinault, lui, a toujours été supérieur contre la montre que ce soit l'an passé dans le grand prix des Nations ou cette année dans le Critérium national.

Il est intéressant à ce propos de se référer aux palmarès pour établir une comparaison entre les deux premiers du classement général alors qu'ils s'apprentent à engager le match décisif.

A l'arrivée du grand prix des Nations 1977 — une épreuve de 90 kilomètres — Hinault avait battu Zoetemelk de 3 m 15. Au 75^{ème} kilomètre (kilométrage qui correspond à la distance de l'étape Metz-Nancy) l'écart était de 2 minutes 25. On ajoutera que Bernard Hinault a également précédé Zoetemelk de 1 m 12 sur les 26 km 600 de l'étape contre la montre du critérium national qui s'est déroulé au printemps dans la région de Dragnignan.

Le «challenger» bénéficie par conséquent d'un préjugé favorable mais comme le fait remarquer Louis Caput, directeur sportif du «maillot jaune», les conditions d'une course chronométrée dans le cadre d'un tour de France ne sont pas celles d'un grand prix des Nations.

«Anquetil était meilleur rouleur que Poulidor» rappelle à ce sujet Caput et pourtant Raymond lui posait dans les épreuves par étape des problèmes difficiles à résoudre.

Rappelons qu'en 1964 après le fameux duel du Puy de Dôme, l'écart entre les deux célèbres rivaux était de 14 secondes. C'est exactement la différence qui sépare aujourd'hui Hinault de Zoetemelk.

échecs

Championnat du monde Encore un match nul entre Karpov et Kortchnoi

La deuxième partie du championnat du monde d'échecs, opposant, à Baguio, le Soviétique Anatoly Karpov, tenant du titre, à Viktor Kortchnoi, ex-ressortissant soviétique considéré comme apatride, s'est terminée hier par un match nul après 3 heures et demie. La partie a eu lieu en 29 coups.

Karpov, qui portait le même costume bleu que pour la première partie, qui a pris fin par un match nul, mardi, jouait les blancs.

Kortchnoi — qui vit en Suisse mais à qui les Soviétiques ont refusé de reconnaître la nationalité helvétique — était lui aussi vêtu comme mardi, en marron, avec, à la boutonnière, l'emblème national suisse.

Celui qui, le premier, aura gagné six parties sera proclamé champion. Mais comme les matches nuls ne comptent pas, en vertu de nouveaux règlements, le championnat pourrait durer de deux à trois mois.

golf

Dans les quatre coins du pays

Brillants comportements des Neuchâtelois

C.-A. Henrioud, lors du championnat du Club de Neuchâtel (stroke play scratch), a surclassé tous ses adversaires. Par sa maîtrise et sa régularité au cours des 36 trous de cette compétition, il a relégué son poursuivant immédiat à plus de 15 points.

Chez les dames, la victoire est revenue à C. Rumak avec un «score» de 185, alors que chez les seniors, la première place a été attribuée à M. Bek de St-Blaise avec 197.

EN EVIDENCE

C'est encore Henrioud qui, à Aigle, lors du Championnat national amateurs série B, s'est illustré. Ce championnat national joué par élimination a vu le Neuchâtelois brillamment passer le cap du premier tour, puis des quarts de finale. En demi-finale, il s'inclina devant Mittaz de Crans, alors qu'en finale pour la 3^{ème} place, il battait Ph. Hausmann de Genève. Après cette série de performances, Henrioud voit son handicap descendre de 12 à 8 et devient ainsi le meilleur joueur du club.

Lors de la «Coupe du Pro» (stroke play handicap), C. Schneider a réussi un parcours pratiquement sans faute. Sur les deuxièmes 9 trous, il réalisa un résultat de 35, qui est le par. Cette performance lui permet de reléguer le joueur classé deuxième à 5 coups, ce qui est remarquable.

MONOPOLE

Chez les dames, la victoire est revenue à C. Rumak de Neuchâtel, qui monopolise les victoires avec un résultat de 74 net. Encore une fois, il faut déplorer le peu de participantes.

Neuchâtel a délégué une équipe faite de 6 joueurs au championnat suisse interclub série C, à Interlaken. Cette initiative fut payante, puisque pour la première fois dans l'histoire du club, une 3^{ème} place lui revient. L'équipe était formée de Schneider de Neuchâtel, Chopard de Marin, Messerli du Landeron, Schiau de Bienne, Thayer de Hauterive et enfin notre capitaine Grandy de Neuchâtel. Le premier jour de cette compétition jouée «fourso» par 3 équipes de 2 joueurs risqua d'être fatal aux Neuchâtelois qui se classèrent en 7^{ème} position. Le lendemain en individuel, nos joueurs accomplirent une sérieuse remontée pour décrocher la 3^{ème} place au classement général.

A Crans, la Mecque du golf en Suisse, étaient organisées 3 compétitions. C'est encore un Neuchâtelois qui s'y distingua: lors de la «Coupe Cartier», l'équipe formée de F. Chopard de Marin et du jeune pro P. Bagnard se classait 5^{ème} au classement général et 2^{ème} dans le classement Pro-Am. Le lendemain, lors de la «Coupe Provis», jouée selon le système «Greensome», cette même équipe se classa 4^{ème} au général, avec 66,2, 2^{ème} dans

le classement Pro-Arm et enfin, réalisa le meilleur résultat brut avec un «score» de 71.

HAUTE LUTTE

Enfin, lors de la «Coupe Piaget», c'est toujours cette même équipe qui remporta de haute lutte la victoire avec le résultat prometteur de 62 net (le par du golf de Crans étant de 73).

RÉSULTATS

Championnat du Club scratch: Messieurs: 1. C.A. Henrioud Neuchâtel 163; 2. S. Bigler Payerne 178-85; 3. F. Chopard Marin 178-88. — Dames: 1. C. Rumak 185; 2. C. Blum La Chaux-de-Fonds 195. — Seniors: M. Bek St-Blaise 197; 2. J.P. Grandy Neuchâtel 197-102. — Championnat national amateurs Série B: Aigle: 1. J.L. Mittaz Crans; 2. F. Emery Crans; 3. C.A. Henrioud Neuchâtel. — Coupe du Pro-Neuchâtel: 1. C. Schneider Neuchâtel hdp 13 résultat 65; 2. S. Bigler Payerne 11-70; 3. E. Ballard Genève 18-70. — Championnat interclub série C: Interlaken: 1. Lugano; 2. Schönenberg; 3. Neuchâtel; Coupe Cartier: Crans: 1. Bernardini R. - G. Piani Italie 64; 5. P. Bagnard - F. Chopard 66; Coupe Provis: Crans: 1. Mittaz R. - Robyr A. 63; 2. Napoleoni M. - Tronchetti L. 65; 4. 1^{er} Pro-Am - 3. Praplan J. - Emery A. 66; 4. Bagnard P. - F. Chopard 66; 2^{ème} Pro-Am. 1^{er} résultat brut: Coupe Piaget - Crans: 1. Bagnard P. - F. Chopard 62; Compétition Vacances - Neuchâtel: 1. S. Bigler - C. Blum 67; 2. F. Roethlisberger - S. Roethlisberger 72; 3. F. Chopard - S. Thayer 73.

cyclocross

Le calendrier suisse

La prochaine saison de cyclocross, qui sera marquée par les championnats du monde à Saccolonge/Padoue, comprendra en Suisse 28 courses internationales.

CALENDRIER

Championnats suisses: 14 janvier à Saint-Blaise. — Championnats du monde: 28 janvier: Saccolonge/Padoue, Juniors: 25 février à Villafranca de Ordizia (Espagne); Courses nationales: 1^{er} octobre: Boningen, 8 octobre: Embrach, 14 octobre: Stettlen; courses internationales: 5 octobre: Steinmaur, 21 octobre: Flumserberge, 22 octobre: Leibstadt, 28 octobre: Rueti, 29 octobre: Schaffhouse, 4 novembre: Wuerenlingen, 5 novembre: Zurich/Waid, 12 novembre: Volketswil, 18 novembre: Melchnau, 19 novembre: Winterthur, 25 novembre: Yverdon, 26 novembre: Gansingen, 2 décembre: Alpterswil, 3 décembre: Lyss, 9 décembre: Mohlin, 10 décembre: Aristau, 16 décembre: Oberdiessbach, 17 décembre: Hombrechtikon, 26 décembre: Dagmersellen, 31 décembre: Freienbach, 1^{er} janvier: Cheyres, 2 janvier: Muntelier, 7 janvier: Balsthal, 12 janvier: Niederlenz, 21 janvier: Wetzikon, 3 février: Granges, 4 février: Haegendorf, 11 février: Lausen.

escrime

Les Suisses

L'Allemand de l'Ouest Alexander Pusch a remporté le titre mondial individuel à l'épée, à Hambourg. Il a battu le Français Philippe Riboud, qui avait fait un court instant figure de vainqueur. En effet, le jeune Français avait remporté son combat contre le Polonais Piotr Jablowski, mais celui-ci devait déposer un protêt. Les juges déclarèrent alors une «double défaite» car la dernière touche du Français avait été donnée une seconde après le temps réglementaire. Quatre concurrents se trouveront à égalité et l'on dut avoir recours au barrage.

Ainsi après 1975 et 1976 (champion olympique), l'Allemand a pu fêter sa troisième couronne.

Les épéistes suisses, qui étaient parmi les meilleurs du monde en qualifiant deux des leurs, comme l'an dernier, pour la finale, ont manqué leur rendez-vous.

football

Bienne: mention honorable

BIENNE-RDW MOLENBEEK 0-2 (0-1)

MARQUEURS: Jansen 18^{ème}; Goretz 49^{ème}.

BIENNE: Moser; Heider; Cuche, Weber, D. Luthi; Kehrl, Corpataux, Kuffer, Ciullo, Grimm, Geiser. Entraîneur: Bai.

RDW MOLENBEEK: Ruiter; De Seayver; Den Haese, De Sanghere, Martens; Boskamp, Goretz, Bonsink; Olsen, Jansen, Van Haecke. Entraîneur: Horwath.

ARBITRE: M. Scherz d'Aegerter.

NOTES: terrain de Roetschmatte à Anet. Pelouse en bon état. Deuxième match de qualification comptant pour la Coupe Anker. Soirée très fraîche. 600 spectateurs. Bienne s'aligne sans Hurni (service militaire), Nussbaum, Tochini, Gobet (tous blessés), Tschannen, Jaquet, Bachmann et Jallouard (tous en vacances). Widmer dirige la formation seelandaise en l'absence de Bai (vacances également). RDW Molenbeek procède à quatre changements en cours de rencontre. C'est ainsi que Cnops et Buyle rejoignent respectivement Boskamp et Jansen dès le début de la seconde mi-temps. Puis, à la 64^{ème} minute, Bogaerts et Lafont s'en viennent occuper les postes de Ruiter et Martens. Les Biennois recourent, pour leur part, aux services de Campiotti (46^{ème}) et de Koher (59^{ème}) pour Kehrl et D. Luthi. Coups de coin: 2-9 (1-5).

Chacun s'attendait, au vu de la réputation des antagonistes en présence pour cette rencontre qualificative, à voir les représentants du Plat-Pays ne faire qu'une bouchée de la brave équipe des bords du lac de Bienne. Et bien, il ne fut rien puisque les gars de Bai firent souvent mieux que se défendre. Ces derniers eurent, il est vrai, à faire bien souvent front à la pression adverse. Ils manœuvrèrent cependant fort habilement en défense du fait qu'ils purent s'appuyer sur une charnière centrale peu encline aux concessions en dépit des entreprises nombreuses des Olsen, Goretz, Bonsink et surtout Jansen, le remuant avant-centre. Et puis, le jeune gardien Moser y mit souvent du sien pour annihiler les essais adverses. Les Belges réussirent deux buts de manière fort semblable quant à leur réalisation, mais non quant à leur conception. Les deux fois donc ce furent des tirs expédiés avec violence de vingt-cinq mètres qui surprirent le vigilant Moser. Ils étaient

CLASSEMENTS

19^{ème} étape, Lausanne-Belfort (181 km 500). — 1. Marc de Meyer (Be) 5 h 05'57" (moyenne 35 km 594); 2. Jan Raas (Hol); 3. Miguel Maria Lasa (Esp); 4. Bary Hoban (G-B); 5. Jean-Louis Gauthier (Fr); 6. Dillen (Be); 7. Teirlinck (Be); 8. Vandembroucke (Be); 9. Beucherie (Fr) même temps; 10. Vilardebo (Esp) 5 h 06'01"; 11. Wesemael (Be) 5 h 06'02"; 12. Van den Hoek (Hol) 5 h 06'28"; 13. Fussin (Fr); 14. De Cauwer (Be); 15. Laurens (Be); 16. Patrilli (Fr); 17. Hinault (Fr); 18. Bertin (Fr); 19. Knetemann (Hol); 20. Muselet (Fr); 21. Martinez (Fr); 22. Sherwen (G-B); 23. Legeay (Fr); 24. Durel (Fr); 25. Rouxel (Fr); 26. Lubberding (Hol); 27. Delépine (Fr); 28. Zoetemelk (Hol); 29. Agostinho (Por); 30. Wellens (Be) même temps. Puis: 62. Daniel Gisiger (S) même temps. Classement général: 1. Joop Zoetemelk (Hol) 96 h 15'25"; 2. Bernard Hinault (Fr) à 14"; 3. Joaquim Agostinho (Por) à 4'17"; 4. Joseph Bruyère (Be) à 8'17"; 5. Christian Seznec (Fr) à 8'25"; 6. Wellens (Hol) à 12'05"; 7. Galdos (Esp) à 13'28"; 8. Lubberding (Hol) à 14'23"; 9. Nilsson (Su) à 16'46"; 10. Van Impe (Be) à 16'56"; 11. Martinez (Fr) à 17'21"; 12. Martin (Fr) à 25'10"; 13. Maertens (Be) à 28'52"; 14. Laurent (Fr) à 34'22"; 15. Romero (Fr) à 39'24"; 16. Hézarid (Fr) à 42'05"; 17. Bittinger (Fr) à 45'43"; 18. Le Lay (Fr) à 46'34"; 19. Janssens (Be) à 46'43"; 20. De Schoenmaecker (Be) à 47". Puis: 75. Daniel Gisiger (S) à 2 h 40'58"

Aux Championnats du monde

Christian Kauter a gagné deux combats, mais a perdu les trois suivants. Daniel Giger, qui avait pourtant remporté 18 combats sur 20 lors du tour de qualification, a nettement manqué de concentration et a perdu toutes ses chances de médaille en s'inclinant par quatre fois.

TROP FORT

Christian Kauter, qui devait faire un combat de barrage contre le champion olympique, l'Allemand Alexandre Pusch, voyait encore une possibilité de se classer parmi les 3 premiers. Mais l'Allemand était trop fort et remporta ce duel par 5-3 en annihilant les espoirs du Suisse.

Les deux épéistes suisses, selon le règlement, ont dû s'affronter dans le premier tour, qui vit la victoire de Kauter par 5-3. Puis Kauter était opposé au favori

français, Philippe Riboud et il essayait son premier échec. Les chances suisses étaient alors bien compromises. Kauter gagna encore contre le Suédois Jacobson (5-3) avant de s'incliner face à Jablowski (5-1) et Pusch (5-3). Daniel Giger passe ainsi après 1973 et 1977 pour la troisième fois à côté d'une médaille.

CLASSEMENT

1. Alexander Push (RFA) 3 victoires dans la poule finale-3 victoires au barrage; 2. Philippe Riboud (Fr) 3-1; 3. Hans Jacobson (Sd) 3-1; 4. Jablowski (Pol) 3-0; 5. Kauter (S) 2; 6. Giger (S) 0.

boxe

Décès d'un espoir

Le poids mi-lourd amateur Salvador Pons, 19 ans, est décédé des suites d'un «knock down» subi samedi dernier à Alcira dans la province de Valence, alors que le jeune boxeur disputait son 2^{ème} combat chez les amateurs. Ce nouvel accident dans la boxe survient cinq mois à peine après la mort du boxeur espagnol professionnel Juan Jesus Rubio Melero, en février dernier à Madrid, des suites d'un k.o.

Après le combat, Pons avait été rapidement opéré d'un traumatisme dans la région pariétale, mais il était entré dans un coma profond sans aucune possibilité de récupération.

Jacopucci dans le coma

Angelo Jacopucci, champion d'Italie des poids moyens, battu pour le titre européen mercredi soir par le Britannique Alan Minter par KO à la 12^{ème} reprise, a été admis jeudi en salle de réanimation de l'hôpital de Bologne, où l'on estime que son état est «préoccupant».

Jacopucci a subi une opération à la tête pendant plus de trois heures. Le boxeur se trouve actuellement dans un état de «coma profond» et le diagnostic est réservé, a précisé le professeur Giancarlo Piazza, qui a opéré Jacopucci, à Bologne.

Un important hématome sous-cutané s'était en effet formé près du cerveau, a expliqué le médecin qui fait état également de difficultés respiratoires pour le pugiliste. Jacopucci (30 ans) ne compte que trois défaites contre 34 victoires en cinq années de professionnalisme.

A l'hôpital de Bologne, on estime qu'il sera impossible de se prononcer (sauf accident) sur l'état de santé du boxeur avant trois jours.

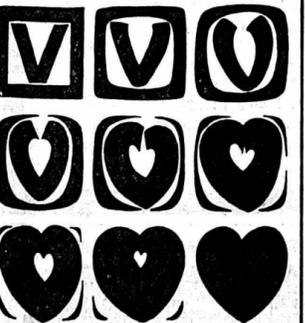
volleyball

Les Africains au «Mondial»

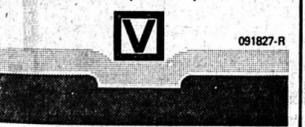
La Tunisie chez les dames et la Tunisie et l'Egypte chez les hommes représenteront l'Egypte africain aux championnats du monde de volleyball dont les rencontres auront lieu au mois de septembre respectivement à Moscou et en Italie.

C'est ce qu'a décidé le conseil d'administration de la confédération africaine de volleyball (CAVB), réuni à Alger à l'occasion des jeux africains.

A mesure que vos relations avec la BPS s'intensifient...



BANQUE POPULAIRE SUISSE un choix qui s'impose



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POLICE DE SÛRETÉ GENEVOISE

Une inscription est ouverte au Département de justice et police pour l'engagement de:

Inspecteurs de Sûreté

Conditions requises:

1. Etre citoyen suisse et âgé de 27 ans au plus au moment de l'entrée en fonction le 1^{er} août 1979.
2. Avoir fait régulièrement son service militaire et être incorporé dans l'élite.
3. Avoir une bonne santé.
4. Avoir une instruction générale suffisante (études secondaires souhaitées).
5. Parler couramment, en plus du français, une autre langue au moins.
6. Avoir une bonne présentation.

Les candidats qui satisfont à toutes ces conditions subiront une visite médicale approfondie, ainsi que des examens d'admission (culture générale et préparation physique). Ils seront admis, en cas de succès, à un cours de formation professionnelle de six mois.

Excellentes prestations sociales.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir au chef de la sûreté, hôtel de police, boulevard Carl-Vogt 19, jusqu'au 31 août 1978.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police:
Guy Fontanet

091184 O

Nous cherchons, pour notre restaurant d'entreprise, un

GARÇON D'OFFICE

rapide et consciencieux, pour laver la vaisselle et divers nettoyages.

Salaire selon capacités.

Congé les samedis et dimanches.

Fin de la journée de travail: 19 h.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 244 ou de se présenter entre 14 h et 17 h à notre restaurant du personnel «Le Calumet», FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., 2003 Neuchâtel.

095441-O

La Feuille d'avis - L'Express de Neuchâtel engagerait un

JOURNALISTE-STAGIAIRE

(Formation complète en deux ans)

Faire offres au rédacteur en chef
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel 1.

092616-O

L'ADMINISTRATION COMMUNALE LAUSANNOISE

cherche

LOGOPÉDISTE

en possession du diplôme universitaire de logopédiste. La préférence ira à candidat (e) ayant quelque expérience de la pratique chez les écoliers.

Faire offres jusqu'au lundi 31 juillet 1978 à la direction des Ecoles, service médical, case postale 50, 1000 LAUSANNE 9.

095293-O

L'hôpital du District de la Broye à Estavayer-le-Lac

cherche

une secrétaire

pour le secrétariat médical du service de gynécologie-obstétrique et du cabinet privé du docteur F. Samim gynécologue.

Entrée immédiate.

Les offres sont à adresser à la direction de l'hôpital, 1470 Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 21 21, int. 412.

095305-O



Affaires culturelles

Afin de repourvoir un poste vacant, la Bibliothèque de la Ville cherche un (e)

secrétaire-comptable

Les candidats (tes) devront être au bénéfice d'un diplôme d'Ecole de commerce, d'un CFC d'employé de commerce, ou d'une bonne expérience du secrétariat avec des connaissances de comptabilité.

Rémunération selon l'échelle des traitements du personnel communal. Caisse de retraite. Semaine de cinq jours. Horaire mobile.

Entrée en service: 1^{er} octobre 1978.

La direction de la Bibliothèque fournit tout renseignement complémentaire, tél. (038) 25 13 58.

Adresser les offres manuscrites, avec copies de certificats, à la Direction des Affaires culturelles, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 10 août 1978.

095001-O

APPAREILLEUR SANITAIRE

QUALIFIÉ, est demandé pour entrée immédiate ou à convenir. Place stable pour personne capable.

Faire offres avec prétentions de salaire à: G. von Kaenel, installations sanitaires 1260 Nyon, tél. (022) 61 17 36.

095298-O

CABLES CORTAILLOD

désire engager

ouvriers et employés d'atelier

pour la surveillance et la conduite des machines pour différents secteurs de production, expédition et fonderie.

Formation par nos soins.

Faire offres ou se présenter à Câbles Cortaillo S.A., 2016 CORTAILLOD. Tél. (038) 44 11 22.

095489-O

Bar Las Vegas, av. de la Gare 15, Neuchâtel, tél. 25 81 20, cherche, pour tout de suite

SERVEUSE

pour remplacement de vacances et jours congés.

095264-O



engage

COUVREURS ou aides FERBLANTIERIS ou aides.

Prendre contact par téléphone (038) 33 21 43.

095294-O

On cherche ferblantier-appareilleur ou monteur sanitaire

Faire offres à André Gerber succ. de A. Gross Ferblanterie, installations sanitaires Coq-d'Inde 24, 2000 Neuchâtel, Tél. 25 20 56 ou 25 02 87.

095007-O

Hôtel du Cheval-Blanc Saint-Blaise cherche

garçon de cuisine

Tél. 33 30 07.

095265-O

MOBIWELL s.à.r.l.

Rue des Parcs 42 - NEUCHÂTEL

engage

MENUISIER qualifié

capable de mener une équipe de monteurs.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact au (038) 24 59 61, dès le 31 juillet 1978.

095320-O

Les entreprises du Consortium pour le Centre hospitalier universitaire vaudois à Lausanne cherchent des

monteurs en chauffage qualifiés

Entrée en fonction: 7 août 1978 ou à convenir.

Faire offres ou téléphoner à:

BOULAZ S.A. Rue de Genève 44, 1004 LAUSANNE. Tél. (021) 24 52 52.

095299-O

Jeune entreprise, spécialisée dans les installations de traitement de surface cherche:

MÉCANICIEN - ÉLECTRICIEN

(év. mécanicien avec connaissance électrique)
- Langue française avec bonnes connaissances d'allemand ou d'anglais
- Pour montage en SUISSE et à l'ÉTRANGER.
- Formation assurée
- Salaire selon capacité
- Travail indépendant, avec responsabilités.

Faire offres écrites, ou prendre rendez-vous chez: A.E.T. SA, route Industrielle - 1580 Avenches (VD) Tél. (037) 75 22 63 ou 64.

095302-O

Nestlé

Notre bibliothèque centrale est chargée des achats de livres, abonnements et périodiques pour notre centre administratif. Nous souhaitons engager un (e)

EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

qui sera responsable du service bibliothécaire.

Cette fonction comprend:

- la supervision du traitement des achats et des abonnements de publications diverses
- l'établissement constant de contacts avec les utilisateurs et les fournisseurs (librairies et agences)
- la correspondance et le contrôle des factures.

Le poste requiert la formation et les qualifications suivantes:

- diplôme de commerce ou formation équivalente
- quelques années de pratique dans une bibliothèque ou une librairie
- bonnes connaissances du français et de l'anglais et compréhension de l'allemand.

Ce travail nécessite un bon sens d'organisation et de précision et du goût pour les contacts.

Prière d'adresser vos offres détaillées avec curriculum vitae complet, photographie et copies de certificats à M^{me} M. Germanier, département personnel NESTLÉ, 1800 Vevey.

095296-O

Nestlé

Famille américaine cherche

jeune fille au pair

6-12 mois, début octobre.

Tél. (022) 69 18 13.

095417-O

COMMERCES

Pour raison de santé, à remettre tout de suite

KIOSQUE

bien situé, appartement 3 pièces tout confort, à disposition. Littoral neuchâtelois.

Adresser offres écrites à AG 1624 au bureau du journal.

093677-O

AVIS DIVERS

Celestino AMODIO

BOTTIER-ORTHOPÉDISTE
Fausses-Brayes 17 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 00 88

VACANCES ANNUELLES
DU 22 JUILLET AU 12 AOÛT

095714-A

TRAVAUX DE BUREAU

JEUNE FILLE ayant achevé sa scolarité et désirant s'initier aux travaux de bureau trouverait emploi stable à Neuchâtel.

Date d'entrée en service à convenir.

Faire offres à case postale N° 756, 2001 Neuchâtel.

095016-O

APPRENTISSAGES

Nous cherchons pour mi-août APPRENTIS VENDEURS pour nos rayons quincaillerie-outillage. Nous attendons avec plaisir votre appel téléphonique pour un premier contact. Demander M. Meyer.

093100-K



DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

ingénieur civil

aimerait bien examiner des propos de travail. Langues: italien et français, avec éventuelle disponibilité de permanence à l'étranger.

Faire offres sous chiffres L-301099 à Publicitas, 3001 Berne.

095297-D

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas - Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près Colombier).

Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.

Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.

Grande place de parc.

092138-A

LA NEUCHATELOISE...

A fin août prochain nous nous installerons dans nos nouveaux locaux, à Monruz. Nous offrirons alors à nos collaborateurs des conditions de travail encore plus agréables. En plus d'un emploi stable et bien rémunéré, l'ensemble du personnel pourra bénéficier d'avantages particuliers. Jugez-en vous-même:

- horaire libre; restaurant d'entreprise;
- nombreux aménagements consacrés aux loisirs;
- prestations sociales diverses, etc.

...bientôt à Monruz

Nous désirons engager:

une perforatrice-vérificatrice sur IBM 3742

095266-O

Des renseignements détaillés sur nos possibilités d'emploi et nos conditions d'engagement vous seront volontiers fournis par notre service du personnel.
LA NEUCHATELOISE ASSURANCES
Rue du Bassin 16, Neuchâtel
Tél. 21 11 71, int. 208 ou 315

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

14.35 Point de mire
14.45 Tour de France
18.05 Téléjournal
18.10 Vacances jeunesse
18.45 Le tour de France
18.55 Daffy Duck
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 Les animaux du soleil
20.20 Le rapace
22.00 Lire c'est vivre
22.55 Téléjournal

19.00 Antenne 2 Journal
19.30 Ces merveilleuses pierres
20.35 Apostrophes
21.35 Antenne 2 dernière
21.40 On s'est trompé d'histoire d'amour

FRANCE III

18.20 Actualités régionales
18.40 F R 3 jeunesse
18.55 F R 3 actualités
19.00 Des jeux pour tous
19.30 Le nouveau vendredi
20.30 S.M. Hassan II
21.00 F R 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

17.55 Tour de France
18.25 Téléjournal
18.30 Chercheurs de diamants chez les Indiens
19.20 Fin de journée
19.30 L'Ouest sauvage
20.00 Téléjournal
20.20 L'heure des étoiles
21.05 Scènes de la vie conjugale
22.40 Téléjournal
22.55 Au temps du café conc'
23.50 Téléjournal

FRANCE I

11.30 Les jours heureux
12.00 T F 1 actualités
12.35 Pour la jeunesse
15.00 Le tour de France
17.15 Visage de la Russie
18.10 Jeunes pratique
18.20 Actualités régionales
18.45 Le tour de France
19.00 T F 1 actualités
19.30 La fortune de Gaspard
21.00 Titre courant
21.40 Ciné première
22.10 T F 1 dernière

FRANCE II

13.00 Le cœur au ventre (fin)
14.00 Aujourd'hui magazine
17.00 Récré A 2
17.40 Flash information
17.55 Chiffres et lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 L'heure d'été

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.20, spécial vacances. 8.25, memento des spectacles et des concerts. 8.55, bulletin de navigation. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, avec Rafel Carreras. 12.05, le coup de midi. 12.30, le journal de midi, édition principale. 13 h, Voltaire, lieux et textes retrouvés. 13.30, de plume, de son et d'image. 14.05, la radio buissonnière.
16.05, Un roi prisonnier de Fantomas (16).
16.15, mon nom, mon nom. 17.05, en questions.
18.05, inter-régions-contact. 18.20, revue de la presse suisse alémanique. 18.30, le journal du soir. 19 h, on a fondé une société. 19.15, couleur d'un jour. 20.30, pourquoi pas. 22.05, Montreux-jazz. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'un été et les concerts du jour. 9.10, la victimologie, science des victimes du crime. 9.30, être ethnologue aujourd'hui (5). 10 h, marchands d'images. 10.30, les détournements du langage. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2 et vivre. 16 h, Suisse-musique. 17 h (S), rhythm'n'pop. 17.30 (S), jazz-événement. 18 h, informations. 18.05 (S), redi-lemel. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40 (S), stéréo-service. 20 h, informations. 20.05, hors cadre. 20.30 (S), les concerts de Lausanne: l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction: Arpad Gerecz. 22.30 (S), plein feu. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 7.30, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, 6.05, espresso. 9.05, mixture multimusicale. 10 h, guide touristique sonore. 11.05, orchestre récréatif de la radio suisse. 12 h, Brass Ensemble Eschikon. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi: informations et musique. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, interprètes célèbres: Philip-Jones-Blechbläser-Ensemble. G. Anda. B. Fassbinder. London-Philharmonic Orchester, direction Sir G. Solti.
16.05, musique demandée. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, pour le 40^{ème} Jubilé de la Principauté du Liechtenstein. 21.05, musique du Liechtenstein. 21.30, vitrine 78. 22.15-1 h, rapide de nuit.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:
KUMMEL

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront pondérés, réfléchis et réussiront assez bien leurs études.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Vous connaissez un bref passage à vide, reprenez votre souffle. **Amour:** Prenez des initiatives, vous pourrez participer à une réconciliation. **Santé:** Buvez entre les repas. L'eau purifiera votre organisme.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Vous avez besoin de calme et de sérénité pour régler vos problèmes. **Amour:** Méditez-vous du rêve, il pourrait vous entraîner trop loin. **Santé:** Prenez soin de votre peau, choisissez de bons produits de beauté.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Réfléchissez bien avant de prendre de nouvelles initiatives. **Amour:** Vous serez favorisés dans vos amours, en raison de concordances planétaires éblouantes. **Santé:** Combattez la nervosité, elle provoquerait des maux.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Quelques difficultés pourraient survenir au sujet de vos biens personnels. **Amour:** Une franche explication vaudrait mieux qu'une longue rancune. **Santé:** Vous appartenez à un signe de mouvement, qui vous a donné un tempérament souple.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Ne pensez pas uniquement à vos problèmes: repos et loisirs ne sont pas une perte de temps. **Amour:** Combattez les rêves pessimistes, le bonheur peut se gagner. **Santé:** N'hésitez pas à prendre des précautions contre la contagion.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Ne laissez pas de prise aux inquiétudes que pourrait susciter votre avenir professionnel. **Amour:** Faites taire vos inquiétudes, vous pourrez apprécier les attentions à votre égard. **Santé:** Imposez-vous une discipline horaire et alimentaire très stricte.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: On vous reprochera sans doute des dépenses inutiles, ou du moins pas indispensables. **Amour:** Le bonheur devrait refluer au cœur des natis du signe. **Santé:** Cette vie subconsciente qui est si impérieuse chez vous est une fatigue supplémentaire.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Contentez-vous du fruit de votre effort, ne soyez pas trop ambitieux. **Amour:** Vie sentimentale intense et intéressante. Satisfactions et rencontres... **Santé:** Soyez prudent. Ménagez votre point fragile. Marchez avec prudence.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: N'attendez pas grand-chose de cette journée qui s'annonce assez terne. **Amour:** Le climat affectif, nauxieux de ces derniers jours, ne s'éclaircit pas. **Santé:** Imposez-vous une marche quotidienne sur un rythme ne gênant pas votre respiration.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Dissipez sur-le-champ les malentendus éventuels, les autres n'ont pas toujours tort. **Amour:** Du succès tant et plus. Mais soyez prudent si vous voulez sauvegarder des rapports importants. **Santé:** Ménagez vos jambes en surveillant votre poids, ne restez pas debout, immobile trop longtemps.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

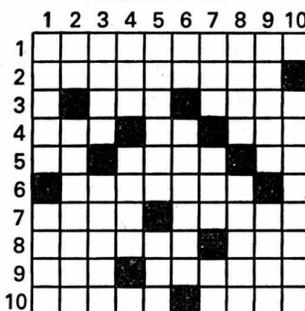
Travail: Ni discussions, ni polémiques. Votre supériorité est assurée. **Amour:** Excellente influence des astres dans tous les domaines. Entente parfaite avec l'être aimé. **Santé:** Espacez les bons repas afin de ménager vos reins et votre estomac.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: L'accord règnera dans votre entourage et vous y prendrez votre part. **Amour:** De nombreux natis se sentiront inquiets ou seront un peu trop entreprenants. **Santé:** Après un repas très copieux, prenez des précautions afin de ne pas troubler votre organisme.

MOTS CROISÉS

Problème N° 186



HORIZONTALLEMENT

1. Filet. 2. Rapports. 3. Brille par sa plume. Balance. 4. Sorte de bosse. Saint. Fâcheux. 5. Sa pluie est rare. J'accepte. Bruit de quartier. 6. Supérieur. 7. Maladie des régions tropicales. Tendu avec force. 8. Pronô. Nids d'écrevisses. 9. Boisson. Honoré. 10. Affluent de la Garonne. Grande puissance.

VERTICALEMENT

1. Symbole des Apôtres. Chant de guerre. 2. Note. Pavillon de réception. 3. Il est parfois irrésistible. Huches. 4. Les Maures en font partie. Remplis. 5. Modèle de mesure. L'éternel féminin. 6. Symbole. Elle est passée sur le billard. 7. Signal sonore. Haute école (sigle). Comme un ver. 8. Héroïne de Montherlant. Délivrer. 9. Départ des frégates. Ceux qui ne reculent devant rien. 10. Dont la régie a été confiée à l'Administration.

Solution du N° 185

HORIZONTALMENT: 1. Gâte-papier. 2. Azur. Liste. 3. Gê. Greco. 4. Art. Oc. Cru. 5. Orbitales. 6. Plié. Obit. 7. Ré. Va. Unie. 8. Janssens. 9. Transie. Es. 10. Sen. Egrise.

VERTICALEMENT: 1. Gaga. Prêts. 2. Azerole. Ré. 3. Tu. Tri. Jan. 4. Erg. Bevan. 5. Roi. Anse. 6. Alecto. Sig. 7. Pic. Abuser. 8. Isocline. 9. Et. Rélines. 10. Rébus. Esse.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Escalopes de veau panées
Nouilles
Salade
Gâteau américain

sonnez-les. Accompagnez à volonté de petites pommes nouvelles légèrement risolées.

Steaks à la chasseur

Pour quatre personnes: 4 steaks de 175 g environ chacun, 200 g de champignons, 1 cuillerée à soupe de concentré de tomate, 2 oignons, 3 échalotes, 1 brindille de thym, un peu de persil haché, 1 verre de vin blanc sec, sel, poivre, 4 tranches de pain de mie, huile.
Nettoyez les oignons et les échalotes. Hachez-les. Nettoyez et lavez les champignons. Coupez-les en lamelles. Faites revenir dans une poêle contenant un peu d'huile les oignons et les échalotes hachés. Emiettez-y le thym. Ajoutez-y les champignons en lamelles et le concentré de tomate délayé avec le vin blanc. Salez, poivrez et laissez cuire à petit feu avec couvercle 10 minutes. Dans une autre poêle contenant un peu d'huile, faites cuire les tranches de pain de mie tout juste avant de servir les croûtes. Faites griller les steaks badigeonnés d'huile, salez-les et poivrez-les. Dressez-les sur les toasts, nappez-les avec la sauce aux champignons, saupoudrez de persil haché et servez.
Préparation: 20 minutes.
Cuisson: 15 min. pour la sauce; quelques minutes, selon le goût, pour la viande.

Vacances à la mer: attention!

Que faire si pendant la baignade ou la plongée sous-marine vous êtes piqué par une méduse, une vive ou tout autre animal marin? Ne vous affolez pas, faites le geste qui calme et soigne.
— Les méduses et physalies: brûlures et sorte d'urticaire géant souvent accompagnés de crampes. Mettre de l'alcool camphré et prendre un antistaminique par voie buccale, jamais en pommade (produit photosensibilisant: réaction cutanée au soleil).
— Les vives et rascasses: blessures venimeuses, saignantes, douloureuses, parfois paralysantes. Le médecin fera une injection de cortisone-retard. En l'attendant: mettre un garrot en amont de la blessure, évitez de bouger, baigner le membre piqué dans l'eau très chaude additionnée d'antiseptique.
— Les oursins: blessures sans gravité mais douloureuses. Retirer chaque épine à l'aide d'une aiguille flambée et passée à l'alcool. Ou faire couler de la cire de bougie sur les épines et attendre: en 48 h, il se forme un petit kyste qu'il suffit de presser, l'épine sort d'un seul coup.

A méditer

Il ne faut point juger les gens sur l'apparence.
Jean de LA FONTAINE

DESTINS HORS SÉRIE

ANNE DE BRETAGNE par Anne et Serge Golon

(dessins de Jean Carlotti)

RÉSUMÉ: Anne repousse avec horreur l'idée d'épouser Alain d'Albret.

29. NOIRS DESSEINS



1) Le maréchal de Rieux et M^{me} de Dinan tiennent à ce que ce mariage se fasse. D'Albret leur est entièrement dévoué et ils comptent bien, grâce à lui, diriger eux-mêmes la politique ducale. La gouvernante revient plusieurs fois à la charge. Usant tour à tour de la douceur et de la sévérité, elle essaye, mais en vain, de fléchir Anne. Au cours d'un concubinage avec son complice, M^{me} de Dinan en vient à décider d'avoir recours aux moyens extrêmes.



2) Anémée d'une ambition démesurée, elle en oublie qu'elle a mission de veiller sur l'éducation et la vertu de son élève. Elle ne craint donc pas de permettre au prétendant repoussé de s'introduire, une nuit, dans la chambre de la petite duchesse afin de la laisser exercer par anticipation ses droits d'époux. C'est le plus sûr moyen de rendre le mariage obligatoire. Mais, une fois dans la place, le triste sire d'Albret n'a pas le temps de passer aux actes.



3) A peine s'est-il glissé dans la couche d'Anne que celle-ci, réveillée en sursaut, pousse des cris horribles. Les deux servantes qui dorment dans la pièce voisine, alertées par ces hurlements, bondissent dans la chambre de leur maîtresse. Compréhendant tout de suite ce qui se passe, les deux vigoureuses caméristes se précipitent sur l'intrus. L'une l'ayant saisi par les cheveux et l'autre par une jambe, c'est en bien piteuse posture que d'Albret est expulsé de chez Anne.



4) Indignés par les noirs desseins du tuteur et de la gouvernante, Dunois et Philippe de Montauban redoutent que de telles tentatives ne se renouvellent. Ils comprennent qu'il est urgent de mettre la petite duchesse à l'abri. Accompagnée de ses deux conseillers, d'une poignée d'officiers et de serviteurs fidèles, Anne se réfugie à Redon. Son premier soin est de faire dresser un acte officiel par lequel est déclarée nulle la promesse faite par son père de la marier à Alain d'Albret.

Demain: Triste anniversaire

NOTRE FEUILLETON

LE SECOND FILS

par Georges Dejean
ÉDITIONS FRANCE-EMPIRE

29

La visiteuse. — Ne pourrais-tu demander qu'on te remplace pour ça?

Darès. — Tu sais bien qu'on ne discute pas les ordres du vieux. Cette discipline de fer fait sa force. Quand on est entré là-dedans, on ne peut plus en sortir que les pieds devant.

La visiteuse. — Et dire que lui qui ramasse le gros magot ne risque rien.

Darès. — C'est un cerveau exceptionnel, car il doit tout prévoir et ne se fier à personne.

La visiteuse. — Tu l'as vu combien de fois?

Darès. — Une seule et je ne pourrais pas dire comment il est bâti. Une forte tête, recouverte d'une capote, des yeux invisibles derrière des lunettes noires. Avec ça, il se tenait dans un coin sombre, alors que j'étais en pleine lumière.

La visiteuse. — Que t'a-t-il dit?

Darès. — Mon petit (remarque que j'ai un mètre quatre-vingts) tu feras fortune en quelques années, si tu

es régulier et te contentes d'obéir. Rappelle-toi que tu ne dois jamais dire un mot de ton job à personne. Le silence, c'est la sécurité. Souviens-toi aussi que ceux qui nous trahissent ne nous échappent jamais. Il vaudrait mieux pour eux qu'ils ne soient pas venus au monde.

(On entend une sonnerie de téléphone.)

Darès. — Excuse-moi, veux-tu? Nous nous reverrons ce soir, chez Fernand. A tout à l'heure.

La visiteuse. — Entendu, Marcel.
La conversation s'arrêtait là. Le policier se tourna vers Savinien sidéré.

— Il m'a semblé reconnaître la voix masculine. Ah! j'y suis. N'est-ce pas celle de Marcel Darès?

— Exactement. Maintenant vous êtes fixé sur le bonhomme.

— Mais vous êtes menacé, s'écria Savinien surexcité, qu'allez-vous faire?

— J'ai bien envie de me laisser enlever pour découvrir ce fameux Paradis Noir.

— Vous n'en aviez jamais entendu parler?

— Si, on a relevé un jour, sur la route, près de Limoges, un homme presque mourant. Il se plaignait d'avoir été torturé. Malheureusement, on ne put tirer de lui aucun renseignement précis, ni sur ses agresseurs, ni sur le lieu où il avait été maltraité. Il mourut d'ailleurs quelques jours plus tard.

— Vous pensez qu'il sortait de cet enfer?

— On peut l'admettre d'autant que l'enquête sur ce malheureux a révélé qu'il menait une existence anormale pour ne pas dire louche. Comme il avait un penchant pour la boisson, on peut supposer qu'influencé par

l'ivresse, il avait commis des imprudences de langage d'où le châtiement qu'on lui fit subir.

— Cela paraît logique, approuva Savinien; mais il semble qu'avec les déclarations que je viens d'entendre vous pourriez obtenir l'arrestation de Darès et de sa complice.

— J'y ai songé, dit le policier, mais je préfère attendre. Ce qu'il faut tâcher de découvrir c'est l'identité du chef suprême de l'organisation et le lieu où il assouvait ses vengeances. Pour cela, il importe que Darès reste en liberté. Morte la bête, mort le venin. C'est à la tête qu'il faut frapper. Monsieur de Fergus, c'est à la tête que je frapperai.

*

*

Ce jour-là, Savinien avait déjeuné avec Claire et sa cousine au Pré Catelan. Le soleil jouait entre les branches, allumait des reflets sur les cristaux disposés sur les tables.

Claire était gaie. Sa mélancolie semblait l'avoir complètement abandonnée. Ses yeux fixés sur le jeune homme étaient pénétrés de douceur. Contrairement à son habitude, elle parlait abondamment et se révélait profondément heureuse.

De temps à autre, Savinien et Marthe Bonier échangeaient un regard pour se féliciter de cette merveilleuse résurrection.

— Elle est bien guérie, pensait le jeune homme. Le

passé est mort pour elle. Elle reprend goût à la vie, elle est sauvée.

C'est pourtant à partir de ce jour-là qu'elle déclina lentement. L'appétit chez elle disparaissait peu à peu. Elle ne mangeait plus que pour faire plaisir à sa cousine. Bientôt, elle dut cesser son activité au « Trousseau Moderne ». Les forces lui manquaient. Alarmé, Savinien fit venir un des meilleurs médecins de Paris qui examina longuement la malade. Au jeune homme qui attendait anxieusement son diagnostic, il dit le front soucieux.

— Ce cas me déroute. Aucun organe n'est atteint. Toutefois l'anémie est certaine. Nous allons lutter contre elle.

Un mieux parut se manifester les jours suivants; puis le mal reprit le dessus. Claire gardait un bon moral et se montrait reconnaissante des soins qu'on lui prodiguait. Un doux sourire ne quittait pas ses yeux; mais elle s'affaiblissait et il devenait toujours plus difficile de l'alimenter.

Effrayé, Savinien demanda une consultation. Les deux médecins les plus célèbres de la capitale se joignirent au praticien habituel et confèrent près d'une heure avec lui.

Savinien désirait connaître leur opinion. Ce fut le plus âgé qui la lui donna.

— Nous ferons tout ce que nous pourrons, dit-il, mais il y a peu d'espoir.

— Ce n'est pas possible! s'écria le jeune homme désespéré.

— Nous nous trouvons en face d'un cas rare et, pourtant observé.

(A suivre)

Jeanneret & Cie sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

DERNIER JOUR DES SOLDÉS



Ce n'est pas parce que la coupe du monde de football est terminée, que nous allons renoncer à vous offrir

Nos prestations de grand style

Jugez-en vous-même: vous pouvez louer un TV noir/blanc dès

Fr. 25.-

par mois, (min. 6 mois)

ou un TV couleur dès

Fr. 49.-

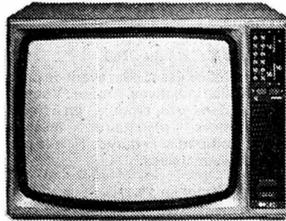
par mois (min. 6 mois)

(Services compris)

Chez nous, le client y trouve toujours son compte.

TV couleur

Dès **Fr. 898.-**

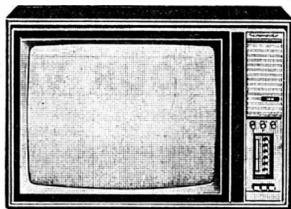


TV couleur

PHILIPS, PAL, 26 C 655, 66 cm, Suisse, France (Vidéo 2000)

Notre prix: **1898.-**

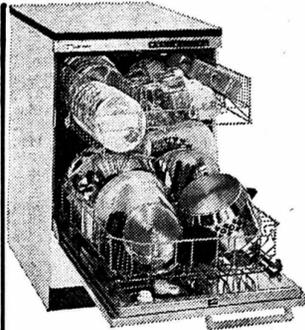
SUPERBES OCCASIONS



TV couleur

PAL-SECAM Grand écran

Dès: **Fr. 490.-**



OFFRE ÉPOUSTOUFLANTE Lave-vaisselle Siemens

Lady-S WG 3521, 12 couverts, adoucisseur d'eau, 4 programmes automatiques.

Soldé **Fr. 639.-**



Cuisinière électrique

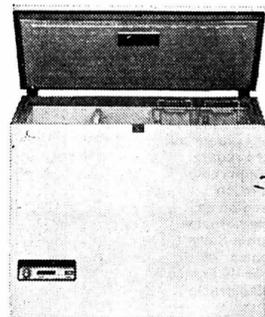
Modèle grand luxe, 4 plaques

Soldé **490.-**

Cuisinière électrique

4 plaques dont 1 rapide avec sécurité, thermostat de température du four

Valeur 448.-
Soldé **347.-**



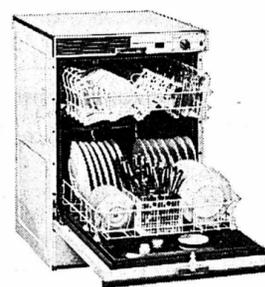
Congélateur bahut 290 litres

Soldé **390.-**

Congélateur armoire

Modèle superluxe 220 l, 3 lampes témoins, compartiment de congélation rapide, poignée.

Soldé **439.-**



Lave-vaisselle

12 couverts, standard, 3 niveaux d'aspersion, adoucisseur incorporé, prérinçage et programme universel, cuve inoxydable

Valeur 1490.-
Soldé **667.-**



Frigo-table 140 l

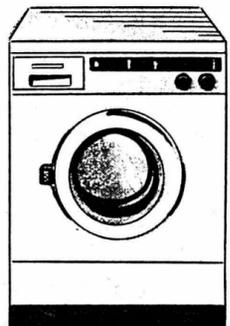
Eclairage intérieur, bac à légumes, fermeture magnétique totale

Valeur 358.-
Soldé **228.-**

Frigo 210 l deux étoiles

Eclairage intérieur, dégivrage automatique, casiers à beurre, fromage, bouteilles

Soldé **348.-**



Machine à laver le linge

Grand tambour-inox, entièrement automatique, 5 kg.

Soldé **Fr. 415.-**

Transistors L.M.

Soldés dès Fr. **14.90**

Enregistreurs à cassettes

Soldés dès Fr. **79.-**

Electrophones

Soldés dès Fr. **79.-**

Chaîne Hi-Fi Mediator, valeur 1145.-

Soldé **450.-**

Enregistreur SANYO

Type 2514
Notre prix **150.-**

Votre magasin préféré

Malgré les soldes, tous nos appareils neufs sont garantis. Grandes facilités de paiement. Service après-vente assuré. Durant les soldes, nos prix s'entendent: départ magasin. Petite participation pour livraison. Appareils neufs. Démonstration. Vente autorisée du 1^{er} au 21 juillet 1978

Jeanneret & Cie sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

CHOIX SERVICE QUALITÉ

PARKING GRATUIT POUR NOS CLIENTS



095014-A

VACANCES 1978



N'oubliez pas de changer votre argent et de vous procurer des chèques de voyage à temps. Nous vous conseillons volontiers.

Notre nouvelle brochure vous donne en outre quantité d'indications utiles et de tuyaux intéressants sur les principaux pays de villégiature. Demandez-la à nos guichets.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

OCCASIONS À SAISIR

DATSUN 120 Y ep.	1975	40.000 km
DATSUN 160 B	1972	verte
CITROËN 2 CV 4	1975	4500.-
DATSUN 1300	1970	86.000 km
DATSUN 100 A wag.	1977	6700.-
DATSUN 1200 wag.	1973	3900.-
MG-MGB-CT 1800	1974	57.000 km
RENAULT R12 wag.	1974	3900.-
VAUXHALL VIVA	1972	3000.-
ALFASUD TI	1974	gris mét.

Voitures en parfait état
Expertisées et garanties
Financement - Echange
Garage M. BARDO S.A.
Agence Alfa Romeo - Datsun
Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42

A vendre pour bricoleur

Simca 1300

1965, Fr. 300.-

Tél. (038) 57 17 38.

095329-V

A vendre moto

SWM 125

3500 km, expertisée.

Tél. 25 47 40, heures repas.

093977-V

Garage Waser La Côte

MARINA

modèle 1973, expertisée juin 1978.

Prix 4700.-

LEASING: 226.-

Peseux

Tél. (038) 31 75 73

094712-V

RENAULT 20 GTL

26.000 km 1977

RENAULT 17 TL 75.000 km 1973

RENAULT 16 TL 52.000 km 1973

PEUGEOT 304 51.000 km 1974

RENAULT 14 TL 19.000 km 1977

RENAULT 12 TS 57.000 km 1976

AUSTIN ALLEGRO Break 27.000 km 1977

AUSTIN PRINCESS 60.000 km 1976

TOYOTA COROLLA 24.000 km 1977

TOYOTA CELICA FIAT 128 22.000 km 1977

Fr. 4800.- 1973

HONDA CIVIC 47.000 km 1975

MINI 1100 Spécial 20.000 km 1977

MGB GT 21.000 km 1976

A vendre

Kawasaki F II

250 c.c. 1973.

Expertisée.

En excellent état.

Fr. 1700.-

Tél. 25 64 80, dès 19 heures.

093020-V

Baux à louer au bureau du journal

AUTOMOBILISTES

AESCHLIMANN

Entrée: Prébarreau 12

NEUCHÂTEL

Ø atel. 25 90 55, dom. 33 35 78

UNE BONNE ADRESSE

N'attendez pas que votre voiture devienne mate

RETOUCHES AUTOS

POLISSAGE 065714 V

CITROËN Mercedes-Benz HONDA Lada Scout

A 8 min. du centre-ville

Bus gratuit - Voitures de remplacement

EUROGASION ★ CONFIANCE ★

Peugeot 304 Break	1976	34.000 km	7.700.-
Simca 1501 S aut.	1973	40.000 km	5.200.-
Toyota SR	1975	32.000 km	6.600.-
Volvo 343 DL	1977	20.000 km	10.800.-
Opel Rekord 2000 L	1976	54.000 km	10.800.-
Ami Super BK	1974	40.000 km	4.800.-
GS 1015	1974	44.000 km	4.900.-
GS 1220	1974	25.000 km	4.900.-
GS 1015	1976	28.000 km	7.800.-
GS 1220 break	1973	40.000 km	6.100.-
Austin Princess	1976	54.000 km	9.400.-
Mini Estate	1975	25.000 km	5.500.-
Oldsmobile Starfire	1977	40.000 km	13.900.-
Lada 1200	1976	16.000 km	6.400.-
CX 2400 Pallas	1977	28.000 km	15.600.-
CX Prestige	1977	22.000 km	23.800.-
Honda Civic 1500	1975	49.000 km	5.900.-
Alfasud break	1977	12.000 km	9.900.-

Avec nos occasions nous vous offrons l'assurance dégâts de parking et malveillance de l'«Altstadt».

Maintenant à BEVAIX

Garages Henri Favre Carrosserie

Apollo

Neuchâtel/Bevaix 46 12 12

Occasion unique

Mini 1275 GT

1973, radio-cassette, 63.000 km.

Expertisée, très bon état.

Tél. (038) 61 18 51.

095559-V

Belles occasions expertisées:

MINI 1000

1972, 37.000 km

FIAT 128

1974, 48.000 km

Facilités de paiement.

Garage Beau-Site, Cernier.

Tél. (038) 53 23 36.

095557-V

A vendre

Petit camion Mercedes Diesel

Permis voiture. Expertisé juillet 1978.

Lambretta 125 prête pour l'expertise.

Garage Staähli Couvet

Tél. 63 35 55, heures des repas 63 14 07.

095560-V

A vendre magnifique

LAMBRETTA 125 expertisée.

Prix à discuter.

Tél. 42 24 96. 095022-V

NOS OCCASIONS AVEC 12 MOIS DE GARANTIE

KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

Prix affichés - Toutes les voitures avec garantie écrite - Echange possible - Crédit à conditions intéressantes - Leasing

Exposition accessible de 6 h 30 à 23 h 30

PEUGEOT 104 ZS	06-1973	34.500 km	NSU RO 80	06-1972	79.500 km	
ALFASUD TI 2 p.	06-1976	22.500 km	MINI 1000	07-1973	23.000 km	
FIAT 128 4 p.	04-1973	69.000 km	AUSTIN 1300 GT 4 p.	03-1973	53.400 km	
AUSTIN 1300 4 p.	03-1977	16.000 km	AUSTIN 1300 4 p.	04-1973	57.700 km	
LANCIA GAMMA 2,5 l. 4 p.	05-1978	6.000 km	AUSTIN ALLEGRO 1300	11-1974	33.800 km	
GOLF L 3 p.	08-1976	28.000 km	TOYOTA COROLLA 4 p.	03-1977	19.700 km	
GOLF LS mod. 75 2p.	10-1974	58.000 km	TOYOTA CARINA 4 p.	10-1973	58.000 km	
GOLF GLS 3 p.	04-1977	22.000 km	CITROËN 2 CV	10-1974	62.000 km	
AUDI 100 LS 4 p.	03-1974	52.000 km	PEUGEOT 304 4 p.	02-1973	53.000 km	
AUDI 100 LS 4 p.	11-1973	62.000 km	PEUGEOT 304 SM 4 p.	02-1973	69.000 km	
AUDI 80 L 4 p.	06-1975	74.000 km	RENAULT 12 TS 4 p.	04-1973	40.000 km	
AUDI 80 L 4 p.	09-1975	40.000 km	PEUGEOT 304 4 p.	04-1973	69.500 km	
AUDI 80 L 4 p.	02-1974	52.500 km	OPEL RECORD 1900	Aut.	04-1973	68.500 km
AUDI 80 LS	07-1973	68.000 km	OPEL RECORD 1900 S	4 p. Aut.	02-1975	34.000 km
AUDI 80 LS Aut.	03-1975	45.000 km	OPEL KADETT 1200	08-1973	68.000 km	
AUDI 80 GL 2 p.	12-1976	16.500 km	SPÉCIAL	05-1973	35.000 km	
AUDI 50 LS	03-1974	48.000 km	4 p. TO. Aut.	10-1975	86.000 km	
PASSAT 4 p.	12-1974	27.000 km	BMW 520	4 p.	10-1975	86.000 km
VW SCIROCCO TS	03-1976	48.500 km	MERCEDES 250 CE Coupé, T.O. Aut.	05-1972		

POUR LES FERVENTS DU DO-IT YOURSELF

nous avons toujours des véhicules de différentes marques, non expertisés pour être remis en état par l'acheteur.

ACTUELLEMENT:

NSU 1200 TT	06-1970	105.000 km	DAF 44	07-1967	50.000 km
NSU RO 80	06-1972	83.600 km	RENAULT R8	06-1971	70.000 km

OFFRE AVANTAGEUSE

RENAULT R4 04-1973 76.200 km expertisée - 2 roues neige.

La maison de confiance, pour vous aussi

095017-V

GARAGE HIRONDELLE

Garage HIRONDELLE - PIERRE-A-MAZEL 25
2000 NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 24 72 72 25 94 12

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre

Kadett break
1975, bas prix.
Tél. (038) 24 06 12.
093018-V

Chevrolet Camaro
SS 350, modèle 1969, 11.200 km, bon état.
Tél. 31 62 25. 093034-V

INFORMATIONS SUISSES

«Deuxième pilier»: l'heure de vérité

Le projet de loi fédérale sur la prévoyance professionnelle est en panne devant la commission du Conseil des Etats. L'embarras des commissaires est visible: le caractère centralisateur, étatiste et onéreux du système leur apparaît monstrueux; ils ne risquent toutefois pas à refuser l'entrée en matière ou à renvoyer le projet au Conseil fédéral; en revanche, ils demandent un rapport complémentaire au département fédéral de l'intérieur, afin de mesurer les possibilités d'une introduction par étapes et tenant compte de la situation économique actuelle.

Conçu dans les années 1970-1972, précisé dans les détails par des experts du début de 1973 à la fin de 1975, le système porte la marque de l'époque d'euphorie et de surchauffe où tout paraissait possible, où le gigantisme n'effrayait guère.

La crise et la conscience retrouvées des limites ont imposé un nouveau réalisme. En consacrant deux ans - 1976 et 1977 - à l'étude et à la discussion du projet, le Conseil national et sa commission ont révélé leur embarras; ils n'ont toutefois pas sensiblement simplifié le mécanisme, dont la lourdeur résulte notamment des éléments

suivants: synchronisation absolue des cotisations et des prestations de l'AVS fédérale et de la prévoyance professionnelle; engagement pris d'emblée de verser à l'âge terme des prestations déterminées, proportionnelles à la moyenne des trois derniers salaires annuels; création d'une fondation centrale de péréquation pour assurer le versement des sommes promises à la génération d'entrée et pour contribuer à l'adaptation des rentes au renchérissement; constitution d'une institution supplétive destinée à l'affiliation d'office des récalcitrants; répartition immédiate d'une partie des recettes au profit des assurés de la génération d'entrée; capitalisation du solde des recettes en faveur des autres assurés; organisation des contrôles et mise en place des autorités de surveillance et de haute surveillance.

TROIS MOTEURS

Il y a six ans, un régime aussi lourd et technocratique, inventé par la machine fédérale, paraissait admis par de nombreux milieux endormis dans les délices de l'inflation. Aujourd'hui, seuls les partisans

avoués de la centralisation défendent avec acharnement le projet dans son état actuel. Trois moteurs entraînent la grosse machine sur la route de la réalisation:

- l'Office fédéral des assurances sociales, parce que l'application du système, les contrôles, la gestion des institutions centrales, la surveillance donneraient à l'administration fédérale un pouvoir considérablement accru;

- le parti socialiste qui, par vocation, appuie toute solution conduisant à l'extension de l'administration publique;

- l'Union syndicale suisse, qui a oublié les thèses de René Robert sur la communauté professionnelle, et qui entend répéter l'erreur qu'elle a commise en abandonnant l'assurance-chômage à l'administration publique. Au moins, les données sont-elles ainsi clarifiées. Devant le Conseil des Etats apparaît la nature véritable du choix qui s'impose: alourdir encore la machine fédérale jusqu'à la paralysie ou rechercher enfin une solution plus simple et laissant aux organisations professionnelles une part de leur responsabilité. Un régime plus simple ne serait pas nécessairement moins efficace. G. P. V.

Le parti démocrate-chrétien favorable à une harmonisation fiscale complète

BERNE (ATS). - Le parti démocrate-chrétien suisse estime juste dans l'ensemble, le projet de loi sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes, présenté par le département fédéral des finances et des douanes. Il regrette cependant qu'une deuxième procédure de consultation ait eu lieu après 1974. Le peuple a en effet signifié sans équivoque le 12 juin 1977, qu'il attendait une harmonisation fiscale, souligne le «PDC».

En ce qui concerne l'imposition des personnes physiques, le «PDC» suisse approuve le principe de ne pas imposer séparément la femme mariée, non séparée de droit ni de fait, et les enfants soumis à la puissance parentale. Le «PDC» est

résolument partisan d'une imposition familiale. Il considère en effet la famille comme une unité qui peut être mieux aidée par la voie des déductions que par celle d'une imposition individuelle.

Le «PDC» est favorable à l'introduction dans tous les cantons d'un impôt sur la participation aux bénéfices et est également partisan de l'harmonisation sur le bénéfice immobilier, telle qu'elle est esquissée dans la loi-cadre.

Le «PDC» approuve enfin les principes généraux établis par le projet de loi à propos de l'imposition des personnes morales. La possibilité prévue d'accorder des allègements fiscaux en faveur d'entreprises industrielles ouvertes récemment et qui sont aidées dans l'inté-

rêt économique du canton, devrait être étendue aux nouvelles entreprises qui paraissent dignes d'être aidées, estime le «PDC». D'après l'article 27, l'impôt sur les bénéfices est prélevé selon le même tarif échelonné, fixé par le droit cantonal, pour toutes les sociétés et coopératives de capitaux. Pour le «PDC» cette taxation est juste, car il s'agit en fait de renoncer à imposer l'intensité du rendement pour arriver en principe à l'imposition proportionnelle. Selon lui, il faudrait cependant prévoir directement un impôt proportionnel. Dans le cadre du calcul de l'impôt, il convient enfin de veiller à ce que l'harmonisation fiscale ne vienne pas encore aggraver, pour certains cantons, les désavantages qui résultent déjà de leur situation, relève en conclusion le «PDC».

Le rôle des centres officiels de ramassage des toxiques

BERNE (ATS). - Dans tous les ménages, les laboratoires et les entreprises artisanales on peut trouver des restes et des déchets toxiques, rappelle le service fédéral de l'hygiène publique. Selon la loi sur les toxiques les particuliers peuvent rendre gratuitement au magasin où ils les ont achetés les toxiques qu'ils ont en surplus. Tous les autres détenteurs de toxiques sont tenus d'éliminer eux-mêmes correctement ces restes et à leurs propres frais. Les déchets provenant de ces sources sont de composition très variée et les quantités rendues le plus souvent minimes. C'est pourquoi leur traitement nécessite un soin tout particulier et leur élimination est très onéreuse. Les cantons sont actuellement en train de mettre sur pied un réseau de centres de ramassages des déchets toxiques. Ces centres disposent de personnel qualifié qui trie les déchets avant de les acheminer aux usines de traitement. Cela permet de livrer à ces usines des quantités plus importantes de déchets de chaque catégorie, dont le traitement est de ce fait meilleur marché.

Les premiers centres de ramassage ont été organisés à Lucerne, à Winterthur et à Genève, ainsi qu'à l'EPF de Zurich pour ses propres besoins. Les expériences faites jusqu'ici ont été évaluées et on en a tiré des recommandations à l'intention des autorités cantonales et communales («recommandation pour l'installation et l'exploitation des centres de ramassage des toxiques», service fédéral de l'hygiène publique et Office fédéral de la protection de l'environnement).

Se fondant sur cette recommandation, le canton de Berne, en mars de cette année, a mis sur pied neuf centres de ramassage qui sont gérés par le laboratoire cantonal. Ces centres recueillent les déchets provenant des ménages, des laboratoires, des entreprises ainsi que de centres de ramassage externes. Les centres de ramassage externes sont les pharmacies, les drogueries et les coopératives agricoles du canton de Berne qui prêtent leur concours à cette opération de ramassage. Ainsi toutes les communes sont reliées à un centre de ramassage.

En mai de cette année également, le canton de Neuchâtel, en commun avec les pharmacies et les drogueries, a mis sur pied un réseau de centres de ramassage des toxiques provenant des ménages. Les drogueries et les pharmacies qui fonctionnent comme centres officiels de ramassage ont sur leur vitrine un autocollant ou une affiche qui les signalent à l'attention du public.

Depuis qu'ils fonctionnent dans le canton de Berne, c'est-à-dire depuis le début du mois d'avril, les centres de ramassage ont déjà traité 11 tonnes de déchets toxiques qui ont été acheminés aux usines de traitement. Le travail de tri n'est pas aisé, car sur l'ensemble des déchets il y a environ 2 % de substances dangereuses ou inconnues. C'est pourquoi le tri se fait sous la surveillance de l'inspecteur cantonal des toxiques, un chimiste.

NE PAS JETER AUX ORDURES
Il est apparu que les centres officiels de ramassage répondaient à un besoin urgent. Ils

ont fait mettre au jour des toxiques qui seraient restés dans les caves et qui auraient peut-être été jetés dans les eaux ou aux ordures ménagères. Celui qui se débarrasse de toxiques dans les eaux ou aux ordures ménagères contrevient à la loi sur les toxiques, car il met en danger l'homme, les animaux et les végétaux. De surcroît, les acides endommagent les canalisations. En une année, un réseau complet de centres de ramassage en Suisse pourrait recueillir plus de 100 tonnes de toxiques, dont près de 3 tonnes seraient constituées de substances dangereuses et inconnues dont le traitement est très coûteux. Les laboratoires cantonaux (dans le canton de Genève le pharmacien cantonal) ainsi que le service fédéral de l'hygiène publique fournissent tout renseignement quant aux mesures à prendre pour rendre les toxiques inoffensifs. (renseignements: D' J. Schaerer, service fédéral de l'hygiène publique, tél. (031) 61 96 44).

Zoug: décès du conseiller d'Etat Carl Staub

ZOUG (ATS). - Le conseiller d'Etat zougais Carl Staub, membre de l'aile chrétienne sociale du parti démocrate-chrétien, est décédé jeudi matin à l'hôpital de Baar (ZG) d'une embolie pulmonaire. Il était âgé de 61 ans.

Entré au gouvernement zougais en 1963, il dirigea successivement les départements des travaux publics et de justice et police. Il fut landammann (président du Conseil d'Etat) en 1975/76. Originaire de Menzingen (ZG), il avait étudié le droit à l'Université de Fribourg. La semaine dernière, il dut être hospitalisé à la suite d'un malaise.

L'USS pour le port obligatoire de la ceinture
BERNE (ATS). - L'Union syndicale suisse (USS) se prononce pour le port obligatoire de la ceinture de sécurité, indique le dernier numéro de la correspondance syndicale suisse. Dans sa réponse, l'USS estime que la légère atteinte à la liberté personnelle qui en découle se justifie si on l'oppose aux conséquences des accidents par l'ensemble de la communauté. Par ailleurs, l'organisation faitière relève que depuis la suppression du caractère obligatoire du port de la ceinture par le Tribunal fédéral en septembre dernier, les sondages indiquent que l'on peut guère compter sur la discipline individuelle pour appliquer une mesure de protection aussi importante.

TESSIN

Evolution sans précédent
LUGANO (ATS) - 5 prisonniers se sont évadés dans la nuit de mercredi à jeudi du pénitencier cantonal de la «Stampa» à Lugano. Il s'agit de la plus importante évasion qui ait jamais eu lieu au Tessin.

Des cinq détenus évadés mercredi en fin de soirée du pénitencier cantonal tessinois «La Stampa» à Bellinzzone, un seul, un Tessinois de 26 ans courrait toujours jeudi après-midi. Trois de ses compères, deux Yougoslaves de 23 et 26 ans condamnés à 2 et 3 ans de prison pour vol et un ressortissant allemand de 36 ans attendant son extradition en Allemagne fédérale, ont été retrouvés jeudi sur les hauteurs de Sonvico, à peu de distance du chef-lieu. Le cinquième homme, un jeune Tessinois de 20 ans qui sera prochainement jugé pour atteinte au patrimoine, s'était reconstitué prisonnier immédiatement après son évasion mercredi.

Jamais autant de morts en montagne

BERNE (ATS). - Cent septante personnes, parmi lesquelles 37 skieurs, ont été victimes l'an dernier en Suisse d'accidents mortels de montagne. Il s'agit du bilan le plus lourd enregistré à ce jour: jusqu'ici, c'était l'année 1972, avec 166 morts, qui détenait ce triste record. Dans son bulletin mensuel, le Club alpin suisse (CAS) publie une statistique sur les circonstances de ces accidents et leur répartition dans l'année. Il en ressort notamment que 78 personnes ont perdu la vie en montagne au cours des seuls mois de juillet et août.

Sur les 170 victimes de 1977, on dénombre 147 hommes et 23 femmes. Soixante-neuf venaient de l'étranger.

Septante-neuf personnes ont trouvé la mort dans le Jura ou les Préalpes, 91 en haute montagne.

Trente-sept alpinistes ont été victimes de chutes mortelles en terrain rocheux, 27 personnes ont été tuées par des avalanches, 20 sont tombées sur la neige ou la glace, 6 sont mortes après être tombées dans une crevasse. Enfin, 35 personnes au total ont succombé à des crises cardiaques, à l'épuisement ou au froid.

Dans 22 cas, un seul accident a fait plusieurs morts: l'un d'eux en a même fait cinq dans le massif du Cervin. Enfin, 46 personnes se sont tuées au cours d'excursions ou d'ascensions solitaires.

«L'USS» soutient sans réserve l'initiative pour l'égalité

BERNE (ATS). - Dans un avis adressé au chef du département fédéral de justice et police, l'Union syndicale suisse (USS) et sa commission féminine soutiennent sans réserve l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes. «L'USS» constate que les inégalités de traitement entre hommes et femmes existent de toute évidence dans les trois domaines mentionnés dans le texte de l'initiative (famille, travail, éducation). A son avis, des recherches et des enquêtes scientifiques doivent être entreprises le plus clairement possible en vue de préparer le travail législatif qui devrait suivre l'acceptation de l'initiative populaire, précise un communiqué public jeudi.

FRIBOURG

A Ursy, la plus grande cave à fromages creusée dans la molasse

Dans le district de la Glâne, qui fournit la plus grande production de gruyère du canton, trois caves à fromages d'un volume total de 23.800 mètres cubes sont en construction. C'est une «première»: les travaux, d'une durée de 16 mois pour un prix global de 4,3 millions de francs, permettront de réaliser la plus grande cave existante dans une roche molassique, sans revêtement des parois ni de la voûte. La plus grande cave, où seront entreposées 40.000 pièces de gruyère, a 18 m de largeur, 100 m de longueur et 10 m de hauteur maximum.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'extension des caves de stockage d'une filiale de la Migros, Mifroma SA, implantée à Ursy depuis 1964. Avec l'extension en cours (la mise en service est prévue pour septembre prochain), la société possèdera le plus grand complexe souterrain de stockage et de traitement des fromages en Suisse.

Une visite du chantier était organisée hier à l'intention de la presse, sous la conduite de M. R. Cottier, du bureau d'ingénieur lausannois qui a œuvré en collaboration avec les entreprises Zschokke-Guex-Tramisa. Le type d'exécution - un simple clouage de la voûte au moyen d'ancrages précontraints - a été adopté pour permettre à l'humidité dégagée par le

rocher de se transmettre dans les caves. Car les conditions impératives étaient notamment le taux d'humidité élevé (97 pour cent) et le degré de température (12 degrés). La sécurité est par ailleurs assurée par un treillis métallique, pour éviter les chutes éventuelles de blocs isolés, et par une couverture plastique protégeant les fromages contre les gouttes d'eau tombant de la voûte. Après divers désagréments lors des campagnes de sondages par carottages, réalisés par le bureau de géologie Norbert (Lausanne), les travaux se sont poursuivis sans surprise. Un chiffre... détonnant: 20 tonnes d'explosifs ont été utilisées par les deux équipes de 10 ouvriers qui ont assuré les travaux 24 h sur 24.

30 TONNES DE FROMAGE PAR JOUR
Il appartient au directeur de la filiale, M. Jean Pasquier, de présenter lors d'une collation les

diverses caractéristiques de l'entreprise. Dotée d'un système, le premier de Suisse, entièrement automatisé, Mifroma SA s'occupe de l'achat, du stockage, de l'affinage et du préemballage des fromages. Elle occupe 142 personnes. Son chiffre d'affaires (1977) est de 81,5 millions de francs, 7,7 millions de kilos de fromage étant vendus dans l'année. Chaque jour, ce sont 30 tonnes de fromages qui sont produits.

Les caves d'Ursy sont les seuls lieux de stockage, d'affinage et de distribution du gruyère et du fromage à raclette pour l'ensemble de la Migros. L'extension actuelle une fois en service doublera la surface de stockage pour la porter à 6477 mètres carrés. La pleine exploitation de cette surface se montera à une capacité de stockage de 75.000 meules de gruyère, 75.000 meules de fromage à raclette, 1500 meules d'emmental et 7000 meules de parmesan. M. G.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Agression à Barcelone: plus de 10 millions de fr. de bijoux comme butin

BARCELONE (ATS-REUTER). - Six bandits armés, dont deux femmes, se sont emparés jeudi chez un bijoutier de Barcelone de bijoux qui pourraient valoir plus de 500 millions de pesetas, déclare la police (plus de 10 millions de fr. suisses).

Sous la menace de leurs armes, les voleurs ont obligé des vendeurs à leur remettre les bijoux les plus précieux du magasin, situé dans Paseo de Gracia, la rue la plus commerçante de la ville et se sont enfuis apparemment à pied. L'un des vendeurs a été légèrement blessé.

Dissidents: Loukyanenko condamné à 10 ans

MOSCOU (ATS-REUTER). - Le tribunal de Gorodnya a condamné jeudi à dix ans de détention en camp de travail suivis de cinq ans d'exil intérieur le dissident Lev Loukyanenko, annonce les milieux dissidents à Moscou. Homme de loi, âgé de cinquante ans, M. Loukyanenko, était le fondateur du comité ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki.

Il a été reconnu coupable d'agitation et de propagande antisoviétiques. Le tribunal a suivi les réquisitions du procureur qui, la veille, avait réclamé la peine maximale contre M. Loukyanenko, qui avait été arrêté en décembre dernier.

VAUD

Anciennes personnalités condamnées

LAUSANNE (ATS). - Le tribunal correctionnel du district de Vevey a condamné mercredi à dix-huit mois de prison, avec sursis pendant cinq ans, le nommé E.G., qui dirigea de 1972 à 1977 le pavillon-hôpital de Mottex, à Blonay, et y commit des abus de confiance et faux dans les titres pour près de 72.000 francs. C'est le troisième directeur d'hôpital jugé en peu de temps dans le canton de Vaud pour détournements.

D'autre part, le tribunal correctionnel

du district de Morges a condamné à deux ans de réclusion ferme, pour escroquerie par métier, abus de confiance et faux dans les titres, un ancien chef de service fribourgeois qui doit près de 250.000 fr. à ses créanciers. Chef des cultures maraichères du canton de Fribourg avant 1970, cet homme avait quitté son emploi pour s'établir à Morges et devenir représentant en produits agricoles. C'est dans cette dernière activité qu'il commit des indélégalités pour renflouer ses affaires.

MEUBLES LANG A 140 ANS - UN FIER BILAN

La plus grande exposition de jubilé en Suisse

Evénement de l'année en matière d'habitat!

Des centaines d'offres de jubilé vous attendent. Hit-parade des plus belles et plus avantageuses nouveautés de Suisse et d'Europe.

Journées «portes ouvertes» au paradis du meuble!

BON Catalogue gratuit

pour l'étude en toute quiétude à domicile. Demandez dès aujourd'hui notre catalogue de jubilé «Habitat et meuble» qui, sur 146 pages, vous propose les plus belles et plus avantageuses nouveautés de Suisse et d'Europe ainsi que des centaines de suggestions d'aménagement insolites. La brochure en couleur, unique en son genre, vous est remise gratuitement et sans aucune obligation.

Nom 4 FAN.217.

Adresse

NPA/Lieu

Envoyer à: Meubles-Lang, 16-18, rue de la Flore, 2500 Bienne 095037-A

LE PLEIN GRATUIT POUR ACHATS DES FR. 500.-

BIENNE

au City-Center réservés

La « Pravda » fulmine contre Jimmy Carter

De nouvelles représailles possibles

MOSCOU (AP). — La « Pravda » reproche, jeudi, au président Carter d'avoir utilisé « un vieil instrument rouillé » de l'époque de la guerre froide, lorsqu'il a décidé d'interdire la vente d'un ordinateur et de matériel de forage pétrolier à l'URSS, apparemment en représailles des condamnations de contestataires soviétiques.

Selon le journal, la tactique de pression et de chantage que certains des conseillers du président Carter préconisent périodiquement ne fonctionne pas et est, finalement, préjudiciable aux Etats-Unis.

La décision, écrit la « Pravda », représente un changement complet par rapport à il y a seulement trois semaines, moment où le président Carter souhaitait un développement des échanges commerciaux entre les deux pays.

Au surplus, dit-elle, elle est appelée à nuire aux intérêts des Etats-Unis, car elle contribuera au « nouveau » déficit commercial effrayant, d'un montant qui pourrait atteindre 30 milliards de dollars, dans des semaines d'affaires américains prévus pour cette année.

Cependant, M. Boris Davydov, attaché

de presse par interim de l'ambassade d'URSS à Washington, a été convoqué au département d'Etat, annonce-t-on officiellement à Washington.

Selon un bref communiqué du département d'Etat, l'entretien a porté sur le fonctionnement du bureau de l'agence Tass à San-Francisco et le statut des deux correspondants soviétiques autorisés à y travailler. Il intervient, note-t-on, au lendemain de la condamnation à Moscou, de deux journalistes américains, Craig Whitney, du New-York Times, et Harold Piper, du Baltimore Sun, accusés d'avoir calomnié l'URSS dans un article sur le dissident géorgien Zviad Gamsakhourdia.

MONOPOLE

Le président Carter a désapprouvé la vente à l'Union soviétique d'un ordinateur pour réaffirmer son autorité en matière de politique étrangère, a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell, qui a cependant refusé d'établir un lien entre la décision du chef de l'exécutif américain et son mécontentement à la suite des procès des dissidents en URSS.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a ajouté qu'en prenant cette décision, le président Carter renforce son autorité dans un domaine de « technologie très avancée... où les Etats-Unis disposent virtuellement d'un monopole ».

Le porte-parole de la Maison-Blanche s'est refusé à tout commentaire sur les informations selon lesquelles l'administration Carter envisagerait la fermeture du bureau de l'agence Tass à San Francisco et laissant entendre que des efforts étaient en cours pour empêcher le déroulement à Moscou des Jeux olympiques de 1980.

On apprend enfin qu'un diplomate américain, M. Raymond Smith, a été poursuivi et brutalement empoigné jeudi alors qu'il venait de franchir la porte de l'ambassade par un policier soviétique chargé d'en assurer la garde, indique-t-on de source diplomatique à Moscou.

Proche-Orient: une solution américaine ?

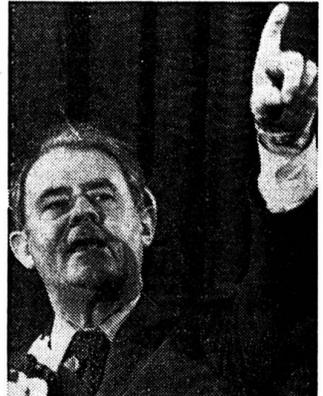
LONDRES (AFP). — Le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance a déclaré jeudi matin qu'il appartenait à Israël et à l'Egypte de déterminer l'endroit où devrait avoir lieu la prochaine rencontre sur la paix au Proche-Orient. Le bruit continue de circuler qu'un navire de guerre américain en Méditerranée ou El Arish, capitale du Nord du Sinaï, pourrait être choisis, mais le chef du département d'Etat, interrogé à ce sujet, a répondu en riant que la possibilité d'une rencontre à bord d'une unité navale américaine « n'avait pas été prise en considération ». M. Vance a fait cette remarque alors qu'il sortait de Carlton gardens, la résidence officielle du chef du Foreign Office, David Owen, avec qui il venait de parler du Proche-Orient et de la Rhodésie en prenant le petit déjeuner. M. Vance a ajouté qu'il était, quant à lui, prêt « à se rendre n'importe où ».

En effet, pour ce qui concerne le Proche-Orient, la paix semble donc toujours aussi lointaine quoique Israéliens et Egyptiens aient accepté de voir la négociation se poursuivre sous l'égide des Etats-Unis.

La décision du secrétaire d'Etat américain de se rendre une nouvelle fois au Proche-Orient au cours de la première semaine du mois d'août pour tenter d'organiser une nouvelle rencontre entre les ministres des affaires étrangères apporte une note d'optimisme.

Il s'agira du quatrième voyage de M. Cyrus Vance au Proche-Orient en l'espace de 18 mois.

Le chef de la diplomatie américaine n'a pas cherché à dissimuler que peu de résultats avaient été obtenus, en tirant la conclusion des entretiens entre les ministres israélien et égyptien des affaires étrangères, MM. Moshe Dayan et Ibrahim Kamel.



Vance au cours de sa conférence de presse. (Téléphoto AP)

Selon M. Cyrus Vance, le seul résultat positif obtenu au château de Leeds est qu'Israéliens et Egyptiens se parlent et que les négociations vont se poursuivre malgré les menaces du président Sadate de renoncer au dialogue.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat américain a laissé planer la menace d'un règlement imposé par les Etats-Unis, au cas où l'impasse persisterait, mais il a estimé qu'il serait préférable que les deux parties parviennent à une entente.

Une personnalité appartenant à la délégation américaine a déclaré en privé que « rien n'indique que l'une ou l'autre des parties en présence soit disposée à lâcher du lest ».

Cette personnalité devait ajouter: « Avant qu'un accord puisse se faire, l'Egypte doit être plus précise à l'égard des mesures susceptibles d'assurer la sécurité d'Israël après l'évacuation de la Cisjordanie et Israël doit faire savoir ce qui va se passer en Cisjordanie après la période intérimaire de cinq ans ».

DURCISSEMENT

Il n'y aura pas de nouvelle rencontre israélo-égyptienne tant que les Israéliens n'auront pas pris l'engagement de se retirer de la Cisjordanie et de Gaza, a déclaré jeudi à Londres le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Kamel.

M. Kamel a fait cette déclaration peu après avoir eu un entretien avec le chef de la diplomatie britannique, M. Owen. Le ministre égyptien a cependant ajouté que si les Israéliens faisaient preuve d'une « attitude positive », de nouvelles conversations pourraient avoir lieu.

Le Pays basque sur des charbons ardents

MADRID (AP) — Au terme d'un débat qui a pris fin à quatre heures du matin, jeudi, une motion de la gauche, qui réclamait la démission de M. Rodolfo Martín Villa, ministre de l'intérieur espagnol, à la suite des récents incidents du Pays basque, a été repoussée par 19 voix contre 14 par la commission de l'intérieur de la Chambre des députés.

M. Martín Villa, qui a dit être prêt à démissionner si M. Suarez, le premier ministre, le lui demandait, a présenté, à cette occasion, un rapport dans lequel il a reconnu le caractère excessif de l'intervention policière lors de la feria de la Saint-Firmin, à Pampelune. Il a dit, aussi, que la mise à sac de la ville basque de Renteria par la police, était inexplicable et « avait porté un mauvais coup à la cause de la loi et de l'ordre ».

Mais, il a ajouté qu'on ne savait toujours pas qui avait tiré les balles qui ont tué deux jeunes gens, l'un à Pampelune, l'autre à Saint-Sébastien.

Les chefs de la police des deux villes ont

été limogés. Et les partis de gauche affirment ce que sont des policiers qui ont tué les deux jeunes gens.

L'ARSENAL

D'après M. Martín Villa, 130 cartouches ont été tirées au cours des désordres de Pampelune et la police « a toujours tiré en l'air ». La police a aussi tiré 4153 balles de caoutchouc, 657 grenades fumigènes et 1138 grenades lacrymogènes, a-t-il dit.

D'autre part, les discussions se poursuivent en coulisses, dans les milieux parlementaires, en vue de parvenir à un accord avec les Basques sur les articles de la nouvelle constitution, qui définit les pouvoirs autonomes des 13 régions ethniques et culturelles de l'Espagne.

Selon M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste, le rapport de M. Martín Villa montre que « la police n'est pas prête pour le nouveau système démocratique espagnol ».

Le gouvernement, a-t-il dit, combat le terrorisme par la violence.

De son côté, le député basque Tixi Benegas a affirmé que les explications du ministre de l'intérieur étaient pleines de contradictions et n'éclaircissaient rien.

ACCORD ?

Cependant, un accord est intervenu jeudi, après plusieurs jours de dures négociations, entre le parti nationaliste basque (PNB) et le gouvernement espagnol, représenté par l'Union du centre démocratique (parti gouvernemental), sur les articles de la constitution traitant des autonomies régionales.

La contre-proposition de l'UCD a finalement été acceptée jeudi en début d'après-midi. Les deux partis se sont mis d'accord, croit-on sur la formule suivante: « La constitution protège et respecte les droits historiques des territoires des provinces. La mise en place du régime provincial se fera dans le cadre de la constitution et des statuts d'autonomie ».

UN FAIT PAR JOUR

Et maintenant ?...

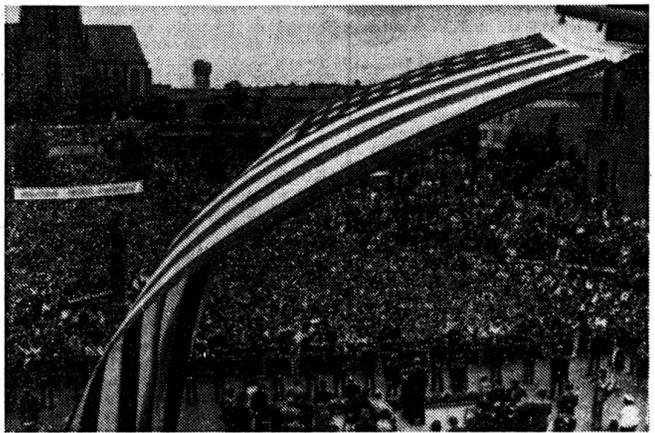
Cyrus Vance, dans une quinzaine, pourra retourner au Proche-Orient, aller du Caire à Tel-Aviv, accomplir d'une capitale à l'autre le trajet déjà fait tant et tant de fois : rien ne sera changé. Ce genre de navette appartient à l'histoire. Pour donner plus de solennité à sa prochaine démarche, plus de piment aussi dans une négociation qui s'enlise, on pourra même, comme le bruit en court, confier à un navire américain, croisant en Méditerranée, le soin de recevoir des négociateurs qui se sont si souvent vus et ont discuté si longtemps des éternels problèmes. Un seul indice, pour l'heure, retient l'attention. Insensiblement, le ton monte au Caire, et Israël, à chaque jour qui passe, élève toujours plus haut le mur de ses refus.

L'été a oublié les promesses de l'automne. Ou sont les foules égyptiennes acclamant leur rais renaissant de Jérusalem ? Et que sont devenus les Israéliens qui chantaient la paix sur les pas de Sadate ? Un rêve, une illusion avant un nouveau cauchemar ? Avant le remords ? Au Proche-Orient, la paix oubliée vieillit mal. Et puis, à tout prendre, était-il vraiment nécessaire de se réunir outre-Manche ? Chacun savait que rien d'utile ne pouvait sortir de ces entretiens. Tel-Aviv, Washington et Le Caire n'ont pas voulu ou pas osé annuler le rendez-vous. La diplomatie a ses délicatesses ou ses subtilités. Quand un projet avorte en temps de paix, il vaut mieux qu'il meure avec élégance. C'est ce qui vient d'arriver. « Que sera la prochaine étape ? ». C'est la question que posait « Al Ahram » dans son édition du 8 septembre 1975. C'était après l'accord de désengagement dans le Sinaï. Trois ans plus tard, l'interrogation demeure. Et à Leeds, justement, personne n'y a répondu.

Sadate, au cours de deux déclarations, avait pris le cap avant la conférence. Le 11 juillet, dans un appel à la jeunesse israélienne, il avait dit sa volonté de pousser « jusqu'au bout » son initiative de paix. Mais, il avait ajouté: « Nous sommes contre la domination et l'occupation de terres arabes ». Le lendemain, il faisait dire de Salzbourg, que sa politique était basée sur la résolution 242 de l'ONU qui « pose clairement que l'occupation par la force d'un pays par un autre est intolérable ». Jeudi matin, certains commentateurs israéliens laissaient entendre que Tel-Aviv pourrait faire une concession, en rendant à l'Egypte la ville d'El Arish, capitale du Sinaï.

L'affaire vue rapidement à l'air importante. En fait, Sadate refusait probablement cette proposition si, d'aventure, elle lui était présentée. Rendre El Arish n'est pas le problème. Le contentieux, c'est celui du Sinaï en tant que terre arabe occupée. Et, en ouvrant ce dossier, on se rend compte que cette ville « libérée » serait en fait une ville prisonnière, car 19 colonies juives sont installées aux alentours de la cité. Et pourtant, il faut progresser et il faut faire vite. Chaque occasion perdue compte double au Proche-Orient.

Seuls les Etats-Unis peuvent rendre possible l'impossible accord. Mais, au prix de quelles pressions et de quelles colères. Cependant, le pire serait qu'à la sortie du tunnel, Israël continue à dire non et que l'Egypte, malgré tout, ne puisse pas dire oui. Et alors, tout serait perdu. L. GRANGER



Un autre motif de la rage du Kremlin : la bannière étoilée qui, ces jours-ci, flottait sur Francfort (Téléphoto AP)

Paris: cinq bijouteries attaquées

PARIS (AFP). — Cinq bijouteries de Paris et de sa banlieue ont été attaquées en moins de 48 heures par des malfaiteurs. Lors d'une de ces cinq agressions, un cambrioleur a été tué par le bijoutier attaqué.

Mercredi, deux individus armés ont fait irruption dans une bijouterie du Perreux (banlieue est) réclamant « toutes les gourmettes et vite » et frappant le propriétaire et son beau-frère. Le bijoutier a fait feu sur les bandits, tuant l'un d'eux, bien connu de la police. Son complice a réussi à prendre la fuite.

D'autre part, à Boulogne-Billancourt (banlieue ouest, un bijoutier et sa famille ont été retenus dans la nuit de mercredi à

jeudi dans leur appartement par cinq malfaiteurs. Le matin, ceux-ci ont contraint le bijoutier à les accompagner à son magasin où ils ont dérobé pour 1,5 million de francs français en bijoux avant de s'enfuir. La femme du bijoutier et leurs trois enfants ont été retrouvés ligotés dans l'appartement.

Mercredi après-midi, un jeune malfaiteur a brisé à l'aide d'une masse la vitrine blindée d'une grande bijouterie de la capitale et s'est emparé de deux diamants avant de prendre la fuite en moto. Enfin, jeudi matin, deux autres attaques ont eu lieu dans des bijouteries parisiennes. Un coffre-fort renfermant 50.000 francs de bijoux a été dérobé dans l'une et de nombreux bijoux dans l'autre.

L'Afrique confrontée à ses problèmes

KHARTOUM (Reuter) — Le président Felix Malloum a exhorté le 15^e sommet de l'Organisation de l'unité africaine à exiger le « retrait des troupes libyennes et de leurs alliés » du Tchad.

Dénonçant avec violence l'expansionnisme de la Libye qui « veut agrandir son territoire », le général Malloum a demandé à l'OUA de désigner au cours du sommet un « comité » qui comprendrait tous les Etats voisins du Tchad et d'autres à

désigner par le sommet pour se rendre dans le Borkou-Ennedi-Tibesti (région nord du Tchad), a Salal, Arada, Koro-Toro (dans le centre) afin d'établir un rapport circonstancié sur cette grave situation.

Il a également exhorté l'OUA à contraindre la Libye à « cesser d'entretenir sur son territoire (du Tchad) la rébellion armée contre le gouvernement légal du Tchad ».

« Il est de notoriété publique que la Libye n'entend pas favoriser un règlement politique au Tchad. Il faut que la situation dure jusqu'à la disparition de l'Etat tchadien », a-t-il dit en soulignant que le gouvernement de N'Djamena avait fait appel à la France, « pays ami » en vertu de « l'existence d'accords souverainement négociés et signés ».

On apprendait par ailleurs l'arrivée à

Khartoum d'une délégation du Front populaire. On ignore si ses membres seront autorisés à parler devant le sommet.

RÉQUISITOIRE SOMALIEN

Enfin, le président Barre a pour sa part vilipendé Cuba, « support de l'URSS », et s'est dit « abasourdi » que La Havane, dont « l'alignement » est pour lui notoire, puisse penser organiser l'an prochain le prochain sommet des pays non-alignés.

La Somalie, a-t-il poursuivi, n'a aucune revendication sur une quelconque portion de territoire d'un autre pays. Mais elle ne renoncera jamais à son soutien moral et matériel pour les mouvements de libération luttant pour l'autodétermination de l'Ogaden et de l'Erythrée, a-t-il dit.

Paris et l'aide au Portugal

LISBONNE (AP) — Le président Giscard d'Estaing, qui a commencé jeudi ses véritables entretiens à Lisbonne avec le président Eanes et le premier ministre Mario Soares, a reçu hier, en fin d'après-midi, en marge du programme officiel, M. Freitas do Amaral, président du Centre démocrate et social (CDS).

M. Giscard d'Estaing recevra, par ailleurs, vendredi, M. Sa Carneiro, président du parti social démocrate (PSD), qui rassemble une partie de l'opposition de droite.

C'est à leur demande que le président recevra ces deux personnalités. On souligne, dans l'entourage présidentiel, que le dirigeant du parti communiste portugais, M. Alvaro Cunhal, serait également reçu s'il en faisait la demande — éventualité jugée peu probable compte tenu des positions du PCP.

La contribution de la France à l'aide financière internationale au Portugal devait être déterminée avec M. Soares.

L'endettement extérieur du Portugal est de l'ordre de trois milliards de dollars pour 1977. A la suite d'une lettre d'intention du 4 mai dernier, moyennant une politique d'austérité, le Portugal peut tirer 57 millions de dollars sur le Fonds monétaire international. L'ensemble des concours actuels du consortium international s'élève à 700 millions de dollars. Jusqu'à présent, la France a offert 15 millions de dollars.

Toujours la justice soviétique

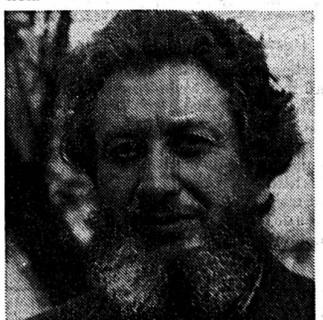
MOSCOU (AFP). — Le tribunal de la ville de Moscou a confirmé en appel la condamnation à 5 ans d'assignation à résidence du militant de l'émigration juive, Vladimir Slepak, a indiqué l'académicien Andreï Sakharov.

L'avocat du condamné, désigné par M^{me} Maria Slepak, elle-même inculpée de « hooliganisme prémédité » comme son mari, mais qui n'a pas encore été jugée, a souligné que les incidents reprochés à M. Slepak étaient la conséquence du refus de le laisser émigrer depuis 8 ans.

M. Slepak a été arrêté le 2 juin et condamné le 17 juin pour avoir, avec sa femme, tendu à son balcon un banderole proclamant « Laissez-nous aller rejoindre notre fils en Israël ».

Il avait été accusé d'avoir « troublé l'ordre public » en provoquant ainsi un attroupement. Il lui était également reproché d'avoir déversé de l'eau bouillante sur la foule. M. et M^{me} Slepak affirment au contraire que l'eau a été jetée sur eux d'un balcon supérieur, pendant qu'ils tenaient leur banderole.

M. Slepak, un ingénieur de 50 ans, est membre du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki auquel appartiennent également Youri Orlov, Anatoly Tchcharnansky et Alexandre Guinsbourg condamnés récemment à de lourdes peines de détention.



Vladimir Slepak (Arc)

L'URSS et sa défense civile

WASHINGTON (AP). — Une analyse des services de renseignements américains affirme que le système soviétique de défense civile n'offre pas une protection assez efficace pour encourager l'URSS à prendre le risque de déclencher une attaque nucléaire, a déclaré le sénateur John Culver.

En rendant cette étude publique, le sénateur Culver a ajouté que cela démontrait que les efforts des Soviétiques dans le domaine de la défense civile « ne sont pas suffisants pour éviter qu'il y ait des millions de victimes et des dégâts considérables dans l'éventualité d'un conflit nucléaire. En bref, les efforts soviétiques ne sont pas suffisants pour faire pencher la balance en leur faveur ».

Le sénateur Culver qui tenait une conférence de presse pour répondre aux détracteurs de la position de l'administra-

tion Carter dans les négociations « Salt » a dit encore: « malgré les nombreuses affirmations selon lesquelles les dirigeants soviétiques pourraient lancer une attaque nucléaire car ils pensent qu'ils n'auraient que peu de victimes et des dégâts matériels modérés, l'opinion des professionnels du renseignement est qu'ils ne prendront pas le risque d'exposer leur pays à une attaque ».

HÉCATOMBE

Le sénateur Culver a encore affirmé que même dans les conditions les plus défavorables pour les Etats-Unis — en estimant qu'ils soient la cible d'une attaque nucléaire massive qui ferait 100 millions de victimes, les forces américaines de représailles dévasteraient l'URSS et feraient à leur tour plus de 100 millions de morts.

Et le sénateur Culver d'ajouter: « une véritable protection de la population suppose une évacuation » des principaux centres urbains et une telle mesure prise par les Soviétiques avant une attaque préméditée contre les Etats-Unis les priveraient de l'élément de surprise essentiel.

Chaleur

DALLAS (AFP) — La vague de chaleur, qui se poursuit sans discontinuer depuis la fin du mois de juin dans le sud-est des Etats-Unis, a fait au moins 21 morts dans la seule ville de Dallas (Texas), ont annoncé les autorités locales.

Le thermomètre a dépassé 40 mercredi pour le dix-huitième jour consécutif à Dallas et pour le 23^e jour consécutif à Wichita-Falls, autre ville du Texas située dans le nord de l'Etat.

Les météorologues ne prévoient aucune amélioration pour les prochains jours. La canicule est provoquée, selon eux, par un système de haute pression et de vents chauds désertiques venus du Mexique.

Salonique craint la pleine lune

SALONIQUE (Grèce) (REUTER). — Salonique s'est vidée de ses habitants ou presque. Ils sont 700.000 en temps normal. 500.000 ont pris la clef des champs.

C'est la pleine lune et Salonique craint un nouveau tremblement de terre.

A la veille de la dernière pleine lune, le 20 juin, 50 personnes ont été tuées par un séisme et de nombreuses autres ont été blessées.

Les sismologues ont expliqué qu'il n'y avait aucune relation de cause à effet. Le premier ministre, M. Kara-

manlis, est venu sur place « encourager la ville à reprendre une vie normale ».

Les employés d'une banque et un comité de femmes ont eu l'idée d'organiser une grande fête populaire dans l'espoir que les habitants de Salonique partis reviendraient. Aucun effort n'a été épargné. Il y aura un orchestre, des danses, des chants. On grillera le mouton et on offrira le vin à tout le monde.

Certains des habitants de Salonique ne sont pas rentrés en ville depuis le séisme de juin, et les autorités espè-

rent que la nuit sera aussi calme que la lune sera pleine.

Rien n'y a fait. La rumeur d'un tremblement de terre imminent s'est amplifiée.

Jeudi, seuls quelques magasins étaient ouverts, sur ordre de la police. Pour donner l'exemple, fonctionnaires municipaux et employés de banques se sont présentés à leur travail, mais les rues de la ville étaient presque désertes. Les patrouilles de police y étaient plus nombreuses pour éviter d'éventuels pillages.